



RAPPORT GESTION

2023



Préavis 26/2024

Rapport de la Municipalité de Roche sur la gestion et les comptes 2023.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions ;

- ❖ de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) ;
- ❖ de l'article 24 du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom)
- ❖ des articles 98ss du règlement du Conseil communal de Roche,

la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, le présent rapport de gestion 2023, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2023.

Préambule

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ; chacune apporte ses propres défis et réussites. L'année qui vient de s'écouler n'a pas dérogé à cette règle, ayant été marquée par des défis de taille. Nous avons entamé cet exercice dans des conditions peu ordinaires, avec un effectif réduit, ce qui a éprouvé notre capacité à assurer la continuité de nos opérations quotidiennes au sein de la Municipalité. Confrontés à ce contexte, nous avons dû nous adapter et, parfois, mettre en attente certains projets. Après avoir complété notre équipe, il a été essentiel pour chaque membre de trouver, ou retrouver, sa place, afin de constituer un exécutif uni et efficace. Quelques mois plus tard, le bilan est positif, et nous pouvons nous réjouir de cette réussite. Cette dynamique nous a permis de reprendre les dossiers en suspens afin de vous proposer de nouveaux préavis qui viendront appuyer le programme de la législature en cours.

Mais comme un défi n'arrive jamais seul, lors du bouclage des comptes de 2023, nous avons dû faire face au départ de M. Cataldi, boursier de la commune depuis sept ans. Afin de présenter ce rapport de manière aussi complète que par le passé, nous avons dû mettre en place un plan de continuité pour assurer la validation des comptes. Épaulé par un boursier itinérant spécialisé en finances communales, le nouveau boursier, M. Maio, a su rapidement œuvrer afin de clôturer cet exercice qui a été révisé et validé par notre fiduciaire.

Malgré ces événements, l'exercice 2023, qui avait été budgétisé avec un excédent de charges de **CHF 214'894.00**, se solde finalement par un excédent de recettes de **CHF 99'576.53**. Le principal facteur d'influence est le retour de la péréquation. Concernant l'année en cours, le retour est supérieur de CHF 203'103 par rapport au budget, et pour l'année précédente, nous avons bénéficié d'un retour non budgété de CHF 487'257.00. Plusieurs autres facteurs ont influencé le résultat de cet exercice. Ils seront clairement détaillés dans ce rapport de gestion.

La clôture des comptes de cette année 2023 peut être qualifiée de bonne sur le plan de la gestion pure du ménage communal. La Municipalité a pu couvrir l'ensemble de ses charges de fonctionnement, assumer ses amortissements ordinaires et même affecter CHF 750'000 directement en réserve. Ces attributions aux réserves permettront de lancer ou d'initier de nouveaux projets dans différents domaines et ainsi de soutenir le programme de la législature.

Aurélie Tulot, Syndique

TABLE DES MATIERES

1.	Conseil communal.....	6
1.1	Organisation du Conseil communal.....	6
1.2	Sommaire des séances.....	7
1.3	Interpellation, motion et postulat.....	7
2.	Votations et élections.....	8
3.	Municipalité.....	9
3.1	Répartition des dicastères.....	9
3.2	Visite annuelle préfectorale.....	11
3.3	Relations intercommunales et régionales.....	11
4.	Administration générale.....	11
4.1	Greffe municipal.....	11
4.2	Personnel communal.....	12
4.3	Informatique.....	13
4.4	Office de la population.....	13
4.5	Bourse communale.....	15
4.6	Analyse des comptes 2023.....	15
4.7	Valorisation des titres et valeurs du portefeuille communal.....	16
4.8	Facture sociale.....	16
5.	Aménagement du territoire.....	17
5.1	Révision du Plan communal d'affectation (PACom).....	17
5.2	Plan d'affectation « Les Vernes ».....	17
5.3	Agglomération Rivelac.....	17
6.	Voirie, domaines, parcs et jardin.....	18
6.1	Secteur de voirie.....	18
6.2	déchets.....	19
6.2.1	GastroVert Private.....	19
6.3	Parcs et jardins.....	20
6.4	Décoration de Noël.....	20
7.	Cimetière.....	20
8.	Domaines et terrains communaux.....	20
8.1	Forêts.....	20
8.2	Vignes.....	21
9.	Digues et cours d'eau.....	21
9.1	ECF du Haut-Lac.....	21

9.2	Cours d'eau	21
10.	Sociétés locales et sports.....	21
10.1	Festivité du 1 ^{er} Août.....	21
10.2	Jeunesse La Clique.....	22
11.	Travaux et infrastructures.....	22
11.1	Police des constructions	22
11.2	Rénovation de la gare.....	22
12.	Routes et chemins.....	23
12.1	Rc 780.....	23
13.	Service des eaux.....	23
13.1	SIGE	23
13.2	EPUDEHL	23
14.	Sécurité publique.....	23
14.1	Police.....	23
14.2	SDIS DU HAUT-LAC	23
14.3	ORPC.....	24
15.	Bâtiments communaux.....	24
15.1	maison des Salines.....	24
15.2	transformation du bâtiment de l'ancienne poste.....	24
16.	Police du commerce.....	24
17.	Culture et Tourisme	24
17.1	Musée Suisse de l'Orgue	24
18.	Education et enseignement.....	25
18.1	Elèves, classes et salles.....	25
18.2	Conseil d'établissement.....	25
19.	Transports scolaires.....	26
20.	Formation et jeunesse	26
20.1	Accueil de jour enfants – ARASAPE	26
20.2	UAPE	26
20.3	CRECHE.....	26
20.4	Passeport vacances	26
21.	Affaires sociales.....	26
21.1	Intégration – Classe de français	26
22.	Intégration et qualité de vie.....	27
22.1	Bienvenue chez vous.....	27

22.2	Mérites et distinctions	27
22.3	Commission d'animation.....	27
22.4	Sortie des aînés.....	28
22.5	Jubilaires.....	28
23.	Espaces Livres.....	28
24.	Naturalisation	28
25.	Roche Info – Bulletin d'information de la commune	29
26.	Culte.....	29
27.	Suivi des vœux de la commission de gestion (gestion 2022).....	30
28.	Liste des abréviations.....	32
29.	Comptes communaux 2023	33
29.1	Tableaux : Comparaisons avec le dernier exercice	33
29.2	Résultat de l'exercice 2023.....	33
29.3	Récapitulation des charges et recettes par nature	34
29.4	Amortissements	34
29.5	Attributions aux fonds de réserve	36
29.6	Prélèvements aux fonds de réserve	36
29.7	Recettes aléatoires	36
29.8	Péréquation et dépenses thématiques – décompte final 2022.....	36
29.9	Facture sociale – décompte final 2022	37
29.10	investissements 2023.....	37
29.11	Commentaires par comptes et rubriques.....	38
30.	Conclusions.....	44

Rapport de gestion 2023

1. CONSEIL COMMUNAL

1.1 ORGANISATION DU CONSEIL COMMUNAL

Depuis le 1^{er} juillet 2022, Monsieur Gilles Nagloo préside le Conseil communal, assisté par Madame Sarah Deubelbeiss, secrétaire.

Composition du Bureau du Conseil communal au 31.12.2023 :

Président : NAGLOO Gilles

1er Vice-Président : AHMETOVIC Elvis

2ème Vice-Président : TEIXEIRA Paulo

Secrétaire : DEUBELBEISS Sarah

Scrutateurs : BORLOZ Cédric et LUMBRICI-PREITE Monica

Scrutateurs suppléants : KELLER Christoph et HEYRAUD Isabelle

Composition du Conseil communal au 31.12.2023 :

AEBERHARD Marc	HEYRAUD Isabelle
AHMEDI Abdulah	HOLZER Loréane
AHMETOVIC Elvis	IPCJA Albina
ALVES Sara	JANTET Joana
BAILLIF Isabelle	JOAQUIM Tiago
BORLOZ Cédric	JORDAN Angela
BUCHS Raphaël	KELLER Christoph
BUSER Florian	LAMBERT Caroline
CASSELLA Antonio	LUMBRICI-PREITE Monica
CRISINEL Maxime	MARSONI Lucette
DE CARVALHO Raul	MARTIN André
DELACRETAZ Christian	MIJAJLOVIC Pascal
DELACRETAZ Olivier	MUSTAFA Valmir
DIVORNE François	NADON Linda
DUFRESNE Emilie	NAGLOO Gilles
DUFRESNE Philippe	PILET-CAILLE Micheline
ECOFFEY Florian	PORTNER Monica
ECUYER Jean-Marc	ROBERT-NICOUD Sophie
FISCHER David	RULESKI Leonid
GERMANIER Sébastien	SCHIAVONE Linda
GUEx Roland	SEEWER Line
GUILLEMIN Jean-Claude	TEIXEIRA Paulo

1.2 SOMMAIRE DES SEANCES

Durant l'année 2023, le Conseil communal s'est réuni à quatre reprises. Les 8 préavis suivants ont été déposés, examinés et adoptés :

10 mai 2023

- 16/2023 Réponse au postulat de M. Mark Brissat, au nom de l'Alternative Rotzérane, « Pour une extinction partielle de l'éclairage public »
- 17/2023 Demande de crédit complémentaire concernant les travaux d'aménagements liés au giratoire des Vernes sur la RC 780»
- 18/2023 Demande de crédit pour la rénovation de l'appartement à la rue des Salines 15
- 19/2023 Demande de crédit pour des réfections de chaussées le long de la RC780 et de la rue de la Gare

14 juin 2023

- 20/2023 Demande de crédit pour la transformation du bâtiment de l'ancienne poste en une garderie

4 octobre 2023

- 21/2023 Arrêté d'imposition 2024
- 22/2023 Demande de crédit pour les prestations d'ingénieur civil concernant les travaux d'aménagements de la route de desserte de la ZI Les Vernes

6 décembre 2023

- 23/2023 Budget de fonctionnement pour l'année 2024

1.3 INTERPELLATION, MOTION ET POSTULAT

Interpellation de Roland Guex « Nos rues manquent de magie »

2. VOTATIONS ET ELECTIONS

Le bureau électoral a eu à s'occuper, en collaboration avec le Greffe municipal et l'Office de la population, des votations ci-après :



Election communale du 12 mars 2023 – 1^{er} tour

1. Election communale pour élire un(e) Conseiller(ère) municipal(e) à la suite de la démission de M. Christophe Lanz, Syndic, au 31 décembre 2022



Election communale du 2 avril 2023 – 2^e tour

1. Election communale pour élire un(e) Conseiller(ère) municipal(e) à la suite de la démission de M. Christophe Lanz, Syndic, au 31 décembre 2022



Election communale du 8 mai 2023 – Election à la Syndicature



Votation fédérale du 18 juin 2023

1. Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)
2. Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)
3. Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)



Votation cantonale du 18 juin 2023

1. Initiative populaire cantonale « Pour la protection du climat »



Elections fédérales du 22 octobre 2023

1. Election des 19 membres vaudois du Conseil national
 2. Election des 2 membres vaudois du Conseil des États
-

3. MUNICIPALITE

3.1 REPARTITION DES DICASTERES

Dans l'attente des élections communales complémentaires à la suite de la démission de M. Christophe Lanz, Syndic, au 31.12.2022, les dicastères ont été répartis comme suit au sein de la Municipalité :

- TULOT Aurélie, Conseillère municipale, Vice-Syndique pour la législature 2021-2026

Dicastère de l'administration générale, des finances et des affaires sociales

Administration générale
Finances communales

Remplaçant : Blanc Thierry

Collèges et complexe de la Rotzérane
Education et enseignement
Transports scolaires, formation jeunesse
Affaires sociales, intégration et qualité de vie
Culte

- PORTNER Éric, Conseiller municipal

Dicastère des espaces publics, des domaines et du sport

Remplaçant : Tulot Aurélie

Espaces publics
Domaines
Sociétés locales et sports

- BLANC Thierry, Conseiller municipal

Dicastère des travaux publics et des infrastructures

Remplaçant : Cattin Julien

Aménagement du territoire

Travaux
Routes et chemins
Service des eaux (SIGE, EPUDEHL)
Services industriels
Énergie

- CATTIN Julien, Conseiller municipal

Dicastère de la sécurité, des bâtiments, de la mobilité, de la culture et du tourisme

Sécurité publique
Bâtiments communaux
Police du commerce
Transports publics
Culture et Tourisme

Remplaçant : Tulot Aurélie

A l'issue du 2^e tour d'élection complémentaire à la Municipalité, M. Jean-Marc Chavannes a été élu avec 180 voix, contre M. Gilles Nagloo qui a obtenu 170 voix.

Quant à la Syndicature, Mme Aurélie Tulot, a été élue tacitement le 8 mai 2023. La Municipalité étant à nouveau au complet, la répartition des dicastères est la suivante :

- TULOT Aurélie, Syndique

Dicastère de l'administration générale, des finances et des affaires sociales

Administration générale

Remplaçant : Chavannes Jean-Marc

Finances communales

Affaires sociales, intégration et qualité de vie

Culte

- PORTNER Éric, Conseiller municipal

Dicastère des espaces publics, des domaines et du sport

Remplaçant : Cattin Julien

Espaces publics

Domaines

Sociétés locales et sports

- BLANC Thierry, Conseiller municipal

Dicastère des travaux publics et de l'aménagement du territoire

Remplaçant : Portner Eric

Aménagement du territoire

Travaux

- CATTIN Julien, Conseiller municipal

Dicastère de la sécurité, des bâtiments, de la mobilité, de la culture et du tourisme

Sécurité publique

Remplaçant : Blanc Thierry

Bâtiments communaux

Police du commerce

Transports publics

Culture et Tourisme

- CHAVANNES Jean-Marc, Conseiller municipal et Vice-Syndic pour la législature 2021-2026

Dicastère des infrastructures, des bâtiments scolaires et de l'éducation

Remplaçant : Tulot Aurélie

Collèges et complexe de la Rotzérane

Éducation & enseignement

Infrastructures

Service des eaux (SIGE, EPUDEHL)

Services industriels & Energie

3.2 VISITE ANNUELLE PREFECTORALE

La traditionnelle visite annuelle de la commune a été effectuée par M. Régis Joly, nouveau Préfet du district d'Aigle, en date du 9 novembre 2023.

Monsieur le Préfet s'est entretenu avec la Municipalité, ainsi que la Secrétaire municipale et a effectué les contrôles usuels dans les services, tels que ceux des registres des procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil communal, des votations et élections, de la tenue des comptes par la Bourse communale, de l'Office de la Population, du Bureau des étrangers, ainsi que des diverses réglementations communales. Elle a pu relever l'excellent travail de l'Administration communale. Comme à l'accoutumée, un repas convivial a suivi cette visite au carnotzet communal.

3.3 RELATIONS INTERCOMMUNALES ET REGIONALES

Les Conférences des Syndics du district d'Aigle et du Cercle de Villeneuve Haut-Lac ont continué à se rencontrer tout au long de l'année.

Les Syndics du district se sont rencontrés à 4 reprises et a eu le plaisir de recevoir l'Association vaudoise des contrôles des habitants et bureaux des étrangers en date du 22 mars 2023.

La Journée des Communes vaudoises 2024 est à l'honneur dans le Chablais

Les Syndics du Cercle se sont réunis quant à eux rencontrés à 4 reprises en séance ordinaire, dans l'une ou l'autre des communes du cercle. La Commune de Roche y a été représentée à chaque fois.

4. ADMINISTRATION GENERALE

4.1 GREFFE MUNICIPAL

Au niveau du Greffe municipal, le traitement des dossiers a donné lieu à la rédaction de 286 lettres municipales (267 en 2023). Le courrier électronique géré par l'administration reste un canal de communication très sollicité et favorisé.

Comme les années précédentes, le travail régulier du Greffe municipal a consisté en :

- la rédaction des procès-verbaux des séances spéciales, des préavis municipaux, de divers rapports et diverses circulaires,
- l'établissement des actes émanant de la Municipalité,
- l'organisation des votations/élections avec la tenue du registre civique, en collaboration avec l'Office de la population
- le traitement des demandes de naturalisation et les décisions d'octroi de bourgeoisie,
- la visite des jubilaires (nonagénaires)
- les relations avec le Conseil communal, la Préfecture et les divers services de l'Etat,
- la mise sur pied des réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité,
- la gestion du personnel communal,
- l'information et la coordination entre les différents services,
- la gestion des publications communales,
- l'établissement du rapport de gestion,
- le classement et la tenue des archives communales,
- la police des constructions.

La Secrétaire municipale continue à participer aux séances du « Groupement des secrétaires municipaux du district d'Aigle » qui se réunit 2 fois par année. Elle représente toujours la commune au sein du comité de l'Association Vaudoise des Secrétaire municipaux.

Les activités de la Bourse communale et de l'Office de la population sont relatées dans les chapitres respectifs.

4.2 PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2023, l'état nominatif du personnel est le suivant :

Greffe municipale

Mme Rachel DURONIO	Secrétaire municipale	90%
Mme Marina DORMOND	Secrétaire municipale adjointe	70%

Office de la population

Mme Laure RANZATO	Préposée	80%
-------------------	----------	-----

Bourse communale

M. Jean-Luc CATALDI	Boursier communal	90%
Mme Natacha DEFRANCISCO	Employée d'administration	30%

Service voirie

M. Olivier DINI	Chef de service	100%
M. Jorge MARTINS FERREIRA	Employé	100%
M. Mathieu CATILLAZ	Employé	80%
M. Damien FOGOZ	Employé	100%

Service des eaux et service technique

M. Claude SCHNEEBERGER	Fontainier et technicien communal et Chef de service	100%
------------------------	---	------

Conciergerie

M. Michel LOHRI	Chef de service	100%
Mme Corinne BOLLAT	Employée	45%
Mme Iolanda SAMPOGNA	Employée	50%

Fin des rapports de travail au 31.01.2023

4.3 INFORMATIQUE

La commune a travaillé depuis plusieurs années pour renforcer la cybersécurité de son système informatique et sécuriser au maximum les données des habitants. A l'issue de ces démarches, le label Cybersafe qui récompense les organisations qui ont mis en place une gestion RESPONSABLE de la cybersécurité a été obtenu. Il témoigne d'une approche proactive des risques informatiques et atteste de la mise en œuvre des mesures concrètes exigées par le Label.

4.4 OFFICE DE LA POPULATION

L'Office de la population est principalement chargé de tenir le registre des habitants de la commune et d'en assurer le suivi régulier.

Dans les limites fixées par le droit supérieur, il pourvoit aux communications d'informations nécessaires aux différentes administrations. Il fournit également aux particuliers différents renseignements, en application de la loi sur le contrôle de l'habitant (LCH) et dans le respect la loi sur la protection des données personnelles (LPrD).

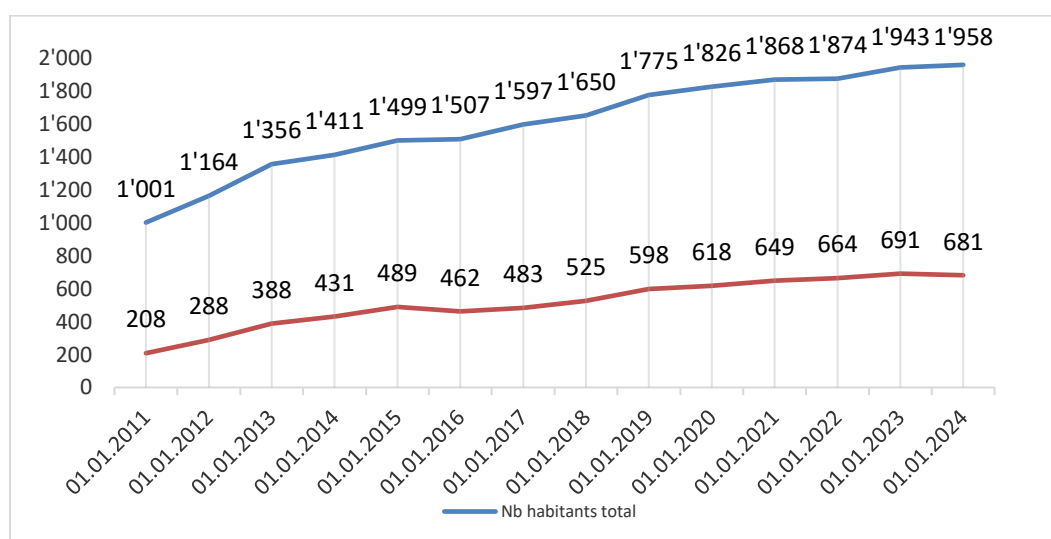
A Roche, il a également pour tâches :

- les procédures liées aux permis de séjour et d'établissement pour étrangers
- l'établissement d'attestation diverses
- la commande des cartes d'identité
- la gestion du registre des chiens
- la tenue du registre des inhumations et du cimetière

Evolution de la population – état au 31.12.2023

Habitants	1'958 (2022 : 1'943 : + 0.77 %) par rapport à 2022 (15 habitants)
<i>dont</i>	1'277 (2022 : 1'252) personnes de nationalité suisse 681 (2022 : 691) personnes de nationalité étrangère
Résidents secondaires	14 (2022 : 14)
Nationalités	58 (2022 : 56)
Ménages	847 (2022 : 830)
<i>dont</i>	287 (2022 : 287) ménages avec enfants

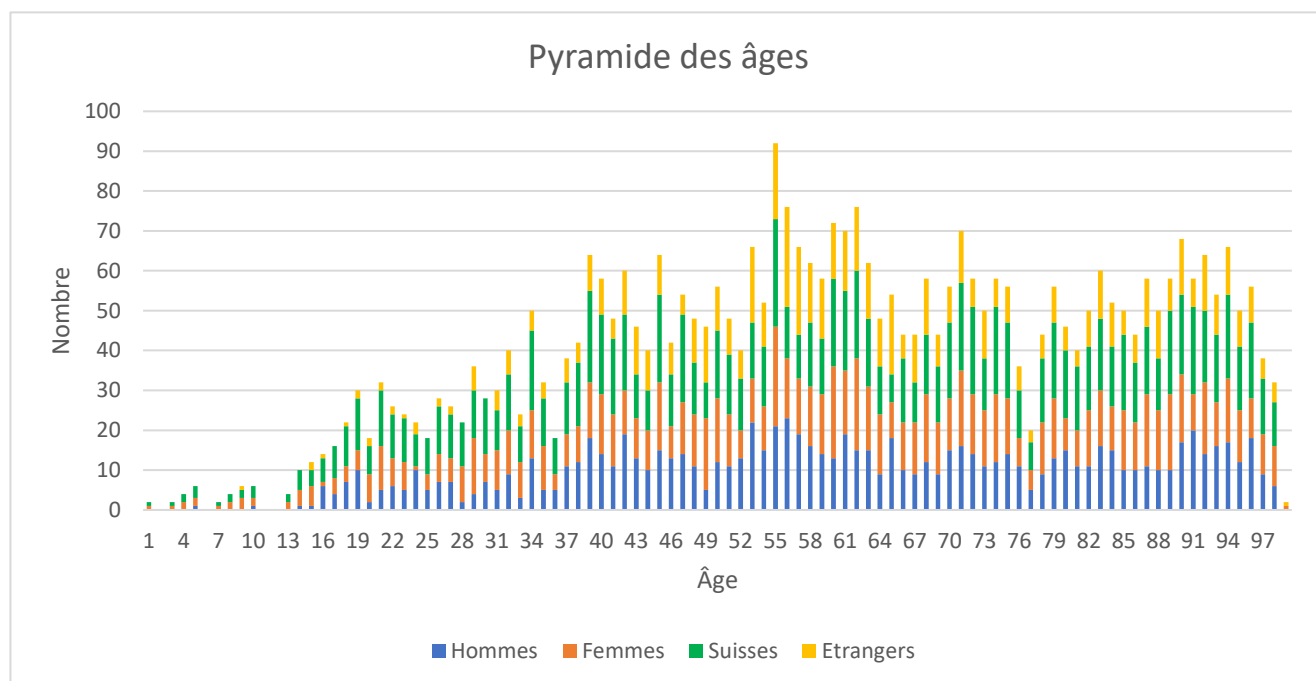
Evolution de la population



Electeurs suisses	969 (2022 : 947)
Electeurs étrangers	312 (2022 : 320) (en matière communale, étrangers en Suisse depuis plus de 10 ans et dans le canton de Vaud depuis plus de 3 ans)

Quelques données entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023

Mutations	573 (2022 : 573)	(arrivée, départ, naissance, décès, obtention de permis de séjour, mariage, divorce, reconnaissance en paternité, etc.)
dont	208 (2022 : 246)	arrivées
	212 (2022 : 163)	départs
	63 (2022 : 83)	changements de domicile
	16 (2022 : 16)	naissances
	23 (2022 : 9)	décès
	10 (2022 : 14)	mariages
	14 (2022 : 8)	divorces
	5 (2022 : 312)	séparations
	22 (2022 : 22)	naturalisations



Registre des chiens – état au 31.12.2023

Nombre de chiens inscrits 134

4.5 BOURSE COMMUNALE

Au cours de l'année 2023, le boursier a soutenu la Municipalité dans l'exercice délicat de la gestion du ménage communal et du maintien de son équilibre financier. Comme les années précédentes, outre les opérations quotidiennes liées aux écritures comptables, à la facturation et à la gestion, il a assuré le suivi trimestriel des comptes ainsi que de la trésorerie de la commune.

Fin décembre 2023, il a informé la Municipalité de sa décision de démissionner, une décision devenue effective fin février 2024. Bien que ces événements soient survenus en 2024, ils ont eu un impact sur l'année 2023 en raison de la nécessité d'organiser une transition pour le bouclage des comptes. Un boursier itinérant, spécialisé en finances communales, a donc été engagé pour achever la clôture des comptes avec le soutien du nouveau boursier.

4.6 Analyse des comptes 2023

Au niveau des finances, l'année 2023, budgétée en 2022 avec un excédent de charges de **CHF 214'894.00**, clôture sur un excédent de recettes de **CHF 99'576.53**.

Les principaux facteurs qui expliquent cette différence sont :

- un rééquilibrage de la péréquation de l'année précédente pour **CHF 487'257.00** (compte 22.452.10) ;
- un retour sur la péréquation de l'année en cours de **CHF 1'591'107.00** au lieu de **CHF 1'388'004.00** budgété (compte 22.452.1). Ceci s'explique par le fait que les calculs des acomptes ainsi que des retours directs la péréquation ont été revus de façon à être plus précis et limiter les rééquilibrages les années suivantes ;
- une participation à la cohésion sociale de CHF **695'701.10** au lieu des CHF **1'007'845.00** budgétés (compte 72) selon le décompte provisoire de la DGAIC
- une charge moins élevée que budgétée de CHF **56'729.32** pour l'ARASAPE (compte 713.3654.2) ;
- une charge moins élevée que budgétée de **CHF 68'610.34** pour l'ASPIHL (compte 51.352.01)

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	1 ADMINISTRATION GENERALE	CHF 2'012'287.28	CHF 684'147.10	CHF 2'199'325.00	CHF 594'000.00	CHF 1'940'218.80
2 FINANCES	CHF 897'971.35	CHF 6'028'957.39	CHF 948'189.00	CHF 5'830'504.00	CHF 1'255'800.89	CHF 5'810'240.43
3 DOMAINES ET BATIMENTS	CHF 1'835'623.41	CHF 1'476'292.43	CHF 1'306'904.00	CHF 1'247'626.00	CHF 1'171'639.47	CHF 1'288'125.19
4 TRAVAUX	CHF 1'593'560.71	CHF 702'207.83	CHF 1'204'912.00	CHF 713'828.00	CHF 3'178'131.45	CHF 2'589'578.06
5 INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTE	CHF 1'001'684.66	CHF 9'118.35	CHF 1'079'881.00	CHF 5'500.00	CHF 1'011'601.55	CHF 22'555.70
6 POLICE	CHF 268'615.76	CHF 38'857.00	CHF 264'571.00	CHF 15'000.00	CHF 292'626.64	CHF 21'558.00
7 SECURITE SOCIALE	CHF 1'257'378.00	CHF 27'117.60	CHF 1'623'570.00	CHF 6'000.00	CHF 1'439'181.01	CHF 7'813.19
8 SERVICES INDUSTRIELS	CHF 491'100.94	CHF 491'100.94	CHF 527'554.00	CHF 527'554.00	CHF 534'607.51	CHF 534'607.51
CHARGES / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	CHF 9'358'222.11	CHF 9'457'798.64	CHF 9'154'906.00	CHF 8'940'012.00	CHF 10'823'807.32	CHF 10'918'388.53
DEFICIT / BENEFICE	CHF 99'576.53			CHF -214'894.00	CHF 94'581.21	

Les investissements réalisés en 2023 s'élèvent à CHF 1'204'676.54 contre une prévision budgétaire de CHF 2'430'000.00. Les autres grandes différences viennent de la non-réalisation de plusieurs investissements dont la mise en œuvre des préavis a été retardée (route interne des Vernes, réfection des routes et chaussées...). Ces travaux seront reportés sur les prochaines années.

Les principales charges d'investissements ont été : l'avancée du PA Les Vernes, la participation au financement de la construction du Canal du Haut-Lac ainsi que l'étude préliminaire de la capacité des ponts du réseau des chemins AF.

L'ensemble des amortissements ordinaires a pu être honoré et respecté pour une somme de CHF 595'788.78.

4.7 VALORISATION DES TITRES ET VALEURS DU PORTEFEUILLE COMMUNAL

Valeur au 31.12 de chaque année.

Actions et assimilées	2019	2020	2021	2022	2023
Valeurs au 31.12.	7'662'209.00 CHF	7'596'752.00 CHF	7'833'811.00 CHF	6'832'931.00 CHF	7'965'199.55 CHF
Pertes / Gains	135'112.00 CHF	-65'457.00 CHF	237'059.00 CHF	-1'000'880.00 CHF	1'132'268.55 CHF

Etat réajusté avec la valeur des titres uniquement, hors compte courant.

La variation fiscale en CHF de notre portefeuille (valeur de marché au 31.12) est de CHF 1'132'268.55. La perte de valeurs des actions de la Romande Energie Holding SA en 2022 est entièrement couverte suite au split des actions en 2023.

De plus, nous avons obtenu d'excellents revenus issus des distributions de dividendes sur les actions comme suit :

Aperçu des principaux titres à la Banque Cantonale Vaudoise en 2023

Actions	Dénomination	Revenu unitaire	Revenu brut	Variation de valeur 2023 vs 2022
13'570	Banque Cantonale Vaudoise	3.80	51'566.00	268'007.50 CHF
3'416	Romande Energie - split	36.00	122'976.00	888'160.00 CHF
12'200	Holdigaz	6.00	73'200.00	- 24'400.00 CHF
55	Autres	-	-	501.00 CHF
			247'742.00	1'132'268.50 CHF

Fond de réserve

Le résultat 2023 a permis des attributions aux fonds de réserves pour CHF 750'000.00 :

- CHF 350'000.00 au fonds de réserve domaine et bâtiments (compte 31.3814)
- CHF 400'000.00 au fonds de réserve travaux (compte 40.3813).

Indicateurs financiers et ratios

La méthode d'analyse financière applicable aux collectivités publiques se base sur les éléments cités ci-après. Les chiffres-clés à dégager de la comptabilité sont les suivants :

Analyse et suivi de la marge d'autofinancement (MA)

	2019	2020	2021	2022	2023
Marge d'autofinancement	1'381'927.50 CHF	1'661'232.24 CHF	1'242'705.93 CHF	3'349'181.96 CHF	1'653'120.98 CHF
Investissement Net	637'027.49 CHF	859'770.00 CHF	2'337'983.00 CHF	- 1'427'051.55 CHF	1'159'428.41 CHF
Degré d'autofinancement	217.17	193.22	53.15	-234.69	142.58

Le degré d'autofinancement des investissements représente la part des investissements qui ont été financés par les propres moyens de la commune. Un degré d'autofinancement inférieur à 80% représente un gros endettement supplémentaire, entre 80 et 100% il s'agit d'un endettement supplémentaire supportable et à partir de 100%, il y a un remboursement de la dette publique. Toutefois, ce ratio n'est pas significatif sur une seule année et plus la collectivité publique est petite, plus il convient de le calculer sur une période plus étendue. L'analyse des 5 dernières années, montre un degré d'autofinancement moyen très largement supérieur à 100% ce qui démontre une gestion saine des investissements.

4.8 FACTURE SOCIALE

Sous la dénomination "facture sociale" sont regroupés les coûts de la politique sociale définis dans l'article 15 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et supportés par les communes et le canton. Cette répartition est réalisée pour moitié à la charge des communes et l'autre moitié à la charge du canton. Selon le protocole d'accord de juillet 2013 sur les négociations financières entre l'État et les communes, l'augmentation de cette facture est répartie différemment : deux tiers à la charge du canton et un tiers à la charge des communes, depuis le 1er janvier 2016.

Ci-dessous, les détails de la contribution au décompte définitif de la participation à la cohésion sociale 2022, compte tenu de la répartition adoptée par la Commission paritaire de la péréquation (COPAR).

Le décompte final, basé sur les comptes 2022 de l'État de Vaud, s'élève à CHF 773'176'130.

Ceci donne pour notre commune, des acomptes 2022 facturés pour CHF 922 904.00, pour un décompte final global de CHF 901 579.80. Nous avons donc sur l'exercice 2023, un rattrapage en notre faveur de CHF 21'324.20 visible sur le compte 72.45155.

Motifs des variations les plus significatives

R1. PC à domicile et hébergement

Après une forte diminution du nombre de journées d'hébergement en 2021 en lien avec la situation sanitaire, le nombre de journées n'a retrouvé que progressivement courant 2022 le niveau d'avant la pandémie COVID-19. En 2022, l'activité d'hébergement médico-sociale a donc été plus faible qu'attendue.

R2. Assurance maladie

La faible hausse des primes (0.3%) et la diminution du nombre de bénéficiaires du Revenu d'insertion ont exercé un effet modérateur sur les dépenses en 2022. Les charges enregistrées sont conformes au budget.

R3. RI+ participation cantonale à l'assurance chômage

En 2022, les dépenses de l'aide sociale ont diminué. Entre 2021 et 2022, le Revenu d'insertion a connu une diminution de 500 dossiers (-3.7%) qui n'était pas anticipée par le budget

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 REVISION DU PLAN COMMUNAL D'AFFECTATION (PACOM)

Faisant suite au retour de la Direction générale du territoire et du logement, le Plan d'affectation communal est en cours de mis à jour par notre mandataire, le bureau Repetti Sàrl.

Il devrait être proposé à l'enquête publique courant 2024.

5.2 PLAN D'AFFECTATION « LES VERNES »

La demande de crédit pour les prestations d'ingénieur civil concernant les travaux d'aménagements de la route de desserte de la Z.I. Les Vernes a été validée par le Conseil Communal (préavis 22/2023).

Le bureau Herter & Wiesmann a donc été retenu. Un projet d'étude a été établi pour fin 2023.

Le devis estimatif du coût des travaux devrait être remis d'ici à début 2024.

La Municipalité en a profité pour demander l'estimation de travaux complémentaires, non prévu de base, à la route de desserte figurant au plan d'affectation de la zone. Ainsi, le devis à venir, devrait en plus, tenir compte également des travaux d'infrastructures utiles au futur équipement des parcelles contiguës en électricité, en eaux claires, en eaux usées, en chauffage à distance, etc.

5.3 AGGLOMERATION RIVELAC

Le projet d'agglomération Riviera-Veveyse-Haut-Lac (Rivelac) comprend 13 communes vaudoises (Chardonne, Jongny, Corseaux, Vevey, Corsier-sur-Vevey, La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier-La Chiésaz, Montreux, Veytaux, Villeneuve, Noville, Rennaz et Roche) et 5 fribourgeoises (Châtel-St-Denis, Attalens, Bossonens, Remaufens et Granges).

Le projet d'agglomération Rivelac répond à quatre objectifs principaux :

- Densifier le tissu urbain déjà bâti notamment à proximité des axes de transport public et des gares ;

- Favoriser l'usage des transports publics et de la mobilité douce ;
- Limiter les mouvements pendulaires en développant l'emploi en priorité près des gares principales et en renforçant les pôles stratégiques de développement de l'agglomération (Villeneuve Sud / La Veyre- Fenil / Châtel-St-Denis) ;
- Préserver le paysage agricole et viticole des coteaux, celui des grands sites montagnards et de la basse plaine du Rhône.

En 2023, le bureau d'agglomération s'est focalisé sur :

- La poursuite de l'élaboration d'un projet d'agglomération de cinquième génération et d'un Plan directeur intercommunal (partie vaudoise d'Agglomération Rivelac) avec le bureau Güller & Güller (bureau urbaniste mandataire).
- La suite du développement de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (partie vaudoise d'Agglomération Rivelac) en collaboration avec Chablais Région.
- La coordination intercantonale sur le développement du projet.

Une fois développé et accepté par les Communes et le Canton, le projet d'agglomération PDI/PA5 sera soumis à la Confédération pour approbation. S'il est accepté, les Communes pourront bénéficier de subventions non négligeables (jusqu'à 30%-40%), pour réaliser les travaux projetés.

Le développement de ce projet est régulièrement suivi au sein de la Cooridat (coordination intercommunale pour le développement de l'aménagement du territoire), regroupant les 4 Communes du Haut-Lac (Villeneuve, Noville, Rennaz et Roche) et contrôlé par le bureau conseil d'urbaniste Repetti.

L'enjeu pour la Commune de Roche est de pouvoir intégrer le périmètre compact du projet d'agglomération et d'être considéré comme centre local d'agglomération, de manière à éviter la situation actuelle de population sur excédentaire liée à la mise en application de la LAT.

Selon le bureau Repetti, ceci serait possible compte-tenu de l'augmentation de la desserte en transports publics, aux zones d'activités (Z.I. Les Vernes et La Coche) et les services intercommunaux (Station des Lizettes, les écoles, les commerces, etc.).

Cet objectif a été accepté par la majorité des Communes de l'AggloRivelac.

Le Canton doit encore donner son approbation dans le cadre de sa future consultation.

Dans le cadre de l'aménagement de notre territoire, en 2023, nous avons poursuivi notre étroite collaboration intercommunale (entre les 4 Communes du Haut-Lac concernées de la Cooridat) au développement d'une stratégie « mobilité douce » et d'une stratégie « énergie » notamment.

Les bureaux de spécialistes Team+ (pour la mobilité) et Navitas Consilium (pour l'énergie) ont été mandatés pour l'établissement d'études.

6. VOIRIE, DOMAINES, PARCS ET JARDIN

6.1 SECTEUR DE VOIRIE

Ce service que nous remercions chaque année pour la qualité de son travail, s'occupe notamment de l'entretien des chemins, des places de jeux, parcs et jardins, du fauchage de toutes les surfaces vertes le long des chemins de la Commune et routes cantonales, de la décoration florale, de l'entretien du cimetière et des berges.

L'hiver est resté très modeste de par ses chutes de neige durant une semaine, néanmoins cela a nécessité une vigilance permanente du service pour le salage durant pratiquement deux mois afin de garantir le maximum de sécurité aux usagers des chemins.

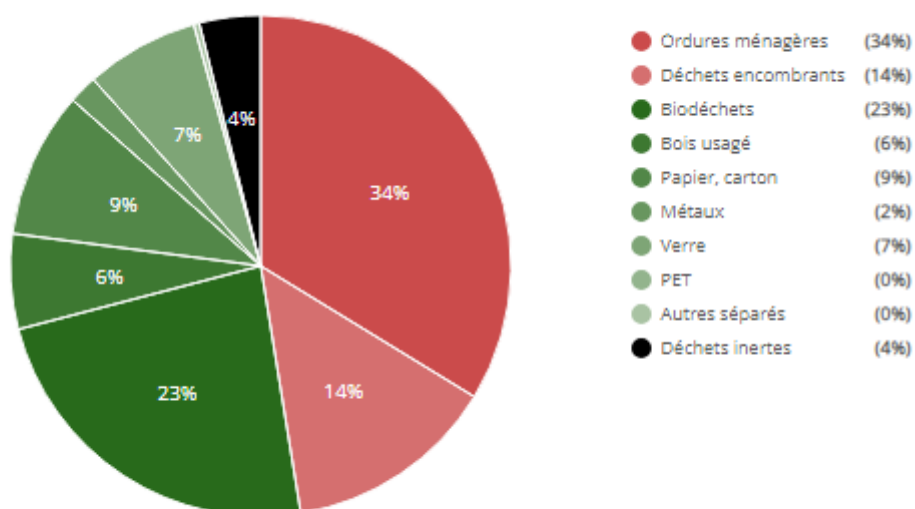
L'équipe du service voirie a été renforcée et est à nouveau complet suite à l'arrivée de deux nouveaux employés, à savoir M. Mathieu Catillaz et M. Damien Fogoz.

6.2 DECHETS

La déchetterie est toujours ouverte un samedi sur deux. La quantité de déchets récoltée sur notre commune est stable. En quelques chiffres, selon la statistique communale annuelle des déchets urbains.

Déchets collectés	Quantité
Incinérables (ordures ménagères et encombrants)	403.620 t
Biodéchets	199.840 t
Bois usagé	52.160 t
Papier, carton	80.290 t
Métaux	15.730 t
Verre	62.470 t
Appareils électroménagers et électroniques	2.450 t
Vêtements usagés	18'638 kg

2023 : Répartition déchets en [%]

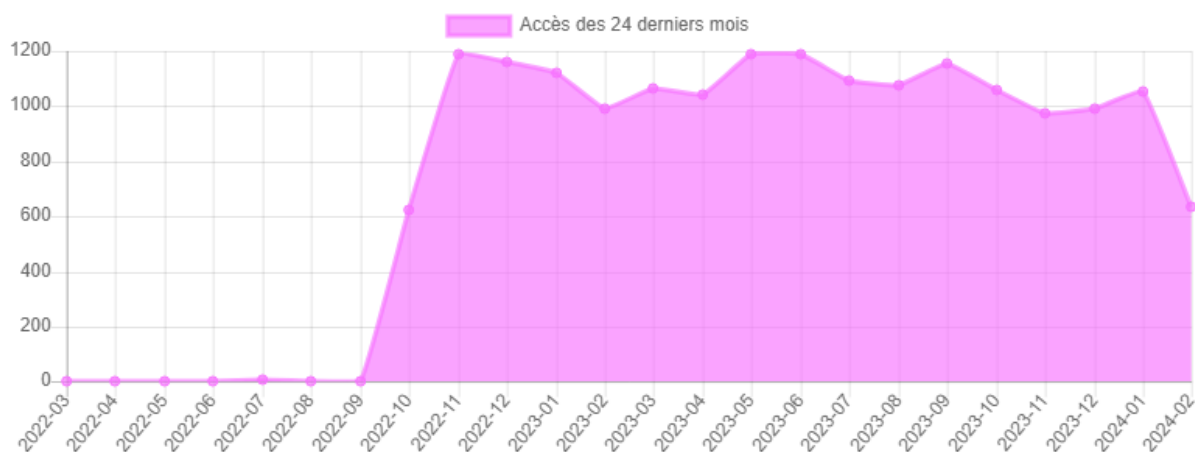


Taux de collecte séparée : 48.6 %

Graphique tiré des statistiques communales de la gestion des déchets

6.2.1 GastroVert Private

Depuis sa mise en service en octobre 2022, le système donne entière satisfaction malgré qu'il arrive que des matières autres qu'alimentaires (plastique notamment), sont présentes dans un des bacs GastroVert et compromet tout le processus de traitement et de valorisation. Sur l'année 2023, 29'284 kg ont été récoltés, ce qui donne 15,940 kg par habitant.



6.3 PARCS ET JARDINS

Un entretien courant est suivi sur nos différents parcs et places de jeux. La voirie favorise des procédés d'entretien manuel tels que brûlage des mauvaises herbes au gaz ou avec de l'huile de coude plutôt que l'utilisation de pesticides. Une zone de verdure n'est pas tendue régulièrement pour favoriser la biodiversité.

La Commune de Roche, comme les années précédentes, a participé à la campagne «1 Tulipe pour la VIE » orchestrée par l'association L'aiMant Rose. Cette campagne consiste à planter 8 tulipes blanches pour une rose afin de sensibiliser la population sur le fait qu'une femme sur huit est touchée par le cancer du sein.

De plus, une table supplémentaire a été installée dans le parc des Saulniers pour les piques-niques.

6.4 DECORATION DE NOËL

Le Temple de Roche n'a malheureusement pas été illuminé en 2023. La Municipalité est en discussion avec la Romande Energie afin de proposer une nouvelle projection lumineuse.

7. CIMETIERE

Rien à signaler.

8. DOMAINES ET TERRAINS COMMUNAUX

Dans le cadre de la réfection des chemins de plaine et suite à l'expertise des AF, le dossier suit son cours. Les travaux sont prévus pour le deuxième semestre 2024.

8.1 Forêts

Le GFA, mandaté par la commune s'occupe de l'entretien de nos forêts. Cette année, une grande coupe de rajeunissement au niveau des abords du Chalet du Creux avec une installation de câblage pour l'évacuation des billes a été effectuée.

8.2 VIGNES

La vigne de la commune sont travaillées depuis 2020 par M. Adrien Gostelli, vigneron-tâcheron. Nous avons récolté du raisin de qualité. Toutefois, les quotas n'ont pas été rempli.

2'208 kg de Chasselas

875 kg de Pinot noir

548 kg de Garanoir

De plus, lors de la douzième édition du Mondial du Chasselas qui s'est conclue jeudi 29 juin au château d'Aigle, le vin de la commune "Relais de Berthoudaz" millésime 2022 a été récompensé d'une médaille d'argent ! Avec 88 points, il a été plébiscité pour la franchise de son goût !

9. DIGUES ET COURS D'EAU

9.1 ECF DU HAUT-LAC

Les quelques travaux qui ne donnaient pas satisfaction ont été corrigés fin 2023. En ce qui concerne l'entretien de ce cours d'eau, les trois premières années, celui-ci est financé à 95 % par la DGE-Eau et les 5 % restant à charge des communes (Roche-Rennaz et Noville) et la DGMR (H144) selon la même clé de répartition que la construction de ce canal.

9.2 COURS D'EAU

L'entretien de l'Eau-Froide se fait par la commune sur les tronçons définis par le règlement d'entretien suite à l' ECF Eau-Froide. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 60 % par la DGE-Eau.

10. SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTS

La rencontre annuelle entre la Municipalité et les représentants des sociétés a eu lieu le 8 mars 2024 au carnotzet.

10.1 FESTIVITE DU 1^{ER} AOÛT

Les festivités du 1er août ont pu se dérouler devant la maison de commune et ont été épargnées par la pluie. Mélange subtil de patriotisme, de légèreté et de complicité, cette manifestation a été une réussite. La Municipalité tient à remercier l'USL, les sociétés locales ainsi que les employés communaux pour l'organisation de cette fête. Elle remercie également les représentants des communautés religieuses et M. le Préfet pour leurs interventions très appréciées



10.2 JEUNESSE LA CLIQUE

Le 1er janvier a eu lieu la traditionnelle soupe du premier de l'an offerte par la commune. Cette année, elle s'est déroulée dans le quartier du Grand-Cerlet. Chaque année, le lieu de cette rencontre change de décor pour le plus grand plaisir des habitantes et habitants.

Les 23 et 24 juin 2023, la Jeunesse La Clique a fêté ses 50 ans. Fondée en 1973, elle a toujours à cœur de faire vibrer le village tambours battants ! Toujours présente dans les différentes manifestations, elle est un pilier de la vie associative rotzérane.

Le souper villageois organisé par la Jeunesse de Roche a eu lieu le samedi 4 novembre à la Rotzérane. Plus de 200 personnes ont participé à ce souper suivi d'un bal sur le thème de la plage.

11. TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

11.1 POLICE DES CONSTRUCTIONS

Une séance hebdomadaire réunit le Municipal-délégué, le Greffe municipal et le technicien communal, afin de coordonner les dossiers et de préparer les objets qui seront portés à l'ordre du jour de la prochaine séance de Municipalité.

Le Greffe municipal, en collaboration avec le technicien communal, sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.).

Récapitulatif des dossiers traités en 2023

Nouvelles demandes	22 nouveaux projets (25 en 2022)
Permis de construire délivrés : procédure enquête publique	8 (8 en 2022)
Permis de construire délivrés : procédure dispense d'enquête publique	11 (12 en 2022)
Capteurs solaires	15 (12 en 2022)
Permis d'habiter/utiliser	4 (7 en 2022)
Permis de fouille/dépôt	7 (9 en 2022)
Arrêt de travaux	0 (2 en 2022)
Dénonciation à la Préfecture	1 (1 en 2022)
Autorisation pour abattage d'arbres protégés	10 (2 en 2022)
Emoluments administratifs perçus	CHF 26'017.45

Le Greffe municipal a également procédé au suivi courant des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente et archivage des dossiers terminés.

11.2 RÉNOVATION DE LA GARE

Les travaux de rénovation du bâtiment principal de la gare ont été réalisés cette année. Ce bâtiment, propriété des CFF, est recensé à leur Patrimoine puisqu'il s'agit d'une des deux gares de ce type les

mieux conservées le long de la ligne du Simplon. Les travaux concernent l'enveloppe du bâtiment et ont permis à la gare de retrouver son charme originel.

Les prochains chantiers, gérés par des entités des CFF spécifiques, concerneront la réhabilitation de la zone de parking avec la mise en place d'un parking-relais (P+R et B+R), le rehaussement des quais et de leurs accès pour les rendre conformes aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (LHand), ainsi que des travaux sur les voies et les systèmes (ATR) afin de mettre en place un système de conduite plus moderne et permettre une fréquence plus élevée.

12. ROUTES ET CHEMINS

12.1 Rc 780

Afin de sécuriser les voies de circulation par endroit bien dégradé, notamment pour la mobilité douce, la Municipalité a entrepris des réfections ponctuelles de chaussée le long de la RC780 et à la rue de la Gare.

Les secteurs suivants ont donc été identifiés pour un assainissement prioritaire :

RC780 – Chaussée au droit du carrefour rue de Montjoux ;

RC780 – Trottoir au droit du carrefour rue de Montjoux ;

RC780 – Chaussée au droit du carrefour Grand-Cercllet

RC780 – Chaussée au droit du carrefour rue de la Gare ;

RC780 – Chaussée au droit du giratoire « SODIROCHE » ;

Rue de la Gare – Chaussée à la hauteur de la gare CFF.

13. SERVICE DES EAUX

13.1 SIGE

Le rapport de gestion du SIGE est disponible sur le site www.sige.ch

13.2 EPUDEHL

Le rapport de gestion et les comptes EPUDEHL 2023 sont annexés au présent rapport.

14. SECURITE PUBLIQUE

14.1 POLICE

Les relations avec la gendarmerie vaudoise sont toujours bonnes, le poste de Villeneuve répondant à nos demandes. Un lien privilégié régulier permet d'être réactif à toutes nos demandes.

Pour 2023, concernant la commission de police, elle a délivré 49 ordonnances pénales (91 en 2022), dont 8 oppositions (4 refusées et 4 acceptées) et 300 amendes d'ordres (87 en 2022). Elle a procédé à aucune audition pour le traitement d'oppositions.

En 2023, la Gendarmerie a intervenu sur le territoire rotzéran pour 300 évènements contre 248 en 2022 (vol par effraction, trouble à la tranquillité/nuisance, litige, accident de circulation, animaux, cybercriminalité, etc.)

14.2 SDIS DU HAUT-LAC

Le rapport complet du SDIS du Haut-Lac peut être consulté sur le site de la Commune (onglet vie quotidienne – sécurité).

14.3 ORPC

Etant donné le rapport volumineux, le rapport complet de l'ORPC peut être consulté sur le site de la Commune (onglet vie quotidienne – sécurité).

15. BATIMENTS COMMUNAUX

Suite à l'acceptation du préavis 07/2022, tous les bâtiments communaux sont désormais équipés par un système de contrôle d'accès électronique.

15.1 MAISON DES SALINES

A la suite du départ de la locataire qui occupait les lieux depuis plus de 45 ans, il a été nécessaire de réaliser des travaux de rénovation dans cet appartement de 3.5 pièces afin de le mettre aux normes avant de pouvoir le relouer tout en conservant le respect qui est dû à cette bâtisse et en conservant l'esprit des murs (préavis n°18/2023).

C'est un logement d'environ 100m² composé d'un grand hall d'entrée aménageable, de quatre chambres, dont deux qui ont été réunies en un grand espace salon-salle à manger, d'une cuisine et d'une salle de bain.

15.2 TRANSFORMATION DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

A la suite de l'acquisition de ce bâtiment en janvier 2021, la Municipalité a présenté une demande de crédit au Conseil communal pour un projet visant à réhabiliter ce local en une garderie pouvant accueillir 19 places. Les études ont été lancées, la demande de permis de construire sera déposée courant 2024.

16. POLICE DU COMMERCE

Chaque année, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) met en place une campagne nationale sur un sujet particulier. En 2023, le thème choisi porte sur l'Indication des prix chez les opticiens. La Commune de Roche n'était pas touchée cette année par cette mission de la police du commerce.

17. CULTURE ET TOURISME

17.1 MUSEE SUISSE DE L'ORGUE

Quelques nouvelles du musée de l'Orgue (texte tiré de leur rapport d'activité 2023) :

Visites au Musée : **768** visiteurs (559 en 2022)

Animation musicale : **525** auditeurs ont assisté aux concerts 2023

Expositions temporaires : aucune

Membres : **312** membres

Le comité se présente comme suit pour 2023 :

Présidente : Myriam Clerc

Vice-président : Dominique Morisod

Trésorier : Dominique Morisod

Membres : Philippe Aquoise, muséographe, Julien Cattin, Sylvie Pingeon, Alexandre Piano et Christophe Renaud

18. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT

18.1 ELEVES, CLASSES ET SALLES

Effectifs

Les deux sites de Roche (Salines et Prés Clos) comptent eux 327 élèves, dont 225 domiciliés à Roche. Les classes se divisent comme suit : 3 classes de 1-2P, 2 classes de 3P, 1 classe de 3-4P, 1 classe de 4P, 3 classes de 5P, 2 classes de 6P, 3 classes de 7P et 3 classes de 8P. Répartit sur 18 classes., en fonction de leur âge.

A cela, 75 élèves du secondaire domiciliés à Roche se déplacent dans les classes de 9 à 11S à Villeneuve.

Mobiliers scolaires

La rénovation des tableaux suit son cours. Deux tableaux blancs interactifs ont été changés dans des classes de 7 et 8 P. Ces nouveaux outils, financés par l'ASPIHL, permettent de faire un pas de plus vers l'éducation dite numérique.

18.2 CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Conformément à la structure prévue par la loi en vigueur, le Conseil d'Etablissement a été renouvelé en 2021 et ceci pour la nouvelle législature. Fin 2023, les membres étaient les suivants :

Représentant des autorités communales :

- M. Léonard Studer Président – municipal des écoles de Villeneuve
- M. Chavannes Jean-Marc Municipal des écoles de Roche
- Mme Séverine Stettler Municipale des écoles de Chessel

Parents élus :

- Mme Bernard Danya Présidente APE, Villeneuve
- Mme Julia Pastore représentante des parents
- Mme Aurélie Vandewalle représentante des parents

Représentants de la société civile :

- Mme Maud Farine Conseillère Ecole-Famille
- Mme Odette Bernard Travailleur social de proximité
- M. Vincent Marti représentant des sociétés locales

Représentants de l'école

- Mme Christelle Emery représentante des enseignants
- Mme Catherine Borloz représentante des enseignants
- Mme Muriel Ansermoz Directrice de l'établissement scolaire
- M. José Sotillo Doyen de l'établissement scolaire

Il traite de divers sujets scolaires et parascolaires dans un esprit de collaboration et une vision de journée continue de l'enfant. Le Conseil d'Etablissement a également la possibilité de nommer des commissions pouvant étudier des sujets plus précis et ainsi être force de proposition. Il peut aussi faire appel aux représentants des élèves.

Depuis sa nouvelle élection, le Conseil d'Établissement dispose d'un budget pour concrétiser certains projets communautaires.

19. TRANSPORTS SCOLAIRES

La Municipalité rappelle que le chemin préconisé pour se rendre à l'école de Pré Clos est celui qui longe la voie de chemin de fer et non le long de la route Cantonale. En effet, celui-ci permet d'assurer une meilleure sécurité des enfants de par son large trottoir et la vitesse limitée des véhicules.

La mise en place d'un pedibus a été discuté mais faute de bénévoles, il n'a pas pu être mis en place. Ce sujet sera relancé et une communication rééditée dans l'espoir qu'un tel service puisse voir le jour rapidement.

20. FORMATION ET JEUNESSE

20.1 ACCUEIL DE JOUR ENFANTS – ARASAPE

L'année 2023 a été révélatrice du besoin de la population de bénéficier de places d'accueil, notamment parascolaires, puisqu'on enregistre une hausse du nombre d'heures de garde de 8%, tout type d'accueil confondu sur l'ensemble des communes du district.

Pour la commune de Roche, après une année de stabilisation on note une augmentation du nombre d'heures effectives de 16% par rapport à 2022. Les frais liés à l'ARASAPE restent néanmoins CHF 56'729.32 moins élevés que budgétés ce qui montre une gestion saine et équilibrée de l'association.

20.2 UAPE

La Cédille est ouverte de 6h30 à 18h30 tout au long de l'année scolaire. La fréquentation de cette structure a beaucoup augmenté ces dernières années et arrive à saturation. Cette augmentation a pu être absorbée grâce à la mise à disposition de la buvette de la Rotzérane pour les repas.

20.3 CRECHE

Le Conseil communal a validé par le biais du préavis 20/2023 un projet visant à réhabiliter le local de l'ancienne poste en une garderie pouvant accueillir 19 places, dont 5 en nurserie pour les enfants de moins de 18 mois et 14 places pour les enfants de 18 mois jusqu'à l'entrée à l'école. Les travaux débiteront courant 2024 en vue d'une ouverture prévue en 2025. La Municipalité est enthousiaste à l'idée de redonner vie à ce bâtiment central du village

20.4 PASSEPORT VACANCES

Pour cette année 2023, 11 personnes domiciliées à Roche ont participé à l'une des 35 activités proposées par le Passeport vacances.

21. AFFAIRES SOCIALES

21.1 INTEGRATION – CLASSE DE FRANÇAIS

Le nombre d'élèves aux cours de français au 31 décembre 2023 était de 7 (10 en 2022).

22. INTEGRATION ET QUALITE DE VIE

22.1 BIENVENUE CHEZ VOUS

Le jeudi 2 novembre a eu lieu la 10e édition de "Bienvenue chez vous", un événement rassemblant les nouveaux habitants de la commune, les personnes récemment naturalisées et les nouveaux citoyens, qui s'est déroulé cette année dans la salle de gym du collège des Salines. En cette occasion, les autorités communales, représentées par M. le Président du Conseil communal, Gilles Nagloo, et Mme la Syndique, Aurélie Tulot, ont eu l'opportunité de présenter la commune, son histoire et son organisation. Le Président de l'USL, M. Charles-Henry Pillet, a pour sa part présenté les sociétés locales de Roche ainsi que les activités proposées. La soirée "Bienvenue chez vous" a aussi été l'occasion d'accueillir les jeunes citoyens en leur remettant un petit cadeau, marquant leur accueil dans le monde des adultes. La Municipalité a remercié tout particulièrement Mme Loane Buchs, qui a relevé seule le défi de venir à la rencontre des autorités cette année. La soirée a été agrémentée d'une touche musicale par Aurore Vuataz, accompagnée à la guitare par son père. Aurore, résidente de Chessel et membre du FSG Roche, qui a participé et été sélectionnée pour la finale du tremplin suisse, a embelli cette belle soirée par sa performance, apportant joie et douceur.



22.2 MERITES ET DISTINCTIONS

Lors du « Bienvenue chez vous » la Municipalité a tenu à raviver une tradition qui s'était perdue au fil des ans : celle de l'attribution des distinctions et mérites Rotzérans. Cette cérémonie est l'opportunité de mettre en lumière et de remercier les habitants dont l'engagement, qu'il soit sportif, culturel ou bénévole, contribue à l'éclat de la commune à différents échelons.

M. Florian Ecoffey, Président de la commission des mérites, entouré de Mélanie Buchs, Amandine Berdoz, Linda Nadon et Aurélie Tulot, a eu l'honneur de décerner deux mérites et trois distinctions.

Pour cette édition, les mérites sont décernés à :

Habtom Amaniël pour ses excellents résultats sportifs (course à pied).

La jeunesse La Clique pour son dévouement auprès de la population pendant la crise Covid et son engagement lors des manifestations communales.

Les distinctions sont décernées à :

Aurore Di Meo pour son engagement et son dévouement à l'Espace Livres.

Alice Robert Nicoud pour ses excellents résultats sportifs (natation synchronisée)

Marlyse Buchs, Cyril Buchs, Heidi Martin et Sophie Burger Abbet pour leur participation à la Gymnaestrada 2023 à Amsterdam

22.3 COMMISSION D'ANIMATION

La commission d'animation a créé une association dont le comité est constitué des personnes ci-après :

Présidente : Annick Berdoz

Caissière : Monica Preite

Secrétaire : Dorothee Leroy

Vérificatrice des comptes : Aurélie Tulot

Les manifestations organisées en 2023 :

- 25/03/2023 Vide Grenier printemps
- 09/04/2023 Chasse aux Œufs de Pâques
- 07/10/2023 Vide grenier Automne
- 29/10/2023 Fête d'Halloween
- 12/2023 Les dimanches de l'avent

22.4 SORTIE DES AINES

Sortie des aînés, une journée sous la pluie mais sous le signe de la bonne humeur ! Cette année, elle a eu lieu le mercredi 13 septembre. Les aînés, accompagnés d'une délégation de la Municipalité, ont été en car visiter les Jardins Secrets puis, ils ont profité d'un bon repas et d'une jolie promenade dans la région d'Annecy. Cette magnifique journée, organisée par la commune et appuyée par M. De Carvalho, a été une véritable réussite ! Cette sortie a été sous le signe de la bonne humeur et pleine d'enthousiaste.



22.5 JUBILAIRE

Le 16 février 2023, une délégation municipale composée de Mme Tulot et M. Cattin ont eu l'honneur d'aller fêter les 100 ans de Mme Grote.

Le 28 mars, c'était au tour de M. Clausen de rejoindre les centenaires de Roche.

Deux nonagénaires étaient également à l'honneur cette année. La Municipalité a pu fêter le 90^{ème} anniversaire de Madame Imhof et de M. Yersin.

23. ESPACES LIVRES

Espace magnifique et très convivial, Madame Aurore Di Meo fait comme chaque année un travail remarquable et la Municipalité la remercie chaleureusement de sa disponibilité.

24. NATURALISATION

Le Greffe municipal continue à assurer les tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisations suisses dont notamment :

- renseignements généraux aux requérants ;
- vérification de la recevabilité des dossiers et contrôle des documents requis ;

- convocations des candidats pour l'établissement des rapport d'enquête, à l'audition de la Municipalité, établissement de la décision d'octroi de la bourgeoisie, avis de transmission des dossiers au Canton ;

Quelques chiffres :

1 dossier traité selon l'ancienne procédure est toujours pendants auprès des autorités cantonale et fédérale, la phase communale ayant été menée à bien.

8 nouveaux dossiers sont parvenus à Roche durant l'année écoulée. 10 dossiers sont dans l'attente de recevoir l'autorisation de la Confédération de se faire naturaliser.

22 candidats ont obtenu la naturalisation suisse en 2023 (toutes procédures confondues).

25. ROCHE INFO – BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Le Roche Info, a été distribué à quatre reprises dans les ménages rotzérans, soit :

N°34 – mars 2023

N°35 – juin 2023

N°36 – septembre 2023

N°37 – décembre 2023

Il est disponible en tout temps sur le site internet de la commune, sous les rubriques : La Vie à Roche / Administration communale / Roche info.



26. CULTTE

Rien à signaler pour 2023.

27. SUIVI DES VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION (GESTION 2022)

Vœu n°1 relatif à l'aménagement de la parcelle 919

Les travaux des villas étant enfin en cours sur la partie vendue de la parcelle 751, la commission de gestion souhaite que la Municipalité commence une réflexion sur l'utilisation de ces 1343 m². La demande d'espaces publics accueillants est effectivement très grande dans cette partie de la commune à forte densité de population. Un manque s'y fait incontestablement sentir et nous faisons confiance à la Municipalité pour y répondre adéquatement.

Réponse :

La Municipalité est consciente de ce manque et un projet sera présenté au Conseil communal pour l'aménagement de cette parcelle une fois l'ensemble des travaux terminés.

Vœu n°2 relatif à l'entretien de la piste finlandaise

Lors de notre tour du village, nous avons remarqué que la piste finlandaise dans le bosquet du Grand-Cercllet semblait ne pas avoir été entretenue depuis un certain temps. Nous relevons que la voirie fait un travail de très grande qualité sur l'ensemble du territoire communal. De ce fait, l'entretien de cet espace est-il peut-être déjà prévu ? Le cas échéant, nous remercions par avance la Municipalité de veiller à ce que le nécessaire soit fait pour que cette piste soit à nouveau praticable.

Réponse :

Le service de voirie de la commune a planifié un entretien de cet espace, le nécessaire sera effectué prochainement afin de maintenir son esprit convivial et praticable.

Vœu n°3 relatif à la politique communale de stationnement

Nous remercions la Municipalité pour ses réponses apportées à nos questions concernant le stationnement sur le territoire communal. Nous comprenons bien la nécessité de pondérer les coûts des mesures à prendre avec les besoins réels de la population. Si à ce jour le manque d'emplacements ne semble pas être particulièrement inquiétant, nous demandons toutefois à ce que cette problématique continue d'être surveillée avec attention. Nous souhaitons en effet que la densification imminente, due par exemple aux bâtiments locatifs qui doivent voir le jour prochainement, soit prise en considération par la Municipalité dans ses réflexions sur l'aménagement du territoire et de son règlement de stationnement.

Réponse :

La Municipalité restera vigilante sur ce point. Néanmoins, pour donner suite aux interpellations lors du Conseil communal du 10 mai 2023, des contrôles renforcés ont été effectués concernant le stationnement sur le territoire communal et aucune infraction majeure n'a été relevée.

Vœu n°4 relatif à la signalisation

La commission de gestion a également constaté que le panneau se trouvant en bas du pont de Chambon était complètement caché par la végétation et donc invisible aux usagers de la chaussée. Nous souhaitons que ce panneau soit dégagé et qu'une vérification de la visibilité des panneaux sur l'ensemble de la commune soit effectuée dans la foulée.

Réponse :

L'information a été transmise au service de voirie qui réglera ce problème dans les plus brefs délais. La Municipalité remercie la commission pour sa vigilance.

Remarque n°1 relative à l'aménagement de l'espace public

A ce sujet, la commission félicite la Municipalité pour le nouvel équipement installé dans le verger communal. Les tables et bancs sont très appréciés de la population. Nous encourageons donc les autorités à continuer ce développement de l'aménagement de l'espace public qui est essentiel pour la convivialité et le confort des habitants.

Réponse :

La Municipalité est ravie de constater que ces équipements sont appréciés et poursuivra l'aménagement du verger dans ce sens.

Remarque n°2 relative à la sécurité du carrefour Saint-Bernard – Pré de la Cava – la Planchette

Nous comprenons et soutenons la décision de la Municipalité qui n'envisage pas de faire passer les rues du village en zone à 30 km/h. La sécurité de ce carrefour reste cependant une préoccupation importante. Nous ne pouvons donc qu'inciter la Municipalité à se pencher sur le sujet.

Réponse :

La Municipalité n'a pas abandonné le projet de passer les rues du village en zone 30km/h mais le rapport de la DGMR indiquait qu'elle y était naturellement d'après les contrôles effectués. De plus, un tel aménagement demandant de gros investissements est en cours d'étude pour être intégré au plan vélo 2030 qui pourrait être en partie subventionné par le Canton et/ou la Confédération.

Quant à la signalisation du carrefour mentionné, elle sera repensée lors des travaux de réfection de la rue du Saint Bernard prévue prochainement avec le remplacement des collecteurs eaux claires / eaux usées.

Remarque n°3 relative aux locaux administratifs

Un autre point nous a encore interpellé : il semble, qu'à terme, l'administration pourrait souffrir d'un manque d'espace dans ses locaux. Il est toutefois à préciser que cela ne s'avère pas être une affaire urgente. La commission souhaite néanmoins le relever afin qu'un suivi du sujet puisse être fait, dans le but d'assurer le bien-être des collaborateurs communaux.

Réponse :

Dans l'état actuel, les bureaux de l'administration accueillent 5 collaborateurs pour 3.6 EPT dans des bureaux d'environ 100m². La loi impose 7m² par collaborateur pour des bureaux ouverts. La surface est donc en adéquation avec la taille actuelle du service. Néanmoins, si celui-ci devait s'agrandir, la Municipalité trouverait des solutions pour conserver le confort de travail des collaborateurs de la commune.

28. LISTE DES ABREVIATIONS

ACI	Administration cantonale des impôts	LVLAF	Loi vaudoise sur les allocations familiales
AI	Assurance invalidité	MA	Marge d'autofinancement
ARASAPE	Association régionale de l'action sociale	MCH2	Modèle comptable harmonisé 2
ASFICO	Autorité de surveillance des finances communales	OAJE	Office de l'accueil de jours des enfants
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	ORPCi	Organisation régionale de protection civile
AVCD	Association Vaudoise des Communes Délégatrices	PA	Plan d'affectation
AVS	Assurance vieillesse et survivants	PC	Prestations complémentaires
CAD	Chauffage à distance	PC	Protection civile
CIP	Caisse intercommunale de pensions	PM	Personne(s) morale(s)
DGMR	Direction générale de la mobilité et de routes	RC	Route cantonale
EC/EU	Eaux claires / Eaux usées	RI	Revenu d'insertion
ECA	Etablissement cantonal d'assurance	RIE3	Réforme de l'imposition des entreprises 3
ECF	Entreprise de correction fluviale	RTP	Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
EPUDEHL	Epuration des eaux du Haut Lac	SDIS	Service de défense incendie et secours
EQH	Equivalent-habitant	SIT	Système d'information du territoire
FSG	Fédération suisse de gymnastique	SOCIR	Société coopérative immobilière de Roche
GFA	Groupement forestier des Agittes	TPC	Transports publics du Chablais
LACI	Loi sur l'assurance-chômage	UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire	USL	Union des sociétés locales
LC	Loi sur les communes	ZI	Zone industrielle

29. COMPTES COMMUNAUX 2023

29.1 TABLEAUX : COMPARAISONS AVEC LE DERNIER EXERCICE

Comparaisons avec le dernier exercice

	2023	2022	différence
Impôt sur le revenu	1'804'241.71 CHF	1'828'315.60 CHF	-24'073.89 CHF
Impôt sur prestations en capital	73'169.65 CHF	34'317.95 CHF	38'851.70 CHF
Impôt sur la fortune	225'341.05 CHF	252'779.50 CHF	-27'438.45 CHF
Impôt à la source	87'645.17 CHF	68'420.49 CHF	19'224.68 CHF
Impôt spécial des étrangers	3'106.45 CHF	0.00 CHF	3'106.45 CHF
Impôt travailleurs frontaliers	348'499.30 CHF	281'315.65 CHF	67'183.65 CHF
Impôt bénéfice personnes morales	286'473.85 CHF	386'867.30 CHF	-100'393.45 CHF
Impôt capital personnes morales	6'597.40 CHF	2'647.40 CHF	3'950.00 CHF
Impôt immeubles personnes morales	32'154.05 CHF	35'152.55 CHF	-2'998.50 CHF
Impôt récupéré après défalcation	1'782.51 CHF	42'942.97 CHF	-41'160.46 CHF
Intérêts moratoires	27'659.14 CHF	24'037.41 CHF	3'621.73 CHF
Impôt foncier	377'517.95 CHF	357'353.05 CHF	20'164.90 CHF
Impôt sur les chiens	18'250.00 CHF	16'975.00 CHF	1'275.00 CHF
Droits de mutation	203'994.70 CHF	306'784.20 CHF	-102'789.50 CHF
Impôt sur les successions	41'107.80 CHF	247'581.10 CHF	-206'473.30 CHF
Part sur gains immobiliers	48'667.15 CHF	86'863.80 CHF	-38'196.65 CHF
Patentes alcools	16'676.35 CHF	16'676.35 CHF	0.00 CHF
	3'602'884.23 CHF	3'989'030.32 CHF	-386'146.09 CHF

29.2 RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Résultat de l'exercice 2023

	Budget 2023	Comptes 2023	Comptes 2023 résultat net avec amortissements, attrib./prélèv. aux réserves et imputations internes
	résultat net	résultat brut sans amortissements, attrib./prélèv. aux réserves et imputations internes	
Recettes	8'940'012.00 CHF	8'570'458.62 CHF	9'457'798.64 CHF
Dépenses	9'154'906.00 CHF	6'917'337.64 CHF	9'358'222.11 CHF
Déficit (bénéfice) présumé	-214'894.00 CHF		
Résultat		1'653'120.98 CHF	99'576.53 CHF

29.3 RECAPITULATION DES CHARGES ET RECETTES PAR NATURE

Récapitulation des charges et recettes par nature

		Charges			
30	Autorités et personnel	1'408'334.65	CHF		
31	Biens, services, marchandises	1'528'146.61	CHF		
32	Intérêts passifs	115'661.26	CHF		
35	Remboursements, participations	3'287'673.22	CHF		
36	Aides et subventions	577'521.90	CHF		
		Recettes			
40	Impôts			3'513'057.59	CHF
41	Patentes, concessions			76'499.50	CHF
42	Revenus du patrimoine			892'205.79	CHF
43	Taxes, émoluments			1'254'193.24	CHF
44	Parts aux recettes cantonales			48'667.15	CHF
45	Participations, remb. des collectivités publiques			2'776'410.75	CHF
46	Autres participations, subventions			9'424.60	CHF
	Total exploitation	6'917'337.64	CHF	8'570'458.62	CHF
		Amortissements, attributions / prélèvements aux fonds de financement			
33	Amortissements	908'021.82	CHF		
38	Attributions fonds de financement	873'988.45	CHF		
48	Prélèvements fonds, financements spéciaux			228'465.82	CHF
	Total amortissements, attrib./prélèv. fo	8'699'347.91	CHF	8'798'924.44	CHF
		Total effectif			
39/49	Imputations internes	658'874.20	CHF	658'874.20	CHF
	Total général	9'358'222.11	CHF	9'457'798.64	CHF
		Résultat 2023 - augm. du capital			
	Balance	99'576.53	CHF		
		9'457'798.64	CHF	9'457'798.64	CHF

29.4 AMORTISSEMENTS

330		Amort. patrimoine financier			
20.3301.1	Pertes sur débiteurs - divers			60.50	CHF
20.3301.45	Pertes sur débiteurs - déchets			-	CHF
20.3301.46	Pertes sur débiteurs - épuration			-	CHF
20.3301.81	Pertes sur débiteurs - serv. des eaux			-	CHF
21.3301	Pertes sur impôts PP & PM			59'761.36	CHF
Total du patrimoine financier ordinaire				59'821.86	CHF

331 Amort. obligatoire patr. admn.		
17.331.1208	Amortissements réfection du terrain de tennis 08/2012	895.98 CHF
19.331.1952	Amortissement logiciel communal et serveur 52/2019	19'294.00 CHF
31.331.1212	Amorti. Syndicat H144, part. travaux collectifs 12/2012	13'000.00 CHF
342.331.34	Amortissements Ancien Moulin, rénovation et transformation	30'000.00 CHF
343.331.1721	Amortissement rempl. chauffage maison des Vurziers 21/2017	2'500.00 CHF
343.331.1940	Amortissement réfection de l'appt. au rez, Vurziers 40/2019	1'294.00 CHF
344.331.1652	Amortissement réfection appartement Salines 4 52/2016	4'350.00 CHF
344.331.1716	Amortissement réfection d'appartement au 1er étage 16/2017	10'203.00 CHF
351.331.1161	Amortissement Collège des Salines, CAD	4'740.00 CHF
351.331.1941	Amortissement internet Collège Salines, préavis 41/2019	12'750.00 CHF
351.331.2168	Amortissement stores Collège des Salines, préavis 68/2021	3'603.00 CHF
351.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	6'846.00 CHF
352.331.1318	Amortissement Rotzérane, raccord. CAD préavis 18/2013	2'160.00 CHF
352.331.1653	Amortissement Rotzérane, réfection partielle 53/2016	6'800.00 CHF
352.331.1715	Amort. Rotzérane, renouvellement installations audio 15/2017	466.80 CHF
352.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	15'282.00 CHF
353.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	1'571.00 CHF
354.331	Amortissement	70'000.00 CHF
354.331.1425	Amortissement Maison Saulniers, raccord. CAD 25/2014	1'900.00 CHF
354.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	6'697.00 CHF
359.331	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos 1ère étape	86'000.00 CHF
359.331.1206	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos	86'100.00 CHF
359.331.1313	Amortissement Collège Prés-Clos, piste de saut 13/2013	5'340.00 CHF
359.331.1318	Amortissement Collège Prés-Clos, raccord CAD préavis 18/2013	1'880.00 CHF
359.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	7'014.00 CHF
42.331.1834	Amortissement PGA et RPGA 34/2018	10'400.00 CHF
430.331.1423	Amortissement réfection rue de la Bâtie (23/2014)	11'000.00 CHF
430.331.1536	Amortissement aménagement piétonnier et 128 places, 36/2015	25'800.00 CHF
430.331.1538	Amortissement réaménagement. rue du Grammont, préavis 38/2015	5'869.00 CHF
430.331.1830	Amortissement réaménagement à la Rte du Simplon 30/18	24'620.00 CHF
431.331.1720	Amortissement éclairage public complémentaire Grand-Cercllet	800.00 CHF
431.331.1830	Amortissement réaménagements à la route du Simplon, 30/2018	1'480.00 CHF
431.331.2053	Amort. éclairage Pré la Cava/ Vers la Gare, préavis 53/2020	0.00 CHF
45.331.2204	Amortissement installation GastroVert, préavis 04/2022	0.00 CHF
46.331.1946	Amortissement collect. drainages agricoles 46/2019	9'445.00 CHF
811.331.1833	Amortissement réfection chemin de l'Alex, préavis 33/2018	5'078.00 CHF
812.331.1433	Amortissement Génie civil station des Lizettes, 33/2014	79'000.00 CHF
812.331.1433.1	Amortissement appareillage station des Lizettes 33/2014	21'610.00 CHF
Total du patrimoine administratif ordinaire		595'788.78 CHF

29.5 ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RESERVE

380	Attrib. fonds résér., renouv.	
21.380	Attribution fonds de réserve pour débiteurs douteux	- CHF
21.380.1	Attribution à fonds de réserve risque de taxations	- CHF

Total des fonds de réserves, renouvellement **0.00 CHF**

381	Attrib. financements spéciaux	
21.3819	Attribution au financement de manifestations touristiques	3'176.00 CHF
31.3814	Attribution au fonds de réserve "Domaine et bâtiments"	350'000.00 CHF
40.3813	Attribution au fonds de réserve travaux	400'000.00 CHF
46.3811.1	Attribution à fonds de réserve	27'485.05 CHF
811.3813	Attribution fonds de réserve -Réseau	93'327.40 CHF

Total des fonds de réserves, financements spéciaux **873'988.45 CHF**

29.6 PRELEVEMENTS AUX FONDS DE RESERVE

480	Prélèvement fonds réserve	
344.480.1427	Prélèvement au fonds de réserve	203'956.28 CHF

481	Prélèvement financ. spéciaux	
812.481	Prélèvement au fonds de réserve eaux	24'509.54 CHF

Total prélevé des fonds de réserves **228'465.82 CHF**

29.7 RECETTES ALEATOIRES

Recettes aléatoires

21.4040	Droits de mutation	203'994.70 CHF
21.4050	Impôt successions et donations	41'107.80 CHF
21.4090	Impôt récupéré après défalcatons/rachat ADB	1'782.51 CHF
21.4221	Intérêts moratoires	27'659.14 CHF
21.4411	Part sur gains immobiliers	48'667.15 CHF

Total des recettes aléatoires disponibles **323'211.30 CHF**

29.8 PEREQUATION ET DEPENSES THEMATIQUES – DECOMPTE FINAL 2022

Péréquation et dépenses thématiques – décompte final 2022

	Acomptes facturés	Décompte final	Différence
Facture sociale (Péréquation indirect)	922'904.00 CHF	901'580.00 CHF	-21'324.00 CHF
Alimentation fonds de péréquation	-214'388.00 CHF	-701'645.00 CHF	-487'257.00 CHF
Réforme policière	148'119.00 CHF	125'680.00 CHF	-22'439.00 CHF
Totaux	856'635.00 CHF	325'615.00 CHF	-531'020.00 CHF

29.9 FACTURE SOCIALE – DECOMPTE FINAL 2022

Facture sociale – décompte final 2022

	Roche 0.1166073%	État 100%
PC à domicile et hébergement	293'660.86 CHF	251'837'432.00 CHF
Assurance maladie	130'135.09 CHF	111'601'139.00 CHF
RI + participation cantonale à l'assurance chômage	253'715.22 CHF	217'580'888.00 CHF
Subventions et aides aux personnes handicapées	140'593.93 CHF	120'570'422.00 CHF
Prestations famille et autres prestations sociales	75'806.46 CHF	65'010'040.00 CHF
Bourses d'études et d'apprentissage	37'559.46 CHF	32'210'209.00 CHF
Accord Etat-communes et supplément C.E.	-29'891.12 CHF	-25'634'000.00 CHF
Décompte final	901'579.90 CHF	773'176'130.00 CHF
./ acomptes 2022 facturés	-922'904.00 CHF	
Intérêts de retard	0.00 CHF	
Montant net	-21'324.10 CHF	773'176'130.00 CHF

29.10 INVESTISSEMENTS 2023

A noter que les investissements 2023 se sont élevés à :

Préavis	Titre	Investissements 2023
34/2014	PPA ZI Les Vernes, volet financier, préavis n° 34/2014	710.80 CHF
36/2019	Participation au financement de la construction du Canal du Haut Lac (36/2019)	57'158.22 CHF
58/2020	PA Les Vernes charges foncières, préavis 58/2020	603'927.80 CHF
08/2022	Réfection chemin AF 1ère étape (08/2022)	35'230.95 CHF
14/2022	Extinction ponctuelle éclairage public (14/2022)	27'391.45 CHF
19/2023	Réfection RC780 et rues communales (19/2023)	71'574.95 CHF
13/2022	Réaménagement du local voirie (13/2022)	11'514.64 CHF
18/2023	Rénovation appt ex-Vaudroz aux Salines 15 (18/2023)	203'956.28 CHF
20/2023	Transformation du bâtiment en une garderie (20/2023)	42'631.30 CHF
07/2022	Installation système d'accès électroniques aux bâtiments communaux, préavis 07/2022	150'580.15 CHF
		1'204'676.54 CHF

29.11 COMMENTAIRES PAR COMPTES ET RUBRIQUES

- 101.300** Traitement des vacances du Conseil communal sur l'exercice et en lien avec les travaux des commissions, suivi des dossiers et séance du Conseil communal. 4 Conseils communaux sur l'exercice au lieu de 5 en 2022 ce qui explique la diminution des frais.
- 102.300** Charge du traitement de base de la Municipalité en hausse à la suite de la validation du préavis 73/2021 Fixation des indemnités du syndic, des membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021-2026. En baisse par rapport à 2022 due au fonctionnement à 4 en début d'année 2023.
- 102.3001** En baisse par rapport à 2022 due au fonctionnement à 4 en début d'année 2023.
Une contrepartie vient également au revenu des comptes **102.436** et **11.439**, pour les prestations effectuées dans le cadre des organismes régionaux (ORPC, ASPIHL, ARASAPE, EPUDEHL et autres...). Le compte 102.436 est en hausse de revenus par rapport au budget à la suite de l'implication plus importante des Municipaux au sein de ces organismes.
- 102.3072** Charges de prévoyance professionnelle en lien avec la masse salariale.
- 11.301** Frais de traitement de l'entier du personnel communal (administratif, technique & bâtiments, conciergerie et voirie). Inférieur au budget mais à mettre en relation avec les comptes frais d'entretien des bâtiments en hausse qui intègrent les frais de la société de ménage qui a permis de diminuer les EPT du service conciergerie.
- 11.3011** Frais de traitement du personnel occasionnel pour remplacer à l'administration lors d'arrêt maladie longue durée.
- 11.303** En lien avec la masse salariale réelle d'exercice.
- 11.304** En lien avec la masse salariale réelle d'exercice.
- 11.305.2** Assurance maladie perte de gain. Cette assurance a été contractée par la Municipalité, afin d'assurer les éventuels cas d'assurance. La répartition de la charge est assurée à 60% par l'employeur et à 40% par les employés.
- 11.317** En légère hausse par rapport à 2022, année de reprise post COVID durant laquelle une partie des réceptions et manifestations ont été annulées.
- 11.319** Ce poste comprend les participations de la commune aux institutions de droit privé avec l'UCV, Aigle Région, Radio Chablais etc.
- 11.36590** Comme chaque année, la Municipalité a fait des dons à certaines associations qu'elle estime méritantes.
- 11.436** Remboursement des indemnités d'assurance. En lien avec le compte 11.3011.09.
- 11.439.02** Remboursement en lien avec les prestations du Boursier communal pour le compte de l'AVCD + diverses mises à dispositions.
- 11.4901** Montant total correspondant à la répartition des heures effectuées par les employés communaux dans les différents dicastères. Ces montants comprennent les rémunérations nettes ainsi que toutes les charges sociales correspondantes. Cette somme est à l'équilibre avec les différentes imputations internes en charges dans les différents centres de coûts.
- 15.351** Part de la subvention cantonale pour les Fondations d'écoles de musique (FEM), pour une somme de CHF 9.50 par habitant.

- 15.3523.1 Part de la subvention communale accordée aux élèves de l'école de musique.
- 18.3517 Participation de notre commune aux déficits du bassin n°7 des lignes de transports. Le montant est lié à la fréquence de la cadence des trains. L'augmentation réelle facturée est inférieure à celle qui avait été anticipée au niveau du budget.
- 19.311 Charges en lien avec l'achat et l'installation de 6 nouveaux laptops mis à disposition de l'ensemble du service administratif et des chefs de service.
- 19.315 Charges des travaux de maintenances effectués par nos partenaires informatiques. En diminution par rapport à 2022, année de la mise en place de l'externalisation des données.
- 21.3184 Charges liées aux procédures de poursuites engagées par l'État.
- 21.3301 Chiffres défalqués et donnés par la recette, correspondant aux pertes sur les impôts des PP, IS & PM.
- 21.4001 Montant de la perception des impôts des personnes physiques. Cette somme comprend les taxations définitives des années antérieures ainsi que les acomptes 2023. Stable par rapport à 2022 mais inférieur au budget, revu à la baisse dans le budget 2024.
- 21.4001.1 Rubrique en lien avec les perceptions des prestations en capital (impôt perçu sur les retraits du deuxième plier LPP, etc.).
- 21.4011 Montant de la perception pour les personnes morales pour leurs activités sur la commune, basé au 31.12.2023. En hausse par rapport au budget mais en baisse par rapport à 2022. Ce montant est très difficile à estimer car très variable d'une année à l'autre pour notre commune.
- 21.4040 Le droit de mutation est un impôt perçu en cas de transfert de la propriété d'un bien immobilier. Le droit de mutation est dû par l'acquéreur. Il est plus élevé que le budget mais inférieur à 2022, année de vente de plusieurs parcelles.
- 21.4050 Cet impôt est dû lors de succession. Ces entrées sont impossibles à budgéter. Elles sont pour 2023 beaucoup moins importantes qu'en 2022 et 2021 mais en lien avec les années antérieures.
- 21.4066 Taxe relative au nombre de nuitées effectives sur la commune.
- 21.4090 Revenus sur le rattrapage ou rachat des actes de défaut de bien.
- 21.4101 Police du commerce taxe des boissons alcooliques 2023 (sur place ou à l'emporter), sur notre commune.
- 21.4411 Part de revenu lié aux impôts et taxes perçues sur les gains immobiliers.
- 21.451 Participation cantonale en lien avec la compensation allouée dans le cadre de RIE III.
- 21.4903 Versement de la part bénéficiaire du compte du service des eaux. Cette somme représente la rétribution de ce service industriel à l'administration communale pour l'exploitation de ses ressources. En lien avec le compte 812.3903.
- 22.352.1 Alimentation de la péréquation directe 2023, pour notre commune. Les chiffres sont donnés par le Département des Finances de l'État de Vaud. En baisse par rapport à 2022 suite à un ajustement du calcul.

22.422	Revenu des placements et titres, du portefeuille communal
22.452.1	Retour de la péréquation directe 2022, pour notre commune. Les chiffres sont donnés par le Département des Finances de l'État de Vaud.
22.452.10	Retour de la péréquation directe 2021, pour notre commune. Les chiffres sont donnés par le Département des Finances de l'État de Vaud.
31.3814	Attribution d'une partie de l'excédent de recettes au fond de réserve « Domaine et bâtiments » pour financer de futurs projets.
31.4232	Revenu pour la servitude de Swisscom.
33.313.4	En lien avec la quantité de bouteilles de vin en stock au 31.12.2023 par rapport à l'année précédente. Fin 2023, la quantité en stock était nettement inférieure à 2022 due à une récolte plus faible.
340.4232	Revenu locatif des places de stationnements jaunes du domaine privé communal.
342.314	Augmentation due à des travaux nécessaires dans un local pour le remplacement de la porte d'accès.
342.322.34	Intérêts bancaires inexistantes en 2022 et non budgétés car renouvellement du prêt en novembre 2022 (après établissement des budgets) avec un taux à 1.28%.
343.314	Augmentation due à des travaux nécessaires au niveau de l'entretien des canalisations et de la toiture. Lors des travaux pour la rénovation de l'appartement ex-Vaudroz, certaines problématiques ont été mises en lumière et les travaux effectués.
343.4231	Diminution des revenus due à une location de l'appartement durant la période des travaux. L'appartement est à nouveau loué depuis le 01.03.2024.
344.314	Augmentation due à des travaux nécessaires dans un appartement de la maison des Salines suite à un problème d'humidité engendré par un problème de fuite d'une canalisation. Des travaux de recherche et de réparation ont été effectués. Assainissement, peinture... Une partie des frais a été pris en charge par l'assurance (compte 344.4363).
344.332.2318	Amortissement des travaux en une fois par prélèvement au compte de réserve « Domaine et bâtiments » selon conclusions du préavis 18/2023. A mettre en lien avec le compte 344.480.1427 prélèvement à la réserve. Cet amortissement aurait dû être mis dans le compte 343 et 344 car il s'agit d'un appartement de la maison des Vurziers et non des Salines. L'erreur a été constatée après la vérification des comptes, elle ne peut être corrigée mais cela n'engendre pas d'impact sur le résultat ni le bilan.
344.4231	Diminution des revenus due à un changement de locataire et à une période de transition nécessaire pour effectuer les travaux d'assainissement avant la relocation.
350.322	Intérêts bancaires inexistantes en 2022 et non budgétés car renouvellement du prêt en novembre 2022 (après établissement des budgets) avec un taux à 1.28%.
352.3123	Augmentation due à la hausse du prix de l'électricité.
352.322	Remboursement d'un des prêts à l'échéance du renouvellement courant 2022. Les intérêts inhérents sont donc supprimés.
353.3901	Augmentation des heures effectuées par le personnel de voirie pour la réalisation de travaux au sein du local voirie selon le préavis 13/2022.

- 355.314 Augmentation due à des travaux de restauration de la sonnerie du temple.
- 357.314.1 Augmentation due à l'intégration dans les frais d'entretien de la société de ménage externe en remplacement d'EPT au service conciergerie. A mettre en lien avec compte 11.301.
- 357.4271.1 Augmentation due à l'intégration de la location de la buvette de la Rotzérane pour respecter les normes OAJE pour l'accueil de 60 enfants.
- 359.314 Augmentation due à l'intégration dans les frais d'entretien de la société de ménage externe en remplacement d'EPT au service conciergerie. A mettre en lien avec compte 11.301.
- 359.322 Intérêts bancaires en augmentation par rapport à 2022 et non budgétés car renouvellement du prêt en novembre 2022 (après établissement des budgets) avec un taux à 1.28%."
- 40.3813 Attribution d'une partie de l'excédent de recettes au fond de réserve « Travaux » pour financer de futurs projets.
- 42.3147 Travaux de sécurisation de Sauquenil budgétés et effectués.
- 430.332 Amortissement des frais d'études pour le parking de la bâtie.
- 431.3120 Augmentation due à l'augmentation du prix de l'électricité. La commune étant facturée au forfait l'extinction de l'éclairage la nuit n'a pas eu d'incidence sur la facture.
- 431.3819 Attribuer au compte de réserve au bilan 9280.7.
- 431.4066 La commune a reçue CHF 15'683.70 sensiblement similaire à 2022 mais ce montant été directement déduit du compte 431.4066 pour l'attribuer en réserve au compte 9280.7.
- 431.411 Cette taxe est liée à la consommation électrique de l'ensemble de la commune. Plus faible que le budget due aux économies d'énergie réalisée suite aux mesures prises lors de la pénurie d'énergie.
- 44.315 Augmentation due à plusieurs réparations nécessaires sur les véhicules de la voirie notamment sur le Linder.
- 45.311 Augmentation due à l'achat de deux containers pour le verre installés au Grand Cercllet et à la Cava ainsi que le changement de sacs sur certains moloks.
- 45.311.1 Charge liée à la mise à disposition de la déchetterie sur le site du centre de Sogetri à Roche.
- 45.3180.10 La charge toujours très importante, répartie entre dans les charges de transport des déchets ainsi que dans la péréquation des transports selon contrat SATOM. Coût en augmentation constante d'année en année.
- 45.331.2204 Lié au préavis 04/2022 amorti en une fois en 2022 par prélèvement à la réserve travaux.
- 45.4342 Taxe perçue liée au nombre d'habitants, en légère augmentation entre 2022 et 2023.
- 45.4342.01 Rétribution de Gedechablais calculée en fonction des sacs taxés incinérés.
- 45.4361 Perception de divers tiers, comme : VetroSwiss et de Texaid.
- 46.314 Travaux prévus non réalisés en 2023. Remis au budget 2024.

- 46.322.0819 Intérêts bancaires plus élevés qu'en 2022 et non budgétés car renouvellement du prêt en novembre 2022 (après établissement des budgets) avec un taux à 1.28%.
- 46.3526.1 Montant facturé par l'entité intercommunale EPUDEHL pour le transport et le traitement des eaux usées. Montant calculé en EQH par habitant selon les modalités de la convention. Ce montant est en augmentation par rapport à 2022 due à une charge des eaux usées.
- 46.3526.2 Charge facturée par EPUDEHL en relation avec la taxe fédérale sur les micropolluants, correspondant à CHF 9.00 par habitant. En lien avec le compte de revenu 46.4526.
- 46.3811.1 Attribution au fonds de réserve pour l'entretien futur de nos collecteurs afin d'équilibrer le compte 46. A mettre en lien avec 46.434.01 et .02.
- 46.434.01 Rentrées exceptionnelles dues à des nouvelles constructions.
- 46.434.02 Rentrées exceptionnelles dues à des nouvelles constructions.
- 47.3147 Frais pour ECF du Rhône. Rattrapage sur 3 années.
- 51.352.01 Montant facturé par l'entité intercommunale ASPIHL pour la participation de la commune à l'ensemble des coûts scolaires du Cercle de Villeneuve. Montant calculé selon une clé de répartition en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.
- 51.4653 Remboursement de l'ASPIHL pour participation à des frais COVID 2021.
- 61.451 Solde après décompte final de la péréquation 2022 par l'état de Vaud.
- 61.437 Revenu des amendes d'ordres ou des sentences municipales notifiées durant l'exercice 2023.
- 65.3521.2 Augmentation du loyer de la caserne due à des frais pour le changement des serrures et la mise en conformité des installations électriques.
- 713.3654.2 Participation de notre commune à l'accueil de jour de la petite enfance. La clé de répartition est basée sur le nombre d'habitants et de la consommation des heures sur la commune. Décompte final moins élevé que budget à la suite de la non-ouverture de certaines structures et une optimisation des coûts. Auparavant compte 73.3654.2 mais séparé pour plus de clarté dans les comptes.
- 713.3654.7 Participation à l'accueil de jours des enfants (FAJE) pour une contribution socle hauteur de CHF 5.00 par habitant.
- 72 L'ensemble des charges concernant la participation à la cohésion sociale (anciennement facture sociale) sont en nette diminution selon le décompte provisoire de la DGAIC.
- 72.45155 Solde participatif de la commune à la facture sociale, selon décompte finale de 2022.
- 811.3901 Charge liée aux prestations du fontainier en faveur de la Commune de Roche et occasionnellement pour des Communes du Haut-Lac. En lien avec le compte de revenu 811.4359.
- 811.434 Perception de la taxe unique de raccordement au service des eaux à la délivrance du permis de construire puis le solde à l'annonce de fin de travaux via l'ECA.
- 811.435 Produits de la vente d'eau aux abonnés de notre commune (interne).

- 812.312.1+2** Détail et ventilation des charges participatives de notre commune à l'association intercommunale d'EPUDEHL. Chaque rubrique est clairement libellée pour en favoriser la lecture.
- 812.322** Intérêts bancaires non présents en 2022 et non budgétés car renouvellement du prêt en novembre 2022 (après établissement des budgets) avec un taux à 1.28%."
- 812.3903** Imputation interne des services industriels, en faveur du ménage communal.
- 812.4351** Produits de la vente d'eau à EPUDEHL sur cet exercice. En nette diminution par rapport à 2022 due à une vente d'eau elle aussi en nette diminution. En effet, suite à la mise en place de certaines infrastructures dans d'autres communes, cela impacte directement la vente d'eau pour Roche.
- 812.4351.3** Part des charges et prestations facturées à EPUDEHL dans le cadre du mandat de gestion intercommunale que Roche et Villeneuve ont passé avec cette structure.
- 812.481** Prélèvement au compte de recettes affectées 9280.63 pour équilibrer le compte.

30. CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, la Municipalité tient à remercier le Conseil communal pour sa confiance et adresse également ses remerciements à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, à toutes les bonnes volontés qui sont engagées dans les sociétés rotzérannes, ainsi qu'au personnel communal comme toujours autant sollicité par le volume en augmentation et la complexité des tâches à accomplir.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N° 25/2024 de la Municipalité au Conseil communal relatif au rapport de gestion et aux comptes 2023;
- Ouï** le rapport de la commission de gestion;
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;
- Décide**
1. D'approuver le présent rapport de gestion 2023 ;
 2. D'accepter les comptes communaux pour l'exercice 2023, tels que présentés, avec des charges pour un montant de CHF 9'358'221.11 et des revenus pour un montant de CHF 9'457'798.64 ;
 3. De valider l'excédent de recettes 2023 de CHF 99'576.53 ;
 4. D'attribuer l'excédent de recettes à Capital au Bilan, passant de CHF 1'442'094.28 à CHF 1'541'670.81 ;
 5. D'approuver le présent rapport de gestion 2023 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Adopté en séance de Municipalité le 14 mai 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

la Secrétaire municipale


Aurélie Tulot


R. Duronio



Municipal délégué : Municipalité *in corpore*

Annexes : Rapport de la fiduciaire
Comptes par ordre administratif
Liste des investissements du patrimoine administratif et financier
Bilans comparés



Patrice Badan
Expert fiduciaire diplômé

Route du Montagnier 114
1868 Collombey

Phone : 024 472 33 20
Fax : 024 472 33 30
E-mail : secretel@sgfi.ch

Municipalité de Roche
Madame la Syndique
Aurélie Tulot
Les Saulniers
1852 Roche

Collombey, le 17 mai 2024

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES
DE L'EXERCICE 2023

Rappel du mandat

- Mandat de révision des comptes de votre commune pour l'exercice 2023 selon la décision de votre Municipalité.

But

Exécuter un audit annuel de la comptabilité de votre commune selon le règlement sur la comptabilité des communes (RCC) ainsi que des directives édictées par le Canton (DIRE).

Exécution du mandat, période comptable

L'exercice comptable allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 a fait l'objet d'une révision les 22 et 23 avril 2024 dans les locaux de la Municipalité de Roche ainsi que la semaine suivante dans nos bureaux.

Plan d'audit

Le plan de notre audit a été le suivant :

- Entretien de mise en œuvre ;
- Contrôles formels de la comptabilité portant sur les comptes de fonctionnement et le tableau des investissements ;
- Contrôle du bilan, en particulier, des existants actifs et passifs et leur évaluation ;
- Etablissement du présent rapport à votre attention selon les dispositions de la NAS 910, Review (examen succinct) d'états financiers.



Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux Au conseil communal de la Commune de Roche

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la Commune de Roche, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Roche alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi vaudoise sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal vaudois sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Collombey, le 17 mai 2024

RNB Société Fiduciaire SA



Patrice Badan
Expert fiduciaire diplômé
Expert-réviseur agréé

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	2'012'287.28	684'147.10	2'199'325.00	594'000.00	1'940'218.80	643'910.45
10	Autorités	237'242.40	10'001.35	315'600.00	8'000.00	268'807.70	20'513.65
101	Conseil communal	29'382.45	50.00	39'000.00		37'894.70	100.00
101.300	Jetons de présence, traitements	27'990.00		37'000.00		37'300.00	
101.306	Frais et débours	1'392.45		2'000.00		594.70	
101.4370	Amendes absences aux séances du Conseil communal		50.00				100.00
102	Municipalité	207'859.95	9'951.35	276'600.00	8'000.00	230'913.00	20'413.65
102.300	Traitements	90'666.60		102'000.00		102'000.00	
102.3001	Vacations municipalité	70'940.00		105'000.00		75'870.00	
102.303	Assurances sociales, AVS, AI, AC, AF	14'866.40		19'000.00		16'434.35	
102.305.1	Assurances accidents	19.40		800.00		21.45	
102.305.2	Assurances maladies APG	2'305.05		3'500.00		3'466.55	
102.306	Indemnités et frais	5'861.90		7'000.00		5'920.25	
102.3072	Prestations complémentaires de prévoyance	23'200.60		39'300.00		27'200.40	
102.436	Jetons de présence		9'951.35		8'000.00		20'413.65
11	Administration	1'357'579.90	672'245.75	1'461'150.00	585'100.00	1'287'117.15	620'896.80
11.301	Traitements du personnel	861'318.00		949'800.00		831'270.50	
11.3011	Traitements personnel occasionnel	30'960.00					
11.3011.09	Traitement du personnel en maladies et accidents	18'732.65		15'000.00		28'074.85	
11.303	Assurances sociales, AVS - AI, AC, AF	79'449.45		87'300.00		76'550.00	
11.304	Cotisations caisse de pensions	137'743.15		174'600.00		124'099.30	
11.305.1	Assurances accidents	3'421.35		3'500.00		3'829.35	
11.305.2	Assurances maladies APG	12'684.00		12'500.00		16'217.55	
11.3061	Indemnités, remboursement de frais	1'564.05		4'000.00		2'356.15	
11.309	Charges diverses et formation professionnelle	9'093.10		6'000.00		4'289.25	
11.3100	Fournitures de bureau	2'608.00		6'000.00		2'258.30	
11.3101	Imprimés, entêtes, enveloppes	17'635.60		15'000.00		13'301.25	
11.3102	Journaux, abonnements, annonces, documentation	3'866.70		3'000.00		3'319.80	
11.3111.1	Achat matériel, mobilier & machine de bureau	122.35		6'000.00		829.90	
11.3111.2	Achat matériel télécommunication	336.40					
11.3131	Achat produit alimentaire (carnotzet, cafétérias..)	3'332.35		2'500.00		2'255.70	
11.315	Entretien mobilier & machines	4'484.65		4'500.00		4'484.65	
11.3157	Emoluments, service de la population	19'170.05		15'000.00		15'765.85	
11.3161	Frais locaux de l'administration (imputation interne)	42'000.00		42'000.00		42'000.00	
11.317	Réceptions, manifestations	25'968.41		20'000.00		20'397.05	
11.3181	Frais de port	6'584.75		7'500.00		9'127.90	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
11.3182	Frais de téléphone	2'113.25		2'500.00		1'930.71	
11.3183	Frais bancaires	5'344.44		7'000.00		6'113.64	
11.3184	Frais de contentieux			500.00		30.90	
11.3184.1	Frais société de recouvrement	1'279.00		1'700.00		894.20	
11.3185	Honoraires divers	11'871.40		10'000.00		16'752.20	
11.3186	Primes d'assurances	10'631.85		11'000.00		10'530.45	
11.3189	Frais divers, prestations de service	1'563.50		2'300.00		1'840.15	
11.319	Cotisations à des institutions de droit privé	31'279.05		32'000.00		31'371.10	
11.36530	Aides diverses aux sociétés locales	2'250.00		6'000.00		3'850.00	
11.36531	Personnes âgées	8'362.40		10'000.00		9'202.45	
11.36532	Participation piscine Villeneuve	950.00		950.00		950.00	
11.36590	Aides et dons divers	860.00		3'000.00		3'224.00	
11.4312	Emoluments de police et contrôle des habitants	35'035.70		30'000.00		31'033.40	
11.436	Remboursement de salaires APG-SUVA-C.I.P	18'732.65		15'000.00		28'079.85	
11.436.00	Remboursement de frais de contentieux	905.00		1'500.00		1'668.05	
11.436.2	Remboursement assurances	9'546.20					
11.439	Autres recettes et remboursement divers	2'075.20				1'072.50	
11.439.02	Mise à disposition de personnel	2'830.00		2'500.00		2'570.00	
11.465	Ainés participation course	1'420.00		1'600.00		1'300.00	
11.4901	Imputations internes salaires	601'701.00		534'500.00		555'173.00	
15	Affaires culturelles, loisirs	22'058.50		21'900.00		22'503.00	
15.351	Fondation écoles de musique (FEM) (cantonale)	18'458.50		18'000.00		17'803.00	
15.3523.1	Ecole de musique - aide individuelle (communale)	900.00		1'500.00		1'800.00	
15.3653	Aides et subventions aux sociétés culturelles	2'700.00		2'400.00		2'900.00	
17	Sports	1'049.88		900.00		900.00	
17.314	Tennis - entretien	39.90					
17.331.1208	Amortissements réfection du terrain de tennis 08/2012	895.98		900.00		2'500.00	
17.3901	Imputations internes	114.00					
17.4232	Tennis - location terrain			900.00		900.00	
18	Participation transports publics	273'679.20		288'775.00		238'848.35	
18.3188	Participation Noctibus	130.00		500.00		130.00	
18.3517	Part au déficit d'exploitation, lignes de transport	273'549.20		288'275.00		238'718.35	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
19	Service d'informatique	120'677.40	1'000.00	111'000.00	120'442.60		
19.311	Achat mobilier & matériel informatique	12'310.15		7'500.00	4'679.50		
19.311.1	Soft & licences	9'588.40		6'000.00	11'544.80		
19.315	Entretien - maintenance - travaux informatiques	53'755.50		50'000.00	68'869.20		
19.315.1	Maintenance des postes, réseau et téléphonie sur sites	11'792.60		15'000.00			
19.318.1	Internet & développement du site communal	6'273.55		5'300.00	5'153.00		
19.3186	Primes d'assurances	2'635.20		2'700.00	2'635.20		
19.331.1545	Amortissement rempl. informatique & télécom 45/2015				1'936.90		
19.331.1952	Amortissement logiciel communal et serveur 52/2019	19'294.00		19'500.00	19'294.00		
19.3901	Salaires imputation interne	5'028.00		5'000.00	6'330.00		
19.436	Remboursement de tiers		1'000.00				
2	FINANCES	897'971.35	6'028'957.39	948'189.00	5'830'504.00	1'255'800.89	5'810'240.43
20	Comptabilité gén, caisse, cont	60.50	529.45	2'500.00	26'361.90	15.36	
20.3301.1	Pertes sur débiteurs - divers	60.50		500.00	26'361.90		
20.3301.45	Pertes sur débiteurs - déchets			1'500.00			
20.3301.46	Pertes sur débiteurs - épuration			250.00			
20.3301.81	Pertes sur débiteurs - serv. des eaux			250.00			
20.422	Revenus extraordinaires		529.45			15.36	
21	Impôts	102'081.85	3'701'939.44	114'000.00	4'212'500.00	310'862.99	4'087'576.67
21.318	Frais de perception	31'976.43		30'000.00	35'004.10		
21.3184	Frais de contentieux	6'354.58		10'000.00	6'517.59		
21.329	Intérêts sur impôts	813.48		2'000.00	490.42		
21.3301	Pertes sur impôts PP & PM	59'761.36		70'000.00	92'620.88		
21.380	Attribution fonds de réserve pour débiteurs douteux				13'500.00		
21.380.1	Attribution à fonds de réserve risque de taxations				159'000.00		
21.3819	Attribution au financement de manifestations touristiques	3'176.00		2'000.00	3'730.00		
21.4001	Impôt sur le revenu	1'804'241.71		2'550'000.00	1'828'315.60		
21.4001.1	Impôt sur prestations en capital	73'169.65		50'000.00	34'317.95		
21.4002	Impôt sur la fortune	225'341.05		255'000.00	252'779.50		
21.4003	Impôt à la source	87'645.17		90'000.00	68'420.49		
21.4004	Impôt spécial des étrangers	3'106.45					
21.4005	Impôt travailleurs frontaliers	348'499.30		290'000.00	281'315.65		
21.4011	Impôt bénéfice personnes morales	286'473.85		160'000.00	386'867.30		
21.4012	Impôt capital personnes morales	6'597.40		10'000.00	2'647.40		
21.4013	Impôt immeubles personnes morales	32'154.05		35'000.00	35'152.55		

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21.4020	Impôt foncier		377'517.95		360'000.00		357'353.05
21.4040	Droits de mutation		203'994.70		130'000.00		306'784.20
21.4050	Impôt successions et donations		41'107.80		1'000.00		247'581.10
21.4061	Impôt sur les chiens		18'250.00		18'000.00		16'975.00
21.4066	Taxes de séjour		3'176.00		3'000.00		3'730.00
21.4090	Impôt récupéré après défalcactions/rachat ADB		1'782.51		30'000.00		42'942.97
21.4101	Taxe débit de boissons alcooliques		17'093.45		13'000.00		16'676.35
21.411	Concessions (FMHL)		4'513.10		4'500.00		
21.4221	Intérêts moratoires		27'659.14		35'000.00		24'037.41
21.4319	Frais d'encaissements, contentieux		6'354.58		10'000.00		6'517.59
21.4370	Amendes		1'300.00				
21.4411	Part sur gains immobiliers		48'667.15		100'000.00		86'863.80
21.451	Impôt participation du canton		27'631.88		17'000.00		32'447.01
21.4659	Redistribution de la taxe CO2 (sur masse salariale)		662.55		1'000.00		851.75
21.4903	Imputation interne S.l.		55'000.00		50'000.00		55'000.00
22	Service financier	795'829.00	2'326'488.50	831'689.00	1'618'004.00	918'576.00	1'722'648.40
22.352.1	Alimentation fonds péréquation directe, année en cours	795'829.00		831'689.00		918'576.00	
22.422	Revenu capital patrimoine financier		248'124.50		230'000.00		234'559.40
22.425.1	Gain sur vente immobilière						29'004.00
22.452.1	Retour fonds péréquation directe, année en cours		1'591'107.00		1'388'004.00		1'132'964.00
22.452.10	Retour fonds péréquation directe, année précédente		487'257.00				326'121.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'835'623.41	1'476'292.43	1'306'904.00	1'247'626.00	1'171'639.47	1'288'125.19
31	Terrain	409'358.40	41'538.00	95'245.00	42'000.00	74'913.80	52'004.35
31.312	Electricité station de pompage	345.45		1'500.00		666.30	
31.314.5	Amélioration des jardins communaux			1'500.00			
31.3142	Entretien des chemins			6'000.00		5'800.00	
31.3144	Entretien des drainages		239.35	3'000.00		1'276.05	
31.3185	Honoraires & prestations de services		4'611.70	1'000.00		3'267.45	
31.331.1212	Amorti: Syndicat H144, part. travaux collectifs 12/2012		13'000.00	13'000.00		13'000.00	
31.331.2206	Amortissement étude capacité des ponts, préavis 06/2022			45'500.00			
31.331.2208	Amort. réflexion des chemins AF 1ere étape, préavis 08/2022			23'245.00			

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
31.332.2206	Amortissement supplémentaire etude capacité des chemins AF		38'761.90				
31.3814	Attribution au fonds de réserve "Domaine et bâtiments"		350'000.00			50'000.00	
31.3901	Salaires imputation interne		2'400.00	500.00		904.00	
31.423	Location de terrains		41'538.00		42'000.00		45'918.00
31.4232	Redevances, droits de superficie, servitudes						6'086.35
32	Forêts et pâturages	22'178.95		22'000.00		23'454.15	
32.3142	Entretien des sentiers	58.00		1'000.00		239.00	
32.3143	Plantations		1'000.00				
32.3145	Frais pour dégagement des filets pare-pierres		2'000.00				
32.3146	Frais d'exploitations		8'620.95			2'363.95	
32.331.1719	Amortissement remplacement du pont d'Egraz 19/2017					7'351.20	
32.3526	Frais de gestion des forêts (GFA)		13'500.00		13'500.00		13'500.00
33	Vignes	53'409.15	45'238.00	36'740.00	35'000.00	39'656.93	39'739.10
33.313	Fournitures et marchandises		1'293.05		2'500.00		309.40
33.313.4	Variations stock		11'410.07				6'558.58
33.314	Frais d'exploitation		31'190.43		30'000.00		27'208.35
33.3161	Loyers et fermages				340.00		
33.3186	Primes assurances		898.60		850.00		898.60
33.319.1	Cotisations & taxes		160.00		550.00		160.00
33.3901	Salaires imputation interne		8'457.00		2'500.00		4'522.00
33.435	Vente de vin		45'238.00		35'000.00		39'739.10
34	Service des gérances	394'548.00	424'083.18	152'099.00	216'900.00	149'409.24	216'927.96
340	Service d'exploitation des gérances	11'203.35	13'950.00	12'200.00	14'200.00	11'762.00	13'050.00
340.3115	Véhicule intendant, redevances leasing		5'061.65		5'000.00		5'088.00
340.314	Entretien divers		650.00		500.00		
340.3141.01	Bâtiments et monuments, réparations actes de vandalismes				1'000.00		
340.3161	Stand de Villeneuve		1'069.15		1'200.00		1'041.40
340.3182	Frais de téléphone		31.05				
340.3185	Honoraires et frais d'expertises		553.00				553.00
340.3186	Primes d'assurances		1'552.50		500.00		1'462.60
340.3901	Salaires imputation interne		2'286.00		4'000.00		3'617.00
340.4231	Revenus des bâtiments (dépôt d'explosif)		1'200.00		1'200.00		1'200.00
340.4232	Location des places de stationnement		12'750.00		13'000.00		11'850.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
341	Maison du Tonnelier	1'283.30	10'800.00	3'500.00	10'800.00	1'194.15	10'800.00
341.314	Entretien du bâtiment	430.45		2'500.00		480.40	
341.3186	Primes d'assurances	852.85		1'000.00		713.75	
341.4231	Revenus Maison du Tonnelier, loyer		10'800.00		10'800.00		10'800.00
342	Ancien Moulin	60'370.21	76'731.90	42'500.00	76'600.00	42'926.54	77'697.96
342.3123	Energie et combustible	279.65		150.00		138.65	
342.313	Fournitures et marchandises			200.00			
342.314	Entretien du bâtiment	11'586.30		3'000.00		2'704.40	
342.3185	Honoraires et frais d'expertises			150.00			
342.3186	Primes d'assurances	9'676.35		9'000.00		7'894.30	
342.322.34	Intérêts Ancien Moulin, rénovation et transformation	8'827.91				2'189.19	
342.331.34	Amortissements Ancien Moulin, rénovation et transformation	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
342.422	Intérêts Ancien Moulin, rénovation et transformation						1'149.96
342.4231	Revenus Ancien Moulin, loyer		70'968.00		71'000.00		70'968.00
342.4363	Remboursement des tiers (primes ECA, etc)		5'763.90		5'600.00		5'580.00
343	Maison des Vurziers	14'818.80	15'355.00	11'444.00	20'800.00	13'628.90	20'800.00
343.3123	Electricité & combustible	5'973.90		5'850.00		7'133.70	
343.314	Entretien du bâtiment	3'878.20		500.00		1'548.00	
343.3186	Primes d'assurances	829.70		800.00		701.20	
343.331.1721	Amortissement rempl. chauffage maison des Vurziers 21/2017	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
343.331.1940	Amortissement réfection de l'appt. au rez. Vurziers 40/2019	1'294.00		1'294.00		1'294.00	
343.3901	Salaires imputation interne	343.00		500.00		452.00	
343.4231	Revenus Maison des Vurziers, loyer		12'055.00		15'500.00		15'520.00
343.4231.1	Revenus Maison des Vurziers, part. charges		3'300.00		5'300.00		5'280.00
344	Maison des Salines	255'184.29	261'413.08	32'285.00	52'000.00	30'907.90	52'080.00
344.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	8'387.15		10'920.00		6'789.40	
344.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	2'584.80		2'592.00		2'584.80	
344.3123	Electricité	1'708.20		1'120.00		794.25	
344.314	Entretien du bâtiment	19'694.21		1'000.00		4'320.65	
344.3186	Primes d'assurances	1'214.65		1'100.00		961.80	
344.331.1652	Amortissement réfection appartement Salines 4 52/2016	4'350.00		4'350.00		4'350.00	
344.331.1716	Amortissement réfection d'appartement au 1er étage 16/2017	10'203.00		10'203.00		10'203.00	
344.332.2318	Amortissement supplémentaire rénovation appt ex Vaudroz	203'956.28					
344.3901	Salaires imputation interne	3'086.00		1'000.00		904.00	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
344.4231	Revenus Maison des Salines, loyer		42'600.00		48'000.00		48'000.00
344.4231.1	Revenus Maison des Salines, part. charges		3'660.00		4'000.00		4'080.00
344.4363	Remboursement d'assurances et de tiers		11'196.80				
344.480.1427	Prélèvement au fonds de réserve		203'956.28				
346	Café de la Place (locataire/sous-locataire)	45'333.20	45'333.20	42'000.00	42'000.00	43'577.25	42'000.00
346.316	Café de la Place Roche Sàrl, loyer local commercial	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
346.316.1	Café de la Place Roche Sàrl, part. charges local commercial	9'333.20		6'000.00		7'577.25	
346.4231	Café de la Place Roche Sàrl, revenu loyer		36'000.00		36'000.00		36'000.00
346.4231.1	Café de la Place Roche Sàrl, revenu part. charges		9'333.20		6'000.00		6'000.00
347	Chalet du Creux	315.00	500.00	300.00	500.00	248.35	500.00
347.3186	Primes d'assurances	315.00		300.00		248.35	
347.423	Location du chalet		500.00		500.00		500.00
348	Ancienne Poste - parcelle n°540	6'039.85	7'870.00	7'870.00		5'164.15	
348.3123	Electricité & combustible	3'935.40		4'220.00		3'175.35	
348.314	Entretien du bâtiment	1'392.90		3'000.00		1'379.25	
348.3186	Primes d'assurances	711.55		650.00		609.55	
35	Bâtiments communaux	956'128.91	965'433.25	1'000'820.00	953'726.00	884'205.35	979'453.78
350	Batiment communal - parcelle n°200	29'142.25	178'800.00	7'500.00	179'000.00	5'683.37	181'932.80
350.314	Entretien du bâtiment	216.95		5'000.00			
350.3186	Primes d'assurances	2'455.05		2'500.00		2'140.05	
350.322	Intérêts emprunt		26'470.25			3'543.32	
350.422	Intérêts emprunt						3'132.80
350.4231	Revenu du bâtiment		178'800.00		179'000.00		178'800.00
351	Collège des Salines	158'593.80	248'000.00	182'260.00	248'000.00	161'793.05	251'243.00
351.3011	Personnel occasionnel	1'415.00		3'000.00			
351.311	Achats machines et matériel	488.35		3'000.00		370.75	
351.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	29'354.90		39'000.00		23'762.80	
351.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	9'046.80		9'072.00		9'046.80	
351.3123	Electricité	9'015.35		8'860.00		5'943.70	
351.313	Fournitures diverses	4'613.90		3'500.00		4'186.30	
351.314	Entretien du bâtiment	31'091.60		45'000.00		49'409.25	
351.315	Entretien des machines & matériel	635.85		2'000.00		1'291.60	
351.3186	Primes d'assurances	4'994.05		4'500.00		4'257.85	
351.331.1161	Amortissement Collège des Salines, CAD	4'740.00		4'740.00		4'740.00	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351.331.1941	Amortissement internet Collège Salines, préavis 41/2019	12'750.00		12'750.00		12'750.00	
351.331.2168	Amortissement stores Collège des Salines, préavis 68/2021	3'603.00		3'605.00		3'603.00	
351.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	6'846.00		3'233.00			
351.3901	Salaires imputation interne	39'999.00		40'000.00		41'146.00	
351.3901.0	Salaires imputation interne, personnel auxiliaire					1'285.00	
351.4271.2	Collège des Salines, locaux communaux (imp. interne)		6'000.00		6'000.00		6'000.00
351.4363	Remboursement d'assurances et de dommages						2'275.00
351.452	Participation du cercle		242'000.00		242'000.00		242'968.00
352	Salle polyvalente	155'892.36	98'072.25	157'185.00	99'450.00	149'223.15	114'028.40
352.3011	Personnel occasionnel	1'415.00		3'500.00			
352.311	Achats machines et matériel	700.15		1'000.00		405.55	
352.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	13'393.45		22'100.00		10'906.85	
352.3121.0	Chauffage à distance, énergie et combustible / Vestiaires	3'202.75		11'050.00		2'599.70	
352.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	6'461.85		6'480.00		6'461.95	
352.3123	Electricité	24'950.05		13'440.00		17'671.65	
352.313	Fournitures diverses	5'801.80		4'000.00		4'886.25	
352.314	Entretien bâtiment	15'179.20		15'000.00		8'547.05	
352.314.1	Entretien anciens vestiaires Football (Buvette)	4'462.20		1'000.00		11'001.70	
352.314.2	Entretien terrain de football	7'305.31		6'000.00		12'413.90	
352.3153	Entretien du mobilier et des équipements	3'301.00		4'000.00		6'320.30	
352.3154	Entretien des machines et matériel d'entretien	287.55		2'000.00			
352.3182	Taxes téléphoniques/ Internet	929.90		840.00		881.20	
352.3186	Primes d'assurances	5'851.35		5'100.00		4'870.05	
352.322	Intérêts emprunt			7'500.00		5'390.00	
352.331.1318	Amortissement Rotzérane, raccord. CAD préavis 18/2013	2'160.00		2'160.00		2'160.00	
352.331.1653	Amortissement Rotzérane, réfection partielle 53/2016	6'800.00		6'800.00		6'800.00	
352.331.1715	Amort. Rotzérane, renouvellement installations audio 15/2017	466.80				5'928.00	
352.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	15'282.00		7'215.00			
352.3901	Salaires imputation interne	37'942.00		38'000.00		40'694.00	
352.3901.0	Salaires imputation interne, personnel auxiliaire					1'285.00	
352.4271	Salle polyvalente, revenu location		4'930.00		8'000.00		6'374.00
352.4363	Remboursement d'assurances et de dommages		1'504.25				
352.452	Participation cercle		91'450.00		91'450.00		91'760.00
352.4653	Participations de tiers, loisirs et sports		188.00				13'150.60
352.4657	Participations de tiers, énergie						2'743.80

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	Bâtiment Feu - Voirie	25'462.90	9'600.00	20'182.00	9'600.00	14'458.95	9'600.00
353.311	Achats machines et matériel		500.00				
353.3121	Energie & combustible	6'061.05		5'240.00		4'235.25	
353.3123	Electricité	1'371.05		4'000.00		1'659.90	
353.313	Fournitures diverses	73.70		500.00			
353.314	Entretien du bâtiment	682.00		2'500.00		1'708.15	
353.315	Entretien des machines	2'160.80		2'000.00		2'613.35	
353.3186	Primes d'assurances	743.30		700.00		625.30	
353.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	1'571.00		742.00			
353.3901	Salaires imputation interne	12'800.00		4'000.00		3'617.00	
353.4271.2	Revenus bât. Feu - Voirie, loyer commercial (imp. interne)		9'600.00		9'600.00		9'600.00
354	Maison des Saulniers	149'093.35	75'945.00	153'972.00	76'400.00	130'224.25	78'051.25
354.3011	Personnel occasionnel	424.00		450.00			
354.311	Achats machine et matériel	1'657.50		500.00		14.90	
354.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	8'227.10		10'400.00		7'497.75	
354.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	5'169.55		5'200.00		5'169.55	
354.3123	Electricité	3'616.80		3'360.00		2'315.10	
354.313	Fournitures diverses	2'778.25		2'000.00		1'120.15	
354.314	Entretien du bâtiment	9'479.50		20'000.00		7'832.95	
354.315	Entretien des machines	4'871.35		3'000.00		3'270.05	
354.3186	Primes d'assurances	4'216.30		4'000.00		3'589.80	
354.331	Amortissement	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
354.331.1425	Amortissement Maison Saulniers, raccord. CAD 25/2014	1'900.00		1'900.00		1'900.00	
354.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	6'697.00		3'162.00			
354.3901	Salaires imputation interne	30'056.00		30'000.00		27'514.00	
354.422	Intérêts emprunt Maison des Saulniers						1'156.25
354.4271	Revenus Maison des Saulniers, location		31'545.00		32'000.00		32'495.00
354.4271.1	Revenus Maison des Saulniers, part. charges		2'400.00		2'400.00		2'400.00
354.4271.2	Revenus Maison des Saulniers, locaux (imputation interne)		42'000.00		42'000.00		42'000.00
355	Temple et salle communautaire	19'204.40	8'760.00	18'876.00	8'760.00	27'458.20	8'760.00
355.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	4'193.65		4'680.00		3'394.60	
355.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	1'292.25		1'296.00		1'292.40	
355.314	Entretien du Temple et clocher	11'783.05		8'000.00		20'105.50	
355.315	Entretien du mobilier et des équipements	1'010.15		2'000.00			
355.3186	Primes d'assurances	925.30		900.00		856.70	
355.3901	Salaires imputation interne			2'000.00		1'809.00	
355.4271.1	Revenus Temple et salle comm. - loyer		7'800.00		7'800.00		7'800.00
355.4271.2	Revenus Temple et salle comm. - charges		960.00		960.00		960.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
356	Garages communaux	63.00		50.00		41.40	
356.3186	Primes d'assurances	63.00		50.00		41.40	
357	UAPE (Unité d'accueil pour les écoliers)	38'281.60	75'640.00	23'550.00	61'400.00	62'530.70	61'521.35
357.3011	Personnel occasionnel	424.00		450.00			
357.311.1	UAPE, achats machines et matériel	3'277.40		2'000.00		2'761.10	
357.314.1	Entretien UAPE	14'283.20		1'000.00		5'761.95	
357.3186.1	Primes d'assurances UAPE	297.00		100.00		234.20	
357.331.1712	Amortissement nouvelle UAPE aux Prés-Clos, préavis (12/17)					35'302.45	
357.3901	Salaires imputation interne	20'000.00		20'000.00		18'471.00	
357.4271.1	UAPE, locations locaux		74'220.00		61'400.00		61'521.35
357.4359	Ventes et prestations diverses		1'420.00				
358	Grange des Saulniers	3'618.10	960.00	2'850.00	960.00	3'217.80	960.00
358.314	Entretien du bâtiment	2'067.00		1'500.00		1'992.00	
358.3186	Primes d'assurances	408.10		350.00		321.80	
358.3901	Salaires imputation interne	1'143.00		1'000.00		904.00	
358.4271.2	Revenus Grange des Saulniers, locaux (imputation interne)		960.00		960.00		960.00
359	Collège de Prés-Clos	376'777.15	269'656.00	434'395.00	270'156.00	329'574.48	273'356.98
359.3011	Personnel occasionnel	3'207.00		3'400.00			
359.311	Achats machine et matériel	357.55		1'000.00		370.75	
359.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	9'178.80		11'750.00		8'349.45	
359.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	5'815.75		5'832.00		5'815.75	
359.3123	Electricité	5'515.35		4'480.00		4'291.30	
359.313	Fournitures diverses	4'203.85		6'000.00		3'419.05	
359.314	Entretien du bâtiment	65'314.10		17'000.00		41'627.80	
359.315	Entretien du matériel & équipements	5'950.95		3'000.00		4'029.75	
359.3185	Honoraires divers			300.00			
359.3186	Primes d'assurances	6'653.50		6'000.00		5'685.80	
359.322	Intérêts emprunt	17'016.63				2'277.87	
359.322.1206	Intérêts emprunt agrand. collège Prés-Clos	22'201.67		28'000.00		26'255.96	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
359.331	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos 1ère étape	86'000.00		86'000.00		86'000.00	
359.331.1206	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos	86'100.00		86'100.00		86'100.00	
359.331.1313	Amortissement Collège Prés-Clos, piste de saut 13/2013	5'340.00		5'340.00		5'340.00	
359.331.1318	Amortissement Collège Prés-Clos, raccord CAD préavis 18/2013	1'880.00		1'880.00		1'880.00	
359.331.2207	Amortissement système d'accès bâtiments, préavis 07/2022	7'014.00		3'313.00			
359.331.2210	Amort. étude de projet scolaire DU0, préavis 10/2022			120'000.00			
359.3901	Salaires imputation interne	45'028.00		45'000.00		45'216.00	
359.3901.0	Salaires imputation interne, personnel auxiliaire					2'915.00	
359.422	Intérêts emprunt						2'013.98
359.4363	Remboursement de dommages et divers				500.00		776.00
359.4522	Participation du cercle		269'656.00		269'656.00		270'567.00
4	TRAVAUX	1'593'560.71	702'207.83	1'204'912.00	713'828.00	3'178'131.45	2'589'578.06
40	Service administratif	413'129.10	26'017.45	14'950.00	25'000.00	63'573.70	25'761.70
40.3102	Frais d'enquêtes de constructions	10'284.10		10'000.00		10'770.70	
40.3185.1	Informatisation du territoire - SIT			2'400.00		2'803.00	
40.3185.2	Cartiviera & Citimage	2'845.00		2'550.00			
40.3813	Attribution au fonds de réserve travaux	400'000.00				50'000.00	
40.4313	Emoluments administratifs (permis de construire, d'habiter)		26'017.45		25'000.00		25'761.70
41	Service technique	57'179.00		49'000.00		60'945.80	
41.3185	Honoraires et frais d'expertises	5'752.00		4'000.00		2'165.80	
41.3901	Salaires imputation interne Ser. tech.	51'427.00		45'000.00		58'780.00	
42	Service de l'urbanisme	29'602.41		36'100.00		1'870'455.85	1'795'130.00
42.3147	Entretien des ouvrages de protection			10'000.00			
42.3185	Honoraires et frais d'expertises	11'151.41		10'000.00		35'889.25	
42.3185.2	Honoraires spécifiques à Agglo. Rivelac	8'051.00		5'700.00		5'622.00	
42.331.1834	Amortissement PGA et RPGA 34/2018	10'400.00		10'400.00			
42.332.1942	Amort. suppl. vente parcelles 924-931, préavis 42/2019					4'093.25	
42.332.2212	Amort. suppl. plan zone réservée communale, préavis 12/2022					29'721.35	
42.3812	Attribution à fonds de réserve					1'795'130.00	
42.425.1	Gain sur vente de terrain						1'795'130.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	Service des routes	257'015.28	59'827.75	309'109.00	90'500.00	323'442.85	78'168.00
430	Service d'exploitation des routes	198'530.68	4'934.80	232'829.00	500.00	212'763.10	8'921.70
430.3110	Achats machines et matériel	5'239.00		5'000.00		6'347.25	
430.3114	Achats machines, matériel exploitation et entretien	5'581.69		5'000.00		10'708.25	
430.3115	Véhicule, redevances leasing			15'000.00			
430.3124	Carburant	9'504.60		8'000.00		7'067.50	
430.3135	Achats petit matériel	4'358.22		4'000.00		2'524.40	
430.3142.1	Entretien du réseau routier	8'479.66		30'000.00		6'618.95	
430.3142.2	Entretien giratoires et aménagement	1'523.24		2'000.00		4'754.30	
430.3143	Entretien signalisation routière	4'246.45		6'000.00		16'741.10	
430.3143.1	Marquage des routes	132.92		2'500.00		3'269.05	
430.315	Entretien des machines, véhicules	13'457.15		20'000.00		25'929.40	
430.3161	Loyers locaux de la Voirie (imp. Interne)	16'560.00		17'040.00		16'560.00	
430.3162	Redevances d'utilisation et droits de superficie CFF	800.00		800.00		800.00	
430.3163	Location de machines	1'558.15		2'500.00		508.80	
430.3185	Honoraires, expertises	520.00		1'000.00		1'816.30	
430.3186	Primes d'assurance	5'954.60		8'000.00		5'954.60	
430.3186.1	Frais d'assurance (franchise)	920.00				1'000.00	
430.3192	Taxes et immatriculation véhicules	2'714.00		3'700.00		3'223.20	
430.331.1423	Amortissement réfection rue de la Bâtie (23/2014)	11'000.00		11'000.00		11'000.00	
430.331.1536	Amortissement aménagement piétonnier et 128 places, 36/2015	25'800.00		25'800.00		25'800.00	
430.331.1538	Amortissement réaménagement. rue du Grammont, préavis 38/2015	5'869.00		5'869.00		5'869.00	
430.331.1830	Amortissement réaménagement à la Rte du Simplon 30/18	24'620.00		24'620.00		24'620.00	
430.332	Amortissement travaux	9'693.00					
430.3901	Salaires imputation interne	39'999.00		35'000.00		31'651.00	
430.436	Remboursement de tiers		4'734.80		500.00		6'021.70
430.465	Participations de tiers		200.00				2'900.00
431	Eclairage public	58'484.60	54'892.95	76'280.00	90'000.00	110'679.75	69'246.30
431.3120	Eclairage public, achats énergie	38'394.75		35'000.00		25'198.90	
431.3121	Entretien éclairage public	4'889.65		15'000.00		6'554.35	
431.3143	Eclairage public, extensions, améliorations	12'920.20		4'000.00		9'521.45	
431.331.1720	Amortissement éclairage public complémentaire Grand-Cerlet	800.00		800.00		800.00	
431.331.1830	Amortissement réaménagements à la route du Simplon, 30/2018	1'480.00		1'480.00		1'480.00	
431.331.2053	Amort. éclairage Pré la Caval/ Vers la Gare, préavis 53/2020					1'737.00	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431.3814	Attribution fonds de réserve renouvellement éclairage public					50'000.00	
431.3819	Attribution fonds de réserve soutien énergies renouvelables			20'000.00		15'388.05	
431.4066	Taxe soutien énergies renouvelables, efficacité énergétique				20'000.00		15'388.05
431.411	Taxe usage au sol, Romande Energie		54'892.95		70'000.00		53'858.25
44	Parcs, promenades, cimetières	160'932.06	1'121.55	168'100.00		154'655.45	706.90
44.311	Achats machines et matériel	1'558.25		1'600.00			
44.3115	Tracteur-tondeuse, redevances leasing	27'282.60		27'300.00		27'282.60	
44.3124	Carburant	4'676.80		5'000.00		5'223.00	
44.313	Fournitures diverses	3'190.32		4'000.00		2'703.95	
44.314	Entretien terrains, parcs, place de jeux, cimetière	7'074.24		20'000.00		4'754.30	
44.315	Entretien des machines	14'133.95		5'000.00		6'012.70	
44.3186	Primes assurances	160.90		200.00		160.90	
44.3189	Frais divers et travaux de tiers			5'000.00			
44.3901	Salaires imputation interne	102'855.00		100'000.00		108'518.00	
44.465	Participation de tiers		1'121.55				706.90
45	Ordures ménagères et décharge	288'374.41	229'622.81	292'475.00	264'650.00	262'458.20	255'847.86
45.311	Achat et fournitures matériels divers	13'181.00		9'000.00		9'041.57	
45.311.1	Resources d'exploitation déchetterie	28'653.37		27'500.00		26'743.12	
45.3154	Entretien des bacs GastroVert Private	11'106.00		16'025.00			
45.3156	Entretien d'équipement et de matériel	4'064.75		3'500.00		4'173.71	
45.316	Location du matériel GastroVert Private	1'800.00		1'800.00			
45.3180.01	Ordures ménagères	35'416.24		32'000.00		30'019.49	
45.3180.02	Verre	2'463.68		2'000.00		2'191.33	
45.3180.03	Déchets encombrants	8'138.70		9'000.00		7'438.20	
45.3180.04	Papier	10'615.10		7'500.00		6'150.80	
45.3180.09	Divers	3'339.55		5'000.00		3'425.20	
45.3180.10	Ramassage et transports	95'260.68		85'000.00		87'774.22	
45.3181.01	Compostage	15'428.90		22'000.00		18'019.93	
45.3188	Frais de transports, péreuation (hors TVA)	7'156.79		7'000.00		5'937.78	
45.331.2204	Amortissement installation GastroVert, préavis 04/2022			19'800.00		19'800.00	
45.332.2204	Amort. suppl. instal. GastroVert Private, préavis 04/2022					617.00	
45.3526	Noville, part. assainissement anc. décharge Saviez 3	322.65		350.00		431.85	
45.3901	Salaires imputation interne	51'427.00		45'000.00		40'694.00	
45.4342	Taxe base évacuation & traitement déchets PP		103'442.55		108'000.00		99'790.80
45.4342.01	Taxe aux sacs évacuation & traitement déchets PP		88'645.55		105'000.00		96'068.94
45.4342.03	Vente de sac taxé au guichet (selon règ. communal)		27.85		350.00		267.28
45.4356	Taxe base évacuation & traitement déchets PM		26'500.00		25'000.00		25'500.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45.4356.01	Taxe aux sacs évacuation & traitement déchets PM		417.75				473.45
45.4359	Ventes de ferraille, papier et verre		4'591.36		4'000.00		5'978.74
45.4361	Remboursement de tiers		3'824.55				6'302.90
45.481	Prélèvement fonds de réserve				19'800.00		19'800.00
45.490	Imputation interne - sacs distribués enfants+ personnes agés		2'173.20		2'500.00		1'665.75
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	384'489.45	384'489.45	333'678.00	333'678.00	433'963.60	433'963.60
46.314	Entretien canalisations & col.	16'464.17		65'000.00		28'158.71	
46.3185	Honoraires et frais d'expertises, prestations service	222.00		500.00		1'832.00	
46.322.0819	Intérêts constr. collecteur EC Montijoux - Pré Pourri 19/2008	17'642.33				1'354.13	
46.322.1207	Intérêts PPE Gd-Cerclat, infrastructures suppl. 07/2012			2'000.00		162.49	
46.331.1946	Amortissement collect. drainages agricoles 46/2019	9'445.00		9'445.00		9'445.00	
46.332.1946	Amort. suppl. collect. drainages agricoles, préavis 46/2019					18'890.00	
46.352	Particip. exploitation SIGE - tâches spéciales	7'624.90		9'000.00		8'477.24	
46.3526.1	EPUDEHL, participation exploitation	242'183.00		200'549.00		153'048.00	
46.3526.2	EPUDEHL, taxe fédérale épuration	17'253.00		16'578.00		16'578.00	
46.3811.1	Attribution à fonds de réserve	27'485.05		5'606.00		168'889.03	
46.3901	Salaires imputation interne	46'170.00		25'000.00		27'129.00	
46.422	Intérêts constr. collecteur EC Montijoux - Pré Pourri 19/2008					1'982.85	
46.434.01	Taxes raccordement Eaux usées		38'590.00		10'000.00		57'380.00
46.434.02	Taxes de raccordement Eaux claires		15'050.10		10'000.00		46'920.00
46.4342.1	Taxes d'entretien des collecteurs EU		114'211.00		105'000.00		113'410.60
46.4342.2	Taxes d'entretien des collecteurs EC		64'180.00		62'000.00		62'405.85
46.4343	Taxes épuration		135'135.35		130'000.00		134'894.20
46.435	Fact. de service à des tiers		70.00		100.00		392.10
46.4526	Taxe fédérale d'épuration		17'253.00		16'578.00		16'578.00
47	Cours d'eau et digues	2'839.00	1'128.82	1'500.00	8'636.00		
47.3147	Entretien des cours d'eau, lacs et ouvrages de protection	2'153.00		500.00		7'732.00	
47.3901	Salaires imputation interne	686.00		1'000.00		904.00	
47.452	Participation des communes		1'128.82				

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'001'684.66	9'118.35	1'079'881.00	5'500.00	1'011'601.55	22'555.70
51	Enseignement primaire et secondaire	957'865.96	3'954.50	1'024'142.00		960'240.60	17'304.15
51.317	Fêtes des écoles	900.00		1'000.00		1'035.95	
51.3171	Manifestations scolaires, passeport-vacances	2'120.30		3'000.00		120.00	
51.352.01	Répartition des coûts scolaires du cercle de Villeneuve	945'531.66		1'014'142.00		950'492.00	
51.3522	Participations à des charges d'autres communes	3'600.00				3'166.65	
51.3901	Salaires imputation interne	5'714.00		6'000.00		5'426.00	
51.4522	Particip. pour frais de scolarisation des enfants requérants						10'448.00
51.4653	Remboursement divers		3'954.50				6'856.15
54	Orientation professionnelle	1'671.20		1'620.00		1'616.95	
54.352	Orientation professionnelle	1'671.20		1'620.00		1'616.95	
55	Formation professionnelle	28'459.50		41'119.00		35'882.00	
55.351	Bourses d'étude et d'apprentissage	28'459.50		41'119.00		35'882.00	
58	Temples et cultes	13'688.00	5'163.85	13'000.00	5'500.00	13'862.00	5'251.55
58.318	Paroisse réformée, traitement organisiste	3'688.00		3'000.00		3'862.00	
58.365	Paroisse catholique	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
58.452	Participation des communes pour la paroisse catholique		5'163.85		5'500.00		5'251.55
6	POLICE	268'615.76	38'857.00	264'571.00	15'000.00	292'626.64	21'558.00
61	Corps de police	133'576.06	38'457.00	135'801.00	15'000.00	175'032.60	21'458.00
61.3116	Caméras de surveillance					12'007.05	
61.313	Achat matériel et machine					2'893.25	
61.314	Signalisation	259.55				381.25	
61.351	Réforme policière, année en cours	118'674.00		129'801.00		148'119.00	
61.3528	Prestations de tiers - agent de police et de sécurité	4'242.51		1'000.00		2'589.05	
61.3901	Salaires imputation interne	10'400.00		5'000.00		9'043.00	
61.437	Amendes		16'018.00		15'000.00		10'230.00
61.451	Réforme policière, solde année précédente		22'439.00				11'228.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
64	Service des inhumations	12'386.35	400.00	4'500.00	3'211.90	100.00	
64.318	Pompes funèbres	3'758.65		3'000.00	1'507.80		
64.3185	Honoraires et prestations de médecins	2'113.70		500.00	800.10		
64.3901	Salaire imputation interne	6'514.00		1'000.00	904.00		
64.431	Inhumation : émoluments		400.00			100.00	
65	Défenses contre l'incendie	91'973.70		89'600.00	81'901.24		
65.309	Frais de formation et cours SDIS (JSP)	2'137.30		1'500.00	1'499.20		
65.3521.1	SDIS du Haut-Lac, participation aux charges exploitation	48'666.75		50'500.00	42'522.98		
65.3521.2	SDIS du Haut-Lac, participation au loyer de la caserne	41'169.65		37'600.00	37'879.06		
66	Protection civile	30'679.65		34'670.00	32'480.90		
66.312	Electricité - Abri Pci Grand-Cercllet	235.60		670.00	127.65		
66.3186	Primes d'assurances - Abri Pci Gd-Cercllet	107.45		100.00	84.70		
66.3511	Partic. versée à région	30'336.60		33'900.00	32'268.55		
7	SECURITE SOCIALE	1'257'378.00	27'117.60	1'623'570.00	6'000.00	1'439'181.01	7'813.19
71	Service social	556'588.08	5'793.40	613'225.00	6'000.00	9'175.60	6'256.40
711	Classe de français	7'104.20	5'793.40	6'950.00	6'000.00	7'509.85	6'256.40
711.301	Traitement salaires classes français	6'890.00		6'500.00	6'800.00		
711.303	Assurances sociales, AVS - AI, AC, alloc. fam.	214.20		250.00	206.90		
711.3654	Frais fonctionnement classes de français			200.00	502.95		
711.4350	Recettes diverses (subvention, écolage, manifestation)		5'793.40		6'000.00		6'256.40
712	Allègement taxe sac	2'173.20		2'500.00	1'665.75		
712.390	Imputation interne - sacs distribués enfants+personnes agés	2'173.20		2'500.00	1'665.75		
713	Accueil de jours	547'310.68		603'775.00			
713.3654.2	Participation petite enfance (ARASAPE)	537'595.68		594'325.00			
713.3654.7	Participation accueil de jours des enfants, FAJE	9'715.00		9'450.00			

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
72	Prévoyance sociale cantonale	695'701.10	21'324.20	1'007'845.00		959'511.80	
72.35154	PC à domicile et hébergement, année en cours	228'545.10		331'158.00		291'141.00	
72.35154.1	Subv. et aides aux personnes handicapées, année en cours	109'420.65		158'498.00		139'192.00	
72.35156	Rli et participation cantonale à l'A.C., année en cours	192'409.45		278'919.00		257'158.00	
72.35157	Participation LAMAL, année en cours	109'275.85		158'185.00		126'707.00	
72.35158	Correctif facture sociale précédente					72'489.80	
72.35159	Prest. pour la famille et autres prest. sociales en cours	56'050.05		81'085.00		72'824.00	
72.45155	Solde facture sociale, année précédente		21'324.20				
73	Santé publique	5'088.82		2'500.00		470'493.61	1'556.79
73.3654.2	Participation petite enfance (ARASAPE)					456'470.14	
73.3654.21	Participation petite enfance (ARASAPE) solde année précéd.						1'556.79
73.3654.4	Participation ARASAPE - RAS	5'088.82		2'500.00		3'096.68	
73.3654.7	Participation accueil de jours des enfants, FAJE					9'370.00	
73.4512	Particip. petite enfance (ARASAPE) solde année précédente						1'556.79
8	SERVICES INDUSTRIELS	491'100.94	491'100.94	527'554.00	527'554.00	534'607.51	534'607.51
81	Service des eaux	491'100.94	491'100.94	527'554.00	527'554.00	534'607.51	534'607.51
811	Service des eaux Communal	161'384.30	161'384.30	157'200.00	157'200.00	176'379.60	176'379.60
811.311	Achat compteurs et matériel	4'096.07		5'000.00		9'572.61	
811.312	Energie et combustible	9'904.59		14'000.00		8'580.60	
811.313	Fournitures diverses	1'279.60		1'500.00		1'654.24	
811.314	Entretien réseau	15'945.85		15'000.00		6'962.97	
811.318	Prestations de service	777.20		1'100.00		250.22	
811.3182	Taxes téléphoniques	1'130.39				1'129.52	
811.3185	Honoraires et frais d'expertises	474.20					
811.331.1833	Amortissement refecton chemin de l'Allex, préavis 33/2018	5'078.00		5'078.00		5'078.00	
811.332.1833	Amort. suppl. refecton chemin de l'Allex, préavis 33/2018					4'105.00	
811.3813	Attribution fonds de réserve - Réseau	93'327.40		87'522.00		113'725.44	
811.3901	Salaires imputation interne Roche	29'371.00		28'000.00		25'321.00	
811.4273	Location de compteurs		11'073.50		12'000.00		11'266.15
811.434	Taxes uniques de raccordement		31'635.55		30'000.00		44'949.90
811.434.1	Taxes abonnement annuel / unité locative		33'543.55		32'500.00		32'630.80
811.435	Vente d'eau		77'208.45		77'000.00		79'881.45
811.435.1	Ventes d'eau (forfait chantiers et BH)		1'602.55				3'209.60

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
811.435.2	Taxe annuelle de raccord. Installation Sprinklers		1'050.00		700.00		1'050.00
811.4359	Prestations aux communes, loc. fontainier		3'318.70		5'000.00		3'391.70
811.436	Remboursement de tiers		74.00				
811.465	Participation financière de tiers		1'878.00				
812	Service des eaux Intercommunal - Station Lisettes	329'716.64	329'716.64	370'354.00	370'354.00	358'227.91	358'227.91
812.312	Energie et combustible	29'713.75		42'000.00		25'741.75	
812.312.1	EPUDEHL, achat de prestations	17'666.00		37'117.00		17'666.00	
812.312.2	EPUDEHL, frais de stockage	41'250.05		21'799.00		41'250.00	
812.314.1	Entretien et fourniture station de pompage	2'495.45		2'500.00		2'485.45	
812.314.2	Entretien et fourniture station de traitement	5'382.80		4'000.00		3'552.00	
812.3182	Taxes téléphoniques et internet			2'000.00			
812.3186	Primes d'assurances	6'453.60		7'000.00		6'210.25	
812.322	Intérêts emprunt nouvelle station des Lisettes	22'688.99				3'037.16	
812.331.1433	Amortissement Génie civil station des Lisettes, 33/2014	79'000.00		79'000.00		79'000.00	
812.331.1433.1	Amortissement appareillage station des Lisettes 33/2014	21'610.00		21'610.00		21'610.00	
812.3813	Attribution au fonds de réserve services industriels			53'328.00		57'457.30	
812.3901.1	Salaire imputation interne/ Gestion de station	35'085.00		25'000.00		22'609.00	
812.3901.2	Prestations du fontainier aux communes (imp. Interne)	13'371.00		25'000.00		22'609.00	
812.3903	Imputation interne S.I.	55'000.00		50'000.00		55'000.00	
812.422	Intérêts emprunt nouvelle station des Lisettes						2'685.26
812.4351	Prestations à EPUDEHL, vente d'eau		38'257.10		102'354.00		89'102.65
812.4351.1	Prestations à EPUDEHL, garantie de débit		258'000.00		258'000.00		258'000.00
812.4351.2	Prestations à EPUDEHL, stockage		5'000.00		5'000.00		5'000.00
812.4351.3	Prestations à EPUDEHL, mise à disposition du fontainier		3'950.00		5'000.00		3'440.00
812.481	Prélèvement au fonds de réserve eaux		24'509.54				
TOTALISATION		9'358'222.11	9'457'798.64	9'154'906.00	8'940'012.00	10'823'807.32	10'918'388.53
Exédent		99'576.53		214'894.00		94'581.21	

Commune de Roche 1852 Roche	Préavis	Titre	Solde au 31.12.2022	LISTE DES INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF				5416 au 31.12.2022		Amortissements Ordinaires 2023	Commentaires	Amortissements par fonds de réserve	Amortissements supplémentaires	Comptes Solde au 31.12.2023
				Investissements 2023	Total intermédiaire	Subsides 2023	Participation de tiers/ Transfert interne	Attributions à réserve ou charge d'exercice	5416 (y.c. subsides et part. diverses)					
PATRIMOINE FINANCIER														
		Terrains et bâtiments	606'445.00		606'445.00				606'445.00	0.00				606'445.00
60/2020		Achat bâtiment Transvoirie, parcelle 200	1'800'000.00		1'800'000.00				1'800'000.00	0.00	Si locaux voirie, amortir à 100% puis			1'800'000.00
44/2019		Achat bâtiment Ancienne Poste, parcelle 540	370'000.00		370'000.00				370'000.00	0.00				370'000.00
		Achat terrain Holcim	1.00		1.00				1.00	0.00				1.00
		Ancien-Moulin	1.00		1.00				1.00	0.00				1.00
34/2009		Ancien-Moulin, rénovation & transformation (34/2009)	510'032.11		510'032.11				510'032.11	30'000.00	1/30 s/900'000			480'032.11
			3'286'479.11	0.00	3'286'479.11	0.00	0.00	0.00	3'286'479.11	30'000.00		0.00	0.00	3'256'479.11
PATRIMOINE ADMINISTRATIF														
08/2012		Réfection du terrain de tennis dans parc des Salines	895.98		895.98				895.98	895.98	amortir s/location			0.00
12/2012		Syndicat H144, part. travaux collectifs chemins (12/2012)	13'000.00		13'000.00				13'000.00	13'000.00	1/10, ensuite 13'000/an			0.00
13/2013		Collège Prés-Clos, piste saut athlétisme (13/2013)	21'349.90		21'349.90				21'349.90	5'340.00	1/10, ensuite 5'340/an			16'009.90
34/2014		PPA ZI Les Vernes, volet financier, préavis n° 34/2014	266'709.45	710.80	267'420.25				267'420.25	0.00	Financ. 160'000.-			267'420.25
23/2014		Réfection rue de la Bâtie (23/2014)	11'000.00		11'000.00				11'000.00	11'000.00	1/10, ensuite 11'000/an			0.00
36/2015		Aménagement piétonnier, création 128 places Prés-Clos (36/2015)	117'739.25		117'739.25				117'739.25	25'800.00	ensuite 25'800.-/an			91'939.25
38/2015		Réaménagement de la rue du Grammont (38/2015)	23'471.60		23'471.60				23'471.60	5'869.00	1/10, 15'400 d'amortissement ou (4'972.90+895.55=5'868.45)			17'602.60
36/2019		Participation au financement de la construction du Canal du Haut Lac (36/2019)	361'026.19	57'158.22	418'184.41	45'248.13			372'936.28	0.00				372'936.28
42/2019		Division parcelle 751 et vente d'une partie, préavis 42/2019	0.00		0.00				0.00	0.00	Vente en 2022			0.00
03/2022		Vente surfaces à Berisha et Geo Technology SA à détacher de la parcelle 323, préavis 03/2022	0.00		0.00				0.00	0.00	Vente en 2022			0.00
47/2019		Réfection de chemins et de collecteurs AF, préavis 47/2019	35'001.05		35'001.05				35'001.05	0.00	En attente subvention			35'001.05
58/2020		PA Les Vernes charges foncières, préavis 58/2020	247'496.80	603'927.80	851'424.60				851'424.60	0.00	Prélèvement de 150k s/réserve Travaux. Solde 450k par perception charges foncières			851'424.60
06/2022		Etude préliminaire de la capacité des ponts réseau des chemins AF, préavis 06/2022	38'761.90		38'761.90				38'761.90	0.00	Amortissement en 1x (CHF 45'500)		38'761.90	0.00
12/2022		Plan de zone réservée communale	0.00		0.00				0.00	0.00	En cours			0.00
34/2018		Elaboration du plan général d'affectation (PGA) et de son règlement (RPGA) (34/2018)	130'203.20		130'203.20				130'203.20	10'400.00	amortir en 10x après subvention dès 2021			119'803.20
30/2018		Réaménagement route et trottoirs et création d'arrêts de bus à la Rte du Simplon (30/2018)	405'789.85		405'789.85				405'789.85	24'620.00	1/20			381'169.85
			25'033.00		25'033.00				25'033.00	1'480.00	1/20			23'553.00
33/2018		Réfection du chemin de l'Alex (33/2018)	82'643.55		82'643.55				82'643.55	5'078.00	1ère fois en 2022 (811.331.1833)			77'565.55
67/2021		Création de 23 place de parc et 2 roues, parcelle 150 à la Bâtie	9'693.00		9'693.00				9'693.00	0.00	1ère fois en 2022, amortissement en 20 ans		9'693.00	0.00
20/2017		Installation éclairage public complémentaire au Grand-Cerlet, préavis 20/2017	4'807.50		4'807.50				4'807.50	800.00	1ère fois en 2018, puis 800.- dès 2019			4'007.50
53/2020		Rempl. éclairage Pré Cava et Vers la Gare, préavis 53/2020	0.00		0.00				0.00	0.00	1/5 dès 2021			0.00
19/2023		Réfection RC780 et rues communales (19/2023)	0.00	71'574.95	71'574.95				71'574.95	0.00	1ère fois en 2024, amortissement en 20 ans			71'574.95
14/2022		Extinction ponctuelle éclairage public (14/2022)	0.00	27'391.45	27'391.45				27'391.45	0.00	A amortir sur 30 ans avec l'investissement pour la ,mise à niveau de l'éclairage public			27'391.45
08/2022		Réfection chemin AF 1ère étape (08/2022)	0.00	35'230.95	35'230.95				35'230.95	0.00	amortissement sur 20 ans dès la fin des travaux			35'230.95
			1'794'622.22	795'994.17	2'555'385.44	45'248.13	0.00	0.00	2'510'137.31	104'282.98		0.00	48'454.90	2'392'630.38
		Collège Prés-Clos	911'392.40		911'392.40				911'392.40	86'000.00				825'392.40
		Maison des Saulniers	315'696.60		315'696.60				315'696.60	70'000.00				245'696.60
61/2011		Collège des Salines, raccord. centrale de chauffage à distance (61/2011)	47'400.00		47'400.00				47'400.00	4'740.00	1/20, ensuite 4'740/an			42'660.00
06/2012		Collège de Prés-Clos - agrandissement(6/2012)	1'722'000.00		1'722'000.00				1'722'000.00	86'100.00	1/30, ensuite 86'100/an			1'635'900.00
12/2017		Achat et mise en place d'une UAPE aux Prés-Clos (12/2017)	0.00		0.00				0.00	0.00	1ère fois en 2018			0.00
18/2013		Rotzérane, raccord. centrale de chauffage à distance (18/2013)	25'800.00		25'800.00				25'800.00	2'160.00	1/20, ensuite 2'160/an			23'640.00
18/2013		Collège Prés-Clos, raccord. CAD (18/2013)	18'800.00		18'800.00				18'800.00	1'880.00	1/20, ensuite 1'880/an			16'920.00
25/2014		Maison des Saulniers, raccord. CAD (25/2014)	22'600.00		22'600.00				22'600.00	1'900.00	1/20, ensuite 1'900/an, dernier 1'800			20'700.00
52/2016		Réfection appartement rue des Salines 4 (52/2016)	10'800.00		10'800.00				10'800.00	3'600.00	dès 2017: 3600.- x9			7'200.00
52/2016		Réfection appartement rue des Salines 4 (52/2016)	2'250.00		2'250.00				2'250.00	750.00	dès 2017: 750.- x9			1'500.00
53/2016		Rotzérane, réfection partielle de la salle (53/2016)	20'400.00		20'400.00				20'400.00	6'800.00	dès 2017: 6800.- x9			13'600.00
16/2017		Réfection appartement 1er étage Rue des Salines 4 (16/2017)	51'011.00		51'011.00				51'011.00	10'203.00	1ère fois en 2018, ensuite 10'202.-/an			40'808.00
21/2017		Remplacement du chauffage de la maison des Vurziers, (21/2017)	11'746.15		11'746.15				11'746.15	2'500.00	1/10, dès 2019: CHF 2'500.-/an			9'246.15
68/2021		Changement des stores au Collège des Salines	14'409.85		14'409.85				14'409.85	3'603.00	1ère fois en 2022, amortissement en 5 ans			10'806.85
40/2019		Réfection de l'appartement au rez, Maison des Vurziers - Rue des Salines 15 à Roche (40/2019)	15'528.41		15'528.41				15'528.41	1'294.00	1er amortissement en 2020			14'234.41
18/2023		Rénovation appt ex-Vaudroz aux Salines 15 (18/2023)	0.00	203'956.28	203'956.28				203'956.28	0.00	Amortissement en 1x, prélèvement réserve domaine et bât.		203'956.28	0.00
20/2023		Transformation du bâtiment en une garderie (20/2023)	0.00	42'631.30	42'631.30				29'033.00	0.00	CHF 596'500 réserve domaine et bât./ 50'000 réserve énergies renouvelables, solde sur 20 ans			42'631.30
13/2022		Réaménagement du local voirie (13/2022)	0.00	11'514.64	11'514.64				11'514.64	0.00	Amortissement en 1x dès la fin des travaux			11'514.64
			3'189'834.41	246'587.58	3'436'421.99	0.00	0.00	0.00	3'436'421.99	281'530.00		0.00	203'956.28	2'962'450.35
33/2014		Station de traitement source des Lizettes, préavis 33/2014	2'692'184.57		2'692'184.57				2'692'184.57	100'610.00	1/30			2'591'574.57
46/2019		Curage collecteurs de drainage agricoles, préavis 46/2019	18'882.10		18'882.10				18'882.10	9'445.00	3x amortissements extraordinaire en 2022, puis solde 2x			9'437.10
			2'711'066.67	0.00	2'711'066.67	0.00	0.00	0.00	2'711'066.67	110'055.00		0.00	0.00	2'601'011.67
19/2017		Remplacement du pont d'Egraz (19/2017)	0.00		0.00				0.00	0.00				0.00
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00
45/2015		Remplacement matériel informatique et télécom (45/2015)	0.00		0.00				0.00	0.00				0.00
41/2019		Mise à niveau du réseau internet au Collège des Salines, (41/2019)	25'500.00		25'500.00				25'500.00	12'750.00	Amort. extraordinaire en 2020/2021 + prévoir budget 2022			12'750.00
52/2019		Remplacement du logiciel de gestion et mise en place d'un serveur communal (52/2019)	130'849.05		130'849.05				130'849.05	14'540.00	1ère fois en 2022			116'309.05
52/2019		Remplacement du logiciel de gestion et mise en place d'un serveur communal (52/2019)	19'017.40		19'017.40				19'017.40	4'754.00	1ère fois en 2022			14'263.40
04/2022		Installation de GastroVert Private, préavis 04/2022	0.00		0.00				0.00	0.00	Amort. En 1x par prélèvement à la réserve travaux			0.00
07/2022		Installation système d'accès électroniques aux bâtiments communaux, préavis 07/2022	36'462.00	150'580.15	187'042.15				187'042.15	37'410.00	Amortir sur 5 ans 1ère fois en 2024			149'632.15
15/2017		Renouvellement des installations audiovisuelles de la Rotzérane (15/2017)	466.80		466.80				466.80	466.80	1ère fois en 2018			0.00
			212'295.25	150'580.15	362'875.40	0.00	0.00	0.00	362'875.40	69'920.80		0.00	0.00	292'954.60
PRETS CAPITAUX DE DONATIONS														
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS														
		Etude projet plan directeur	1.00		1.00				1.00	0.00				1.00
		PPA Grand-Cerlet	1.00		1.00				1.00	0.00				1.00
		Etude aménagement Z.I. les Vernes (18/2003)	1.00		1.00				1.00	0.00				1.00
			3.00	0.00	3.00	0.00	0.00	0.00	3.00	0.00		0.00	0.00	3.00
PATRIMOINE FINANCIER														
			3'286'479.11	0.00	3'286'479.11	0.00	0.00	0.00	3'286'479.11	30'000.00				

Compte	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2022	
		actifs	passifs	actifs	passifs
91	ACTIF	17'486'715.94		18'220'817.08	
910	DISPONIBILITES	2'720'981.20		4'186'426.21	
9100	Caisse	1'185.65		1'881.20	
9100.00	Caisse	1'185.65		1'881.20	
9101	Compte de chèques postaux	1'641'645.88		3'140'942.52	
9101.00	CCP 18-1801-8 - CC	1'641'645.88		3'140'942.52	
9102	Banques	1'078'149.67		1'043'602.49	
9102.00	BCV - T 0812.23.10 - CC	779'416.32		644'855.14	
9102.1	BCV - R 5302.65.16 - Eglise protestante	51'052.35		51'052.35	
9102.1206	BCV - A 5298.22.71 - Collège de Prés-Clos	112'139.05		212'139.05	
9102.1207	BCV - C 5298.22.72 - PPA Grand Cerclat	-4.00		-4.00	
9102.6	BCV - K 5344.63.09 - Location Rotzérane	135'545.95		135'559.95	
911	DEBITEURS	1'696'945.91		1'897'855.40	
9112	Impôts à encaisser	1'157'680.48		1'416'709.25	
9112.0	ACI, solde fin d'année	49'609.42		36'486.08	
9112.1	ACI, impôts PP, PM & IS	1'027'190.05		1'272'914.50	
9112.3	ACI, impôts IA	80'881.01		107'308.67	
9115	Débiteurs	428'293.54		370'771.99	
9115.11	Débiteurs divers	339'848.19		302'951.04	
9115.20.1	Débiteurs transmis à société de recouvrement	41'381.05		31'679.95	
9115.45	Débiteurs taxe ordures	47'064.30		36'141.00	
9119	Autres créances	110'971.89		110'374.16	
9119.0	Stock de vins	16'089.09		27'499.16	
9119.00	Impôts anticipés à récupérer	86'819.95		82'075.00	
9119.03	Association la Balle Jaune, avance lancement Association	800.00		800.00	
9119.45	IP ordures ménagères/déchets	4'911.76			
9119.46	IP égouts/épuraton	30.75			
9119.81	IP eaux	736.45			
9119.81.1	IP eaux fonctionnement (7.7%)	1'583.89			

Compte	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2022	
		actifs	passifs	actifs	passifs
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER	3'859'760.11		3'889'760.11	
9120	Titres & Placements	600'781.00		600'781.00	
9120.00	Titres & Placements	600'781.00		600'781.00	
9122	Prêts	2'500.00		2'500.00	
9122.01	Prêt au FC Roche sans intérêts (remboursement en 4 annuités)	2'500.00		2'500.00	
9123	Terrains & Bâtiments	3'256'479.11		3'286'479.11	
9123.00	Terrains & Bâtiments	2'776'445.00		2'776'445.00	
9123.31.00	Terrain Holcim	1.00		1.00	
9123.342.00	Ancien Moulin (préavis 25/00) Fr. 97'014.55	1.00		1.00	
9123.342.0934	Ancien Moulin, rénovation & transformation (Préavis 09/34)	480'032.11		510'032.11	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	959'978.72		338'953.81	
9139	Actifs transitoires	959'978.72		338'953.81	
9139.00	Actifs transitoires	934'404.38		284'150.81	
9139.04	Solde de l'Etabl. scolaire de Villeneuve Haut-Lac	25'574.34		54'803.00	
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	8'249'047.00		7'907'818.55	
9141	Ouvrages de génie civil	2'392'630.38		1'794'622.22	
9141.17.1208	Réfection du terrain de tennis dans parc des Salines			895.98	
9141.31.1212	Syndicat H144, part. travaux collectifs sur chemins (12/2012)			13'000.00	
9141.31.1947	Réfection de chemins et de collecteurs AF, préavis 47/2019	35'001.05		35'001.05	
9141.31.2206	Etude capacité des ponts, préavis 06/2022			38'761.90	
9141.31.2208	Réfection chemins AF 1ère étape, préavis 08/2022	35'230.95			
9141.359.1313	Collège Prés-Clos, création piste de saut pour athlétisme (1	16'009.90		21'349.90	
9141.42.1434	PPA ZI Les Vernes, volet financier, préavis n° 34/2014	267'420.25		266'709.45	
9141.42.1834	Elaboration du PGA et de son règlement, préavis 34/2018	119'803.20		130'203.20	
9141.42.2058	PA Les Vernes charges foncières, préavis 58/2020	851'424.60		247'496.80	
9141.43.1423	Réfection rue de la Bâtie (23/2014)			11'000.00	
9141.430.1536	Aménagement piétonnier, création 128 places parc lieu-dit "P	91'939.25		117'739.25	
9141.430.1830	Réaménag. RC780 et création arrêts de bus, préavis 30/2018	404'722.85		430'822.85	
9141.430.1833	Réfection du chemin de l'Allex, préavis 33/2018	77'565.55		82'643.55	
9141.430.2167	Création places de parc bâtie, préavis 67/2021			9'693.00	
9141.430.2319	Réfection RC780 et rue communales préavis 19/2023	71'574.95			

Compte	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2022	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9141.431.1538	Réaménagement rue du Grammont, préavis n° 38/2015	17'602.60		23'471.60	
9141.431.1720	Installation éclairage public complémentaire au Grand-Cercle	4'007.50		4'807.50	
9141.431.2214	Extinction poutuelle éclairage public préavis 14/2022	27'391.45			
9141.47.1936	Participation au financement de la construction du Canal du	372'936.28		361'026.19	
9143	Bâtiments & Constructions	2'962'450.35		3'189'834.41	
9143.343.1721	Remplacement du chauffage de la maison des Vurziers, (21/201	9'246.15		11'746.15	
9143.343.1940	Réfection de l'appartement au rez, Maison des Vurziers - Rue	14'234.41		15'528.41	
9143.343.2318	Rénovation apt ex-Vaudroz aux Salines 15, préavis 18/2023				
9143.344.00	Réfection appartement rue des Salines 4 (Préavis 52/2016)	7'200.00		10'800.00	
9143.344.01	Refection appartement rue des Salines 4 (52/16)	1'500.00		2'250.00	
9143.344.1716	Réfection appartement 1er étage Rue des Salines 4, préavis 1	40'808.00		51'011.00	
9143.348.2320	Transformation du bâtiment en une garderie, préavis 20/2023	42'631.30			
9143.351.1161	Collège des Salines, raccord. centrale de chauffage à distan	42'660.00		47'400.00	
9143.351.2168	Changement stores Collège des Salines, préavis 68/2021	10'806.85		14'409.85	
9143.352.1318	Rotzérane, raccod. de chauffage à distance (18/2013)	23'640.00		25'800.00	
9143.352.1653	Rotzérane, réfection partielle de la salle (53/2016)	13'600.00		20'400.00	
9143.353.2213	Réaménagement du local voirie, préavis 13/2022	11'514.64			
9143.354.00	MAISON DES SAULNIERS (bâtiment à amortir)	245'696.60		315'696.60	
9143.354.1425	Maison des Saulniers, raccod. chauffage à distance (25/2014)	20'700.00		22'600.00	
9143.359.00	Collège Prés-Clos	825'392.40		911'392.40	
9143.359.1206	Agrandissement Collège Prés-Clos - 06/2012	1'635'900.00		1'722'000.00	
9143.359.1318	Collège Prés-Clos, raccod. de chauffage à distance (18/2013)	16'920.00		18'800.00	
9144	Installations Services Industriels	2'601'011.67		2'711'066.67	
9144.46.1946	Curage collecteurs de drainage agricoles, préavis 46/2019	9'437.10		18'882.10	
9144.81.1433	Station de traitement source des Lizettes, préavis 33/2014	2'591'574.57		2'692'184.57	
9146	Mobilier, machines	292'954.60		212'295.25	
9146.19.1952	Rempl. logiciels de gestion et serveur , préavis 52/2019	130'572.45		149'866.45	
9146.19.2207	Accès électroniques aux bâtiments communaux, préavis 07/2022	149'632.15		36'462.00	
9146.351.1941	Mise à niveau du réseau internet, préavis 41/2019	12'750.00		25'500.00	
9146.352.1715	Renouvellement des installations audiovisuelles de la Rotzér			466.80	
916	SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	3.00		3.00	
9165	Subventions et participations à amortir	3.00		3.00	
9165.11.010	Plan directeur communal	1.00		1.00	
9165.11.030	Etude aménagement Z.I. les Vernes, 1ère étape	1.00		1.00	
9165.42.020	PPA Le Grand-Cercllet	1.00		1.00	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2022	
		actifs	passifs	actifs	passifs
92	PASSIF		17'486'715.94		18'220'817.08
920	ENGAGEMENTS COURANTS		149'839.60		306'450.10
9200	Créanciers		93'536.62		281'894.40
9200.1	Créanciers-collectifs		93'536.62		281'894.40
9206	Comptes courants créanciers		23'955.70		24'555.70
9206.350	Cautions pour locations de salles		2'700.00		3'300.00
9206.611	Contribution compensatoire parking		4'500.00		4'500.00
9206.811	Taxes provisoires de raccordement eau potable		15'525.00		15'525.00
9206.812	Taxes définitives de raccordement eau potable		1'230.70		1'230.70
9209	Autres engagements courants		32'347.28		
9209.45	TVA ordures ménagères/déchets		13'415.68		
9209.46	TVA égouts/épuration		14'827.65		
9209.81	TVA eaux		4'103.95		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		7'250'000.00		8'850'000.00
9221	Emprunts par obligation simple		7'250'000.00		8'850'000.00
9221.1206	BCV ATF 5300.71.42 Agrand. coll. Prés-Clos		1'750'000.00		1'850'000.00
9221.21	Regroupement de plusieurs emprunts		5'500'000.00		7'000'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES		375'594.86		113'868.36
9259	Passifs transitoires		375'594.86		113'868.36
9259.00	Passifs transitoires, créanciers		375'594.86		113'868.36

Compte	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2022	
		actifs	passifs	actifs	passifs
928	FONDS DE RESERVE		8'169'610.67		7'508'404.34
9280	Fonds de réserve recettes affectées		1'856'699.10		1'769'021.54
9280.3	Recettes affectées - Participations des privés aux Abris PC		182'496.00		182'496.00
9280.4	Recettes affectées - Participations des privés taxes place d		16'500.00		16'500.00
9280.5	Recettes affectées - Manifestations touristiques		11'370.00		8'194.00
9280.62	Recettes affectées - Réseau d'eau		1'286'276.33		1'192'948.93
9280.63	Recettes affectées - Services industriels		291'538.27		316'047.81
9280.7	Recettes affectées - Soutien énergies renouvelables, efficac		68'518.50		52'834.80
9281	Fonds de renouvellement		73'979.52		73'979.52
9281.1	Fonds de renouvellement - Forêts		57'000.00		57'000.00
9281.4	Fonds de rénovation - Eglise Protestante		11'769.42		11'769.42
9281.5	Fonds de renouvellement - Tennis Club de Roche		5'210.10		5'210.10
9282	Fonds de réserve		6'238'932.05		5'665'403.28
9282.1	Fonds de réserve - Energies renouvelables		133'950.65		133'950.65
9282.12	Fonds de réserve - Subventions nouvelles énergies		125'000.00		125'000.00
9282.14	Fonds de réserve - Renouvellement éclairage public		150'000.00		150'000.00
9282.2	Fonds de réserve - Domaine et Bâtiments		2'035'238.57		1'889'194.85
9282.22	Fonds de réserve - Rattrapage pérequatif		570'000.00		570'000.00
9282.25	Fonds de réserve - Soutien économique aux entreprises		50'000.00		50'000.00
9282.27	Fonds de réserve - Qualité de vie		50'000.00		50'000.00
9282.3	Fonds de réserve - Travaux		1'971'760.93		1'571'760.93
9282.4	Fonds de réserve - Abri P.C.		169'396.00		169'396.00
9282.5	Fonds de réserve - Nature et patrimoine		128'397.90		128'397.90
9282.6	Fonds de réserve - Egouts & épuration		464'965.80		437'480.75
9282.61	Fonds de réserve - Spécial "intempéries"		3'922.20		3'922.20
9282.7	Fonds de réserve - Débiteurs douteux		155'300.00		155'300.00
9282.72	Fonds de réserve - Risque de taxations		218'000.00		218'000.00
9282.8	Fonds de réserve - Arbres et plantations (Belotti)		13'000.00		13'000.00
929	CAPITAL		1'541'670.81		1'442'094.28
9290	CAPITAL		1'541'670.81		1'442'094.28
91	TOTALISATION	17'486'715.94	17'486'715.94	18'220'817.08	18'220'817.08



BOURSE

COMMUNE DE RENNAZ SDIS du Haut-Lac

2023



Comptes		Budget		2022		
Comptes	Libellés	Charges	Produits	Charges	Produits	
65.301.300	Soldes SP	347'398.10		285'300.00		289'008.15
65.303.100	Cotisations AVS-AC	18'941.50		13'000.00		12'897.15
65.309.100	Frais de cours	5'764.81		7'500.00		4'900.14
65.310.100	Imprimés + fournitures bureau	1'123.60		2'500.00		2'136.10
65.311.100	Achat de matériel et équipement	4'231.91		8'000.00		3'352.58
65.311.600	Achat matériel	10'250.39		12'000.00		8'547.86
65.312.400	Achat de carburant	6'538.48		10'800.00		8'119.29
65.315.100	Entretien véhicule, mat /équip.	4'469.90		5'000.00		5'374.50
65.316.200	Location d'objet mobilier	1'738.27		2'000.00		1'738.26
65.316.300	Location Programme informatique	8'400.00		8'400.00		13'233.60
65.316.400	Leasing Véhicules	12'553.80		12'600.00		12'553.80
65.317.100	Réception, subsistance	14'453.38		15'900.00		12'831.89
65.318.200	Téléphone	4'777.80		6'000.00		5'256.00
65.318.600	Primes d'assurances	8'505.10		8'500.00		8'332.70
65.319.100	Frais divers, taxes, cotisations	16'205.42		20'000.00		15'701.85
65.390.101	Part frais administratifs	9'900.00		9'900.00		9'900.00
65.436.100	Remboursement interventions		32'817.00		15'000.00	21'245.75
65.441.100	Part à des recettes cantonales		59.55		100.00	64.55
65.465.100	Subsides ECA		169'465.40		125'000.00	151'906.40
65.465.200	Subsides ECA informatique		8'400.00		8'400.00	9'800.00
	Totaux	475'252.46	210'741.95	427'400.00	148'500.00	413'883.87

CHF **264'510.51**Répartition selon art.7 de la convention sur le SDIS, entrée en vigueur le 01.01.2010

Population	31.12.2023		CHF
Chessel	519		12'899.92
Noville	1180		29'329.30
Rennaz	928		23'065.76
Roche	1958		48'666.75
Villeneuve	6057		150'548.78
Totaux	10642		264'510.51

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique : M. Ferrara
 La Boursière : Ch. von Siebenthal

Caserne SDIS du Haut-Lac

Décompte 2023

<u>Répartition des coûts</u>		
<u>Location :</u>		
Terrain : 4.00% de CHF 247'500.—	CHF	9'900.00
Bâtiment : 6.28% de CHF 2'011'681.—	CHF	126'333.55
Mobilier : 13.00% de CHF 199'561.—	CHF	25'942.95
<u>Frais de maintenance et entretien :</u>		
Conciergerie	CHF	7'920.00
Eau/Electricité/Chauffage	CHF	19'141.25
Entretien	CHF	30'979.25
Assurances	CHF	3'545.63
Montant total à répartir	CHF	223'762.63
 <u>Participation des communes</u>		
<u>montant à répartir x nbre habitant commune</u>		
Nbre total des habitants des 5 communes		
Chessel	CHF	10'912.70
Noville	CHF	24'811.10
Rennaz	CHF	19'512.45
Roche	CHF	41'169.65
Villeneuve	CHF	127'356.70

Nombre d'habitants par communes au 31 décembre

Chessel	519
Noville	1180
Rennaz	928
Roche	1958
Villeneuve	6057
Totaux	10642



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
660	ORPC District Aigle	880 745.94	880 745.94	946 900.00	946 900.00	973 224.26	973 224.26
660.3001.00	Rétribution des Autorités CODIR	9 690.00		10 000.00		11 105.00	
660.3003.00	Jetons de présence du CI	2 670.00		6 000.00		3 970.00	
660.3011.00	Traitements	323 310.85		342 500.00		405 795.50	
660.3030.00	Cotisations AVS-AC-AF	30 940.75		32 600.00		42 670.45	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	19 163.60		23 000.00		27 013.80	
660.3050.00	Assurances maladie et accidents	9 773.10		6 900.00		12 009.90	
660.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	240.65		500.00			
660.3061.00	Utilisation de véhicules privés	84.00		500.00		238.00	
660.3063.00	Frais de représentation	135.00		250.00		79.90	
660.3065.00	Frais d'habillement	113.80		500.00			
660.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2 544.40		5 000.00		1 121.80	
660.3102.00	Annonces, journaux	220.80				2 152.95	
660.3111.00	Achats de mobilier et équipement de bureau	2 000.80		2 000.00		2 230.65	
660.3114.00	Achats de matériel d'exploitation	14 932.55		16 500.00		4 667.05	
660.3115.00	Leasing de véhicule			18 500.00		8 532.00	
660.3124.00	Carburant véhicule	6 699.45		7 000.00		5 780.55	
660.3141.00	Entretien des constructions	2 223.75		2 000.00		1 911.70	
660.3151.00	Entretien du mobilier et équipements de bureau			500.00			
660.3154.00	Entretien du matériel	2 678.25		2 500.00		1 128.20	
660.3155.00	Entretien véhicule	8 574.14		13 500.00		5 112.45	
660.3161.00	Loyers	14 742.20		14 100.00		14 096.00	
660.3161.10	Location de salles pour repas			4 000.00			
660.3170.00	Frais de réceptions et manifestations	3 656.70		6 000.00		951.50	
660.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	1 780.30		2 500.00		1 553.27	
660.3182.00	Frais de téléphones	1 011.85		1 500.00		1 584.45	
660.3182.30	Service de piquet milice	4 920.00		3 000.00		3 690.00	
660.3186.00	Assurances diverses	13 170.65		14 500.00		13 144.65	



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
660.3189.00	Frais tenue comptabilité et révision	4 192.50			4 000.00	5 119.50	
660.3191.00	Frais divers	289.00				1 172.00	
660.3301.00	Pertes sur débiteurs	19 616.50					
660.3511.00	Participation à des charges cantonales	310 973.00			308 000.00	306 891.00	
660.3521.20	Frais de cours et exercices régionaux	48 670.75			60 000.00	69 223.64	
660.3521.30	Interventions en faveur de la collectivité (IFC)	738.00			10 000.00	1 228.35	
660.3521.40	Location de véhicules pour les cours	1 938.60			10 000.00		
660.3521.60	Participation aux frais de fonctionnement des constructions	19 050.00			19 050.00	19 050.00	
660.4350.00	Prestations (IFC) facturées	3 158.50		3 158.50			22 125.80
660.4361.00	Remboursements de traitements	22 272.20		22 272.20			34 933.80
660.4511.20	Subsides pour les exercices régionaux	57 585.88		57 585.88			82 829.82
660.4511.30	Participation à l'entretien des constructions sanitaires	32 968.00		32 968.00			32 968.00
660.4511.40	Subsides divers	453.85		453.85			286.50
660.4521.10	Participation d'Aigle	175 285.41		175 285.41			181 692.09
660.4521.11	Participation de Bex	130 525.10		130 525.10			135 223.85
660.4521.12	Participation de Chessel	8 045.50		8 045.50			7 669.80
660.4521.13	Participation de Corbeyrier	7 106.60		7 106.60			7 687.10
660.4521.14	Participation de Gryon	22 372.00		22 372.00			23 804.10
660.4521.15	Participation de Lavey-Morcles	15 637.75		15 637.75			16 307.00
660.4521.16	Participation de Leysin	58 876.30		58 876.30			62 965.10
660.4521.17	Participation de Noville	18 923.95		18 923.95			20 211.00
660.4521.18	Participation d'Ollon	127 951.15		127 951.15			131 872.65
660.4521.19	Participation d'Ormont-Dessous	18 810.65		18 810.65			20 383.75
660.4521.20	Participation d'Ormont-Dessus	23 489.00		23 489.00			25 324.25
660.4521.21	Participation de Rennaz	14 294.15		14 294.15			15 356.90
660.4521.22	Participation de Roche	30 336.60		30 336.60			32 268.55
660.4521.23	Participation de Villeneuve	95 850.05		95 850.05			100 830.60
660.4521.24	Participation d'Yvorne	16 803.30		16 803.30			18 483.60

EPUDEHL



Association intercommunale
pad Boursier communal
Grand-Rue 1
1844 Villeneuve

Comptes 2023

Assoc. EPUDEHL

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	59'650.50	59'650.50	62'900.00	62'900.00	57'546.41	57'546.41
10	28'584.00	28'584.00	31'000.00	31'000.00	28'610.00	28'610.00
100	28'584.00	28'584.00	31'000.00	31'000.00	28'610.00	28'610.00
100.3001.00	22'274.00		24'000.00		22'600.00	
100.3003.00	6'310.00		7'000.00		6'010.00	
100.4909.00		28'584.00		31'000.00		28'610.00
11	31'066.50	31'066.50	31'900.00	31'900.00	28'936.41	28'936.41
110	31'066.50	31'066.50	31'900.00	31'900.00	28'936.41	28'936.41
110.3101.00	930.00		2'500.00		432.89	
110.3183.00	212.90		400.00		586.79	
110.3185.00	3'503.50		4'000.00		1'723.20	
110.3189.10	23'557.50		22'000.00		22'610.70	
110.3199.00	2'862.60		3'000.00		3'582.83	
110.4221.00		7.00				7.00
110.4909.00		31'059.50		31'900.00		28'929.41

Assoc. EPUDEHL

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	1'164'067.44	1'164'067.44	1'182'960.00	1'182'960.00	1'114'789.73	1'114'789.73
46	1'164'067.44	1'164'067.44	1'182'960.00	1'182'960.00	1'114'789.73	1'114'789.73
460	1'164'067.44	1'164'067.44	1'182'960.00	1'182'960.00	1'114'789.73	1'114'789.73
460.3123.00	61'385.50		52'000.00		37'654.99	
460.3123.05	3'852.00		4'000.00		2'765.70	
460.3144.00	7'932.63		14'100.00			
460.3154.00	35'482.85		30'500.00		13'812.60	
460.3154.05	40'237.91		33'000.00		25'030.17	
460.3154.11	37'451.85		33'300.00		34'855.95	
460.3154.12	24'355.90		17'300.00		27'391.33	
460.3154.13	5'529.25		6'200.00		7'228.15	
460.3154.20	691'190.50		724'500.00		717'546.55	
460.3154.21	54'259.60		63'450.00		47'096.84	
460.3162.00	270.00		500.00		372.00	
460.3182.00	939.80		2'000.00		3'008.10	
460.3185.01			1'000.00			
460.3186.00	7'523.90		7'500.00		7'088.65	
460.3191.00	93'834.00		92'160.00		92'169.00	
460.3801.00	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
460.3909.00	29'821.75		31'450.00		28'769.70	
460.4342.10		42'504.00		25'541.00		32'427.00
460.4342.11		4'635.00		4'356.00		4'356.00
460.4342.20		129'602.00		101'220.00		114'715.00
460.4342.21		10'341.00		10'395.00		10'395.00
460.4342.30		154'985.00		125'343.00		111'060.00
460.4342.31		7'884.00		7'920.00		7'920.00
460.4342.40		242'183.00		200'549.00		153'048.00
460.4342.41		17'253.00		16'578.00		16'578.00
460.4342.50		392'989.43		526'447.00		528'127.56
460.4342.51		53'721.00		52'911.00		52'920.00
460.4342.60		63'880.10		74'700.00		55'447.30
460.4342.90		44'089.91		37'000.00		27'795.87

Assoc. EPUDEHL

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	684'906.10	684'906.10	800'998.00	800'998.00	744'033.10	744'033.10
Service des eaux						
81	684'906.10	684'906.10	800'998.00	800'998.00	744'033.10	744'033.10
Service des eaux						
810	684'906.10	684'906.10	800'998.00	800'998.00	744'033.10	744'033.10
Exploitation						
810.3121.10	125'620.20		131'579.00		110'454.70	
Achats d'eau Chessel						
810.3121.40	38'257.10		102'354.00		89'102.65	
Achats d'eau Roche						
810.3121.60	7'695.05		7'200.00		7'524.00	
Sige - prise de secours						
810.3123.00	1'580.55		1'300.00		999.20	
Achats d'électricité						
810.3144.00	1'504.00		10'000.00		3'841.80	
Entretien du réseau						
810.3144.01	15'550.00		20'000.00		14'593.75	
Exploitation du réseau						
810.3162.00	40.00		100.00		40.00	
Droits utilisation domaine public						
810.3162.10	8'750.00		8'750.00		8'750.00	
Achat stockage Chessel						
810.3162.30	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
Achat stockage Rennaz						
810.3162.40	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
Achat stockage Roche						
810.3162.50	57'500.00		57'500.00		57'500.00	
Achat stockage Villeneuve						
810.3164.10	17'888.00		17'888.00		17'888.00	
Achat garantie débit Chessel						
810.3164.40	258'000.00		258'000.00		258'000.00	
Achat garantie débit Roche						
810.3182.00	2'836.90		5'000.00			
Frais de télégestion						
810.3185.00	2'305.00		3'500.00			
Analyses et contrôles						
810.3185.01			1'000.00			
Cartiviera						
810.3185.02	20'500.00					
Honoraires PDDE						
810.3186.00	4'244.10		5'000.00		4'106.25	
Assurances						
810.3223.00	3'117.29		3'150.00		3'320.07	
P 05/12-constr. réseau-intérêts						
810.3311.00	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
P 05/12-constr. réseau-amort.						
810.3311.01	11'000.00		11'000.00		11'000.00	
P 02/15-conduite Cre-No - amort.						
810.3311.02	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
P 03/17 - conduite Jaquetan - amort.						
810.3813.00	1'196.16		48'727.00		48'297.95	
Attribution au fonds de réserve						
810.3909.00	29'821.75		31'450.00		28'769.71	
Imputations internes						
810.4351.10	32'082.00					32'082.00
Ventes prestations Chessel						
810.4351.20	196'441.95					190'305.05
Ventes d'eau Noville						
810.4351.30	122'997.20					125'230.75
Ventes d'eau Rennaz						
810.4351.40	58'916.00					58'916.00
Ventes prestations Roche						
810.4351.50	274'468.95					337'499.30
Ventes d'eau Villeneuve						

Assoc. EPUDEHL

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 Administration	59'650.50	59'650.50	62'900.00	62'900.00	57'546.41	57'546.41
4 Egouts - épuration	1'164'067.44	1'164'067.44	1'182'960.00	1'182'960.00	1'114'789.73	1'114'789.73
8 Service des eaux	684'906.10	684'906.10	800'998.00	800'998.00	744'033.10	744'033.10
Total des charges	1'908'624.04	1'908'624.04	2'046'858.00	2'046'858.00	1'916'369.24	1'916'369.24
Excédents des charges et revenus						
Totaux	1'908'624.04	1'908'624.04	2'046'858.00	2'046'858.00	1'916'369.24	1'916'369.24

Assoc. EPUDEHL	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges	1'908'624.04	2'046'858.00	1'916'369.24		
30	Autorisés et personnel	28'584.00	31'000.00	28'610.00		
300	Autorités et commissions	28'584.00	31'000.00	28'610.00		
31	Biens, services, marchandises	1'675'083.09	1'760'061.00	1'637'601.81		
310	Imprimés et fournitures de bureau	930.00	2'500.00	432.89		
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	238'390.40	298'433.00	248'501.24		
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	24'986.63	44'100.00	18'435.55		
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	888'507.86	908'250.00	872'961.59		
316	Loyer, fermages et redevances d'utilisation	359'948.00	360'238.00	360'050.00		
318	Honoraires et prestations de services	65'623.60	51'400.00	41'468.71		
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	96'696.60	95'160.00	95'751.83		
32	Intérêts passifs	3'117.29	3'150.00	3'320.07		
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	3'117.29	3'150.00	3'320.07		
33	Amortissements	71'000.00	71'000.00	71'000.00		
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	71'000.00	71'000.00	71'000.00		
332	Autres amortissements du patrimoine administratif					
35	Remboursements, participations et attributions à des collectivités publiques					
352	Remboursements, participations à des charges d'autres communes et associations d					
36	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	71'196.16	118'727.00	118'297.95		
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	70'000.00	70'000.00	70'000.00		
381	Attributions aux financements spéciaux	1'196.16	48'727.00	48'297.95		
39	Imputations internes	59'643.50	62'900.00	57'539.41		
390	Imputations internes	59'643.50	62'900.00	57'539.41		

Assoc. EPUDEHL		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
4	Revenus	1'908'624.04	2'046'858.00	1'916'369.24			
42	Revenus du patrimoine	7.00		7.00			7.00
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	7.00		7.00			7.00
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	1'848'973.54	1'983'958.00	1'859'821.83			
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	1'164'067.44	1'182'960.00	1'114'789.73			
435	Ventes et prestations de service	684'906.10	800'998.00	744'033.10			
436	Remboursements de tiers						
439	Autres recettes						
45	Participations et remboursements de collectivités publiques						
452	Participations de communes et d'associations de communes, remboursements						
46	Autres prestations et subventions						
465	participations et subventions de tiers						
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux						
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement						
481	Prélèvements sur les financements spéciaux						
49	Imputations internes	59'643.50	62'900.00	57'539.41			
490	Imputations internes	59'643.50	62'900.00	57'539.41			

Epudehl

Ass. intercommunale
Pad Boursier communal

Grand-Rue 1

1844 Villeneuve

021.967.07.21

Comptes 2023

Chapitre 460 « Egouts-Epuration »

Excédent de charges nettes 2023 à répartir

Fr. 962'263.43

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Comptes 2021	
	EQH	Frs	EQH	Frs	EQH	Frs	EQH	Frs
Chessel	427	42'504.00	270	25'541.00	346	32'427.00	271	24'843.00
Noville	1'302	129'602.00	1'070	101'220.00	1'224	114'715.00	1'070	98'091.00
Rennaz	1'557	154'985.00	1'325	125'343.00	1'185	111'060.00	1'328	121'743.00
Roche	2'433	242'183.00	2'120	200'549.00	1'633	153'048.00	2'123	194'624.00
Villeneuve	3'948	392'989.43	5'565	526'447.00	5'635	528'127.56	5'565	510'171.30
	9'667	962'263.43	10'350	979'100.00	10'023	939'377.56	10'357	949'472.30

Villeneuve, le 14 février 2024/YC/alg

Epudehl

Ass. intercommunale
d'épuration des eaux
Pad Boursier communal
Grand-Rue 1

1844 Villeneuve**Nbre EQH enregistrés
par SIGE**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	B 2023	2023	B 2024
Chessel	293	284	231	292	235	274	271	346	270	427	270
Noville	414	359	463	744	697	913	1'070	1'224	1'070	1'302	1'070
Rennaz	1'036	1'125	1'097	739	742	1'035	1'328	1'185	1'325	1'557	1'325
Roche	1'141	1'278	914	1'159	1'583	1'626	2'123	1'633	2'120	2'433	2'120
Villeneuve	5'452	5'421	4'731	4'806	5'432	5'308	5'565	5'635	5'565	3'948	5'565
	8'336	8'467	7'436	7'740	8'689	9'156	10'357	10'023	10'350	9'667	10'350

NB : moyenne comptes 2015 - 2023 (9 ans) : 8'874

moyenne comptes 2015 - 2023 (7 ans - sans le plus haut et le plus bas) : 8'868

Villeneuve, le 14 février 2024/YC/alg

Epudehl

Association intercommunale
pad Boursier communal
Grand-Rue 1
1844 Villeneuve
Tél. 021/967.07.21

Villeneuve, le 14 février 2024

Commune de Roche
Municipalité
Maison de Commune
1852 Roche

Facture

Délai de paiement : 30 jours

Intérêt de retard : 5 %

Exploitation 2023 Egouts/Epuration	
Votre participation à l'excédent de charges, selon annexe ci-jointe et comptes remis le lundi 26 février 2024 à votre Délégué	Fr. 242'183.00
TVA CHE-255.745.122 7.7%	Fr. 18'648.10
Montant dû TTC	Fr. 260'831.10

Epudehl

Ass. intercommunale
Pad Boursier communal
Grand-Rue 1
1844 Villeneuve

021.967.07.21

Comptes 2023

Chapitre 460 « Egouts-Epuration »

Excédent de charges nettes 2023 à répartir

Fr. 962'263.43

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Comptes 2021	
	EQH	Frs	EQH	Frs	EQH	Frs	EQH	Frs
Chessel	427	42'504.00	270	25'541.00	346	32'427.00	271	24'843.00
Noville	1'302	129'602.00	1'070	101'220.00	1'224	114'715.00	1'070	98'091.00
Rennaz	1'557	154'985.00	1'325	125'343.00	1'185	111'060.00	1'328	121'743.00
Roche	2'433	242'183.00	2'120	200'549.00	1'633	153'048.00	2'123	194'624.00
Villeneuve	3'948	392'989.43	5'565	526'447.00	5'635	528'127.56	5'565	510'171.30
	9'667	962'263.43	10'350	979'100.00	10'023	939'377.56	10'357	949'472.30

Villeneuve, le 14 février 2024/YC/alg

Epudehl
Pad Boursier communal
Grand-Rue 1
1844 Villeneuve

Comptes 2023

Emprunt au 31.12.2023

Fr. 585'000.00

Répartition	Habitants au 31.12.	Montant
Chessel	519	28'529.00
Noville	1'180	64'865.00
Rennaz	928	51'012.00
Roche	1'958	107'632.00
Villeneuve	6'057	332'962.00
	10'642	585'000.00

Selon statuts : répartition proportionnelle à la population

Fiduciaire : Multifiduciaire Léman, Avenue du Casino 52, 1820 Montreux

Villeneuve, le 4 mars 2024/YC/alg

REPARTITION DES COÛTS But Optionnel "Gestion d'un réseau d'accueil de jour des enfants dans le district d'Aigle"

Commune	Population 31.12.2021		Nombre d'heures du 01.01.2023 au 31.12.2023		Contribution en fonction de la population (30% du déficit)		Contribution en fonction de la consommation (70% du déficit)		Budget 2024 par commune		Montant par habitant 2024	
	Nombre		Nombre		CHF		CHF		CHF		CHF	
Aigle	10'828.00	22.93%	422'238.15	24.38%	CHF 594'837.87	CHF 1'475'272.45	CHF 2'070'110.32	CHF 191.18				
Bex	8'063.00	17.08%	304'093.75	17.56%	CHF 442'942.16	CHF 1'062'483.66	CHF 1'505'425.82	CHF 186.71				
Chessel	497.00	1.05%	21'545.25	1.24%	CHF 27'302.77	CHF 75'277.69	CHF 102'580.47	CHF 206.40				
Corbeyrier	439.00	0.93%	2'274.75	0.13%	CHF 241'165.53	CHF 7'947.83	CHF 32'064.36	CHF 73.04				
Gryon	1'382.00	2.93%	56'657.75	3.27%	CHF 75'920.39	CHF 197'958.47	CHF 273'878.85	CHF 198.18				
Lavey	966.00	2.05%	32'574.75	1.88%	CHF 53'067.36	CHF 113'814.04	CHF 166'881.40	CHF 172.76				
Leysin	3'637.00	7.70%	93'293.25	5.39%	CHF 199'799.16	CHF 325'960.51	CHF 525'759.67	CHF 144.56				
Noville	1'169.00	2.48%	46'337.25	2.68%	CHF 64'219.20	CHF 161'899.32	CHF 226'118.52	CHF 193.43				
Ollon	7'904.00	16.74%	238'968.50	13.80%	CHF 434'207.47	CHF 834'940.30	CHF 1'269'147.77	CHF 160.57				
Ormonts-dessous	1'162.00	2.46%	29'379.25	1.70%	CHF 63'834.65	CHF 102'649.18	CHF 166'483.83	CHF 143.27				
Ormonts-dessus	1'451.00	3.07%	24'949.35	1.44%	CHF 79'710.91	CHF 87'171.40	CHF 166'882.31	CHF 115.01				
Rennaz	883.00	1.87%	41'338.50	2.39%	CHF 48'507.74	CHF 144'434.01	CHF 192'941.76	CHF 218.51				
Roche	1'874.00	3.97%	124'400.50	7.18%	CHF 102'948.48	CHF 434'647.20	CHF 537'595.69	CHF 286.87				
Villeneuve	5'921.00	12.54%	257'255.50	14.85%	CHF 325'271.06	CHF 898'833.88	CHF 1'224'104.93	CHF 206.74				
Yvorne	1'038.00	2.20%	36'834.25	2.13%	CHF 57'022.69	CHF 128'696.46	CHF 185'719.15	CHF 178.92				
TOTAL	47'214.00	100.00%	1'732'140.75	100.00%	CHF 2'593'708.45	CHF 6'051'986.39	CHF 8'645'694.84	CHF 183.12				

REPARTITION DES COÛTS But Optionnel "Gestion d'un réseau d'accueil de jour des enfants dans le district d'Aigle"

Commune	Comptes 2023 par commune		Montant par habitant 2023		Budget 2023 par commune		Montant par habitant 2023		Ecart à rembourser aux communes		Ecart		Résultats 2022		Montant par habitant 2022		
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	%	CHF	CHF	SFr.	CHF	CHF	CHF
Aigle	CHF 2'070'110.32	CHF 191.18	CHF 2'325'061.55	CHF 214.73	CHF 2'54'951.23	CHF -10.97%	CHF 1'785'476.81	CHF 164.89	CHF -254'951.23	CHF 214.73	-10.97%	SFr. 1'785'476.81	CHF 164.89	SFr.	CHF 1'785'476.81	CHF 164.89	CHF 164.89
Bex	CHF 1'505'425.82	CHF 186.71	CHF 1'712'019.08	CHF 212.33	CHF -206'593.27	CHF -12.07%	CHF 1'343'516.20	CHF 166.63	CHF -206'593.27	CHF 212.33	-12.07%	SFr. 1'343'516.20	CHF 166.63	SFr.	CHF 1'343'516.20	CHF 166.63	CHF 166.63
Chessel	CHF 102'580.47	CHF 206.40	CHF 118'961.94	CHF 239.36	CHF -16'381.48	CHF -13.77%	CHF 111'156.69	CHF 223.66	CHF -16'381.48	CHF 239.36	-13.77%	SFr. 111'156.69	CHF 223.66	SFr.	CHF 111'156.69	CHF 223.66	CHF 223.66
Corbeyrier	CHF 32'064.36	CHF 73.04	CHF 60'941.43	CHF 138.82	CHF -28'877.07	CHF -47.38%	CHF 40'046.98	CHF 91.22	CHF -28'877.07	CHF 138.82	-47.38%	SFr. 40'046.98	CHF 91.22	SFr.	CHF 40'046.98	CHF 91.22	CHF 91.22
Gryon	CHF 273'878.85	CHF 198.18	CHF 315'759.79	CHF 228.48	CHF -41'880.93	CHF -13.26%	CHF 246'560.45	CHF 178.41	CHF -41'880.93	CHF 228.48	-13.26%	SFr. 246'560.45	CHF 178.41	SFr.	CHF 246'560.45	CHF 178.41	CHF 178.41
Lavey-Morcles	CHF 166'881.40	CHF 172.76	CHF 185'316.31	CHF 191.84	CHF -18'434.91	CHF -9.95%	CHF 156'550.85	CHF 162.06	CHF -18'434.91	CHF 191.84	-9.95%	SFr. 156'550.85	CHF 162.06	SFr.	CHF 156'550.85	CHF 162.06	CHF 162.06
Leysin	CHF 525'759.67	CHF 144.56	CHF 653'145.72	CHF 179.58	CHF -127'386.05	CHF -19.50%	CHF 493'102.76	CHF 135.58	CHF -127'386.05	CHF 179.58	-19.50%	SFr. 493'102.76	CHF 135.58	SFr.	CHF 493'102.76	CHF 135.58	CHF 135.58
Noville	CHF 226'118.52	CHF 193.43	CHF 246'293.93	CHF 210.69	CHF -20'175.41	CHF -8.19%	CHF 174'005.65	CHF 148.85	CHF -20'175.41	CHF 210.69	-8.19%	SFr. 174'005.65	CHF 148.85	SFr.	CHF 174'005.65	CHF 148.85	CHF 148.85
Ollon	CHF 1'269'147.77	CHF 160.57	CHF 1'377'359.56	CHF 174.26	CHF -108'211.79	CHF -7.86%	CHF 1'120'520.68	CHF 141.77	CHF -108'211.79	CHF 174.26	-7.86%	SFr. 1'120'520.68	CHF 141.77	SFr.	CHF 1'120'520.68	CHF 141.77	CHF 141.77
Ormont-Dessous	CHF 166'483.83	CHF 143.27	CHF 208'429.36	CHF 179.37	CHF -41'945.53	CHF -20.12%	CHF 165'321.86	CHF 142.27	CHF -41'945.53	CHF 179.37	-20.12%	SFr. 165'321.86	CHF 142.27	SFr.	CHF 165'321.86	CHF 142.27	CHF 142.27
Ormont-Dessus	CHF 166'882.31	CHF 115.01	CHF 231'176.33	CHF 159.32	CHF -64'294.02	CHF -27.81%	CHF 182'842.97	CHF 126.01	CHF -64'294.02	CHF 159.32	-27.81%	SFr. 182'842.97	CHF 126.01	SFr.	CHF 182'842.97	CHF 126.01	CHF 126.01
Rennaz	CHF 192'941.76	CHF 218.51	CHF 210'606.34	CHF 238.51	CHF -17'664.58	CHF -8.39%	CHF 173'886.64	CHF 196.93	CHF -17'664.58	CHF 238.51	-8.39%	SFr. 173'886.64	CHF 196.93	SFr.	CHF 173'886.64	CHF 196.93	CHF 196.93
Roche	CHF 537'595.69	CHF 286.87	CHF 588'043.26	CHF 313.79	CHF -50'447.58	CHF -8.58%	CHF 456'193.80	CHF 243.43	CHF -50'447.58	CHF 313.79	-8.58%	SFr. 456'193.80	CHF 243.43	SFr.	CHF 456'193.80	CHF 243.43	CHF 243.43
Villeneuve	CHF 1'224'104.93	CHF 206.74	CHF 1'450'947.37	CHF 245.05	CHF -226'842.44	CHF -15.63%	CHF 1'122'988.92	CHF 189.66	CHF -226'842.44	CHF 245.05	-15.63%	SFr. 1'122'988.92	CHF 189.66	SFr.	CHF 1'122'988.92	CHF 189.66	CHF 189.66
Yvoire	CHF 185'719.15	CHF 178.92	CHF 247'358.03	CHF 238.30	CHF -61'638.88	CHF -24.92%	CHF 189'823.06	CHF 182.87	CHF -61'638.88	CHF 238.30	-24.92%	SFr. 189'823.06	CHF 182.87	SFr.	CHF 189'823.06	CHF 182.87	CHF 182.87
TOTAL	CHF 8'645'694.84	CHF 183.12	CHF 9'931'420.00	CHF 210.35	CHF -1'285'725.16	-12.95%	CHF 7'761'994.32	CHF 164.40	CHF -1'285'725.16	CHF 210.35	-12.95%	SFr. 7'761'994.32	CHF 164.40	SFr.	CHF 7'761'994.32	CHF 164.40	CHF 164.40

REPARTITION DES HEURES But Optionnel "Gestion d'un réseau d'accueil de jour des enfants dans le district d'Aigle"

Commune	Nombre d'heures du 01.01.2023 au 31.12.2023										Différence	
	Crèches	%	UAPE	%	AFJ	%	Total	%	Budget 2023	Comptes 2022		
Aigle	179'725.25	24.61%	129'454.50	25.52%	113'058.40	22.86%	422'238.15	24.38%	383'528.12	368'143.12	23.03%	
Bex	104'982.75	14.37%	82'193.25	16.20%	116'917.75	23.64%	304'093.75	17.56%	281'077.75	278'245.75	17.41%	
Chessel	8'707.25	1.19%	7'178.00	1.41%	5'660.00	1.14%	21'545.25	1.24%	20'463.75	25'488.75	1.59%	
Corbeyrier	0.00	0.00%	344.00	0.07%	1'930.75	0.39%	2'274.75	0.13%	7'764.75	5'411.50	0.34%	
Gryon	29'537.50	4.04%	23'939.75	4.72%	3'180.50	0.64%	56'657.75	3.27%	53'390.75	52'481.00	3.28%	
Lavey	10'861.50	1.49%	11'186.25	2.20%	10'527.00	2.13%	32'574.75	1.88%	29'050.75	32'038.00	2.00%	
Leysin	38'661.00	5.29%	25'416.50	5.01%	29'215.75	5.91%	93'293.25	5.39%	98'964.00	92'290.50	5.77%	
Noville	27'227.75	3.73%	10'474.00	2.06%	8'635.50	1.75%	46'337.25	2.68%	40'303.00	34'227.50	2.14%	
Ollon	136'332.25	18.67%	73'839.00	14.55%	28'797.25	5.82%	238'968.50	13.80%	205'242.75	214'952.75	13.45%	
Ormonts-dessous	11'815.50	1.62%	10'822.50	2.13%	6'741.25	1.36%	29'379.25	1.70%	31'560.75	31'774.50	1.99%	
Ormonts-dessus	911.50	0.12%	0.00	0.00%	24'037.85	4.86%	24'949.35	1.44%	32'614.25	32'735.75	2.05%	
Rennaz	17'307.00	2.37%	16'851.75	3.32%	7'179.75	1.45%	41'338.50	2.39%	36'182.25	38'342.00	2.40%	
Roche	41'484.75	5.68%	37'129.75	7.32%	45'786.00	9.26%	124'400.50	7.18%	109'745.25	107'011.75	6.70%	
Villeneuve	105'567.75	14.45%	67'553.75	13.32%	84'134.00	17.01%	257'255.50	14.85%	251'666.25	244'449.75	15.29%	
Yvorne	17'216.50	2.36%	10'941.25	2.16%	8'676.50	1.75%	36'834.25	2.13%	42'482.75	40'781.25	2.55%	
TOTAL	730'338.25	100.00%	507'324.25	100.00%	494'478.25	100.00%	1'732'140.75	100.00%	1'624'037.12	1'598'373.87	100.00%	
HRC	66'886.00	9.16%	0.00	0.00%	0.00	0.00%	66'886.00	3.86%	57'964.00	72'337.00	4.53%	
Hors-réseau	15'490.00	2.12%	1'463.00	0.29%	3'955.50	0.80%	20'908.50	1.21%	24'468.50	38'088.75	2.38%	

ASPIHL
Association scolaire et parascolaire
intercommunale du Haut Lac

Comptes annuels 2023

MONTREUX, LE 17 AVRIL 2024/CB/05

Contenu	Page
Bilan au 31 décembre 2023	2
Comptes de fonctionnement 2023 Classification administrative	3
Comptes de fonctionnement 2023 Classification par nature	4
Engagements hors bilan	5
Rappel des ententes intercommunales	5
Notes	6 - 8
Observations et remarques	9
Rapport de l'auditeur	10

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Notes	31.12.2023	31.12.2022
		CHF	CHF
Liquidités	1	95 747.89	573 353.07
Débiteurs	2	10 520.40	110 672.20
Actifs transitoires	3	84 934.17	20 341.20
Préavis 01/21 Roche - modules	4	20 000.00	103 000.00
Préavis 01/21 Villeneuve - pavillons	5	1 473 000.00	1 542 000.00
Préavis 02/2023 - Tronchenaz - complexe scolaire	6	46 793.01	0.00
Préavis 03/2023 - Tour-Rouge - salle de gym	7	52 157.60	0.00
Préavis 04/2023 - Tour-Rouge - pavillon scolaire	8	70 200.00	0.00
Immobilisations financières	9	9 885.55	0.00
TOTAL DE L'ACTIF		1 863 238.62	2 349 366.47

PASSIF	Notes	31.12.2023	31.12.2022
		CHF	CHF
Créanciers	10	38 826.90	236 097.46
Dette à court terme	11	1 500 000.00	1 600 000.00
Passifs transitoires	12	254 551.22	443 409.01
Fonds de réserves	13	69 860.50	69 860.50
TOTAL DU PASSIF		1 863 238.62	2 349 366.97

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2023
CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

REVENUS	Budget 2023	2023	2022
	CHF	CHF	CHF
Administration générale	5 020 540.00	4 689 042.45	4 717 334.33
Bâtiments	0.00	0.00	0.00
Formation et jeunesse	103 000.00	195 402.02	149 730.30
TOTAL DES REVENUS	5 123 540.00	4 884 444.47	4 867 064.63
CHARGES			
Administration générale	131 700.00	98 149.24	227 123.14
Bâtiments	3 515 220.00	3 516 870.23	3 546 454.72
Formation et jeunesse	1 476 620.00	1 269 425.00	1 093 486.77
TOTAL DES CHARGES	5 123 540.00	4 884 444.47	4 867 064.63

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2023
CLASSIFICATION PAR NATURE

REVENUS	Budget 2023	2023	2022
	CHF	CHF	CHF
Revenus du patrimoine	5.00	0.00	251.39
Taxes, émoluments, produits des ventes	42 000.00	139 188.55	109 143.00
Participations de communes	5 261 021.00	4 723 825.92	4 736 594.24
Autres prestations et subventions	22 000.00	21 430.00	21 076.00
TOTAL DES REVENUS	5 325 026.00	4 884 444.47	4 867 064.63
CHARGES			
Autorités et personnel	485 050.00	386 490.29	291 941.90
Biens, services, marchandises	4 102 231.00	3 901 458.64	3 999 158.27
Intérêts passifs	10 245.00	26 257.59	3 753.35
Amortissements	246 000.00	210 078.44	246 000.00
Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	94 500.00	90 392.55	101 283.00
Aides et subventions	387 000.00	269 766.96	224 928.11
TOTAL DES CHARGES	5 325 026.00	4 884 444.47	4 867 064.63

ENGAGEMENTS HORS BILAN

N°	RUBRIQUES	31.12.2023	31.12.2022
		CHF	CHF
1	Néant		

RAPPEL DES ENTENTES INTERCOMMUNALES

N°	Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupement de droit public	Forme juridique	Réviseur agréé
1	Néant		

NOTES

N°	RUBRIQUES	31.12.2023	31.12.2022
		CHF	CHF
1	Liquidités		
1.1	Caisse	2 604.90	908.15
1.1	PostFinance - compte 15-721819-0	7 762.29	138 234.80
1.1	Banque Raiffeisen - compte 663265607	85 380.70	434 210.12
	TOTAL DES LIQUIDITES	95 747.89	573 353.07

1.1 Ces différents postes sont conformes aux livres de caisses et extraits de comptes des banques concernées.

2	Débiteurs		
	Débiteurs	13 020.40	110 672.20
2.1	Provision pour défalcatons	-2 500.00	0.00
	TOTAL DEBITEURS	10 520.40	110 672.20

2.1 Nous avons examiné l'inventaire nominatif des débiteurs et contrôlé des factures ou décomptes en procédant à de nombreux sondages.

2.1 Cette provision est destinée à absorber les pertes sur débiteurs suite à des procédures de contentieux infructueuses.

3	Actifs transitoires		
	Camps payés d'avance	16 537.50	0.00
	Loyer de janvier payé d'avance	0.00	7 500.00
	Commune de Roche, location et entretien 2023	0.00	12 841.20
	Participations des communes	19 503.50	0.00
	Sinistre en attente de remboursement	3 364.85	0.00
	Assurances et charges sociales payés d'avance	6 818.50	0.00
	Participation salaire Pedibus ARASAPE	5 686.35	0.00
	Etat de Vaud, participation SSF et camps scolaires	29 503.47	0.00
	Diverses positions inférieures à CHF 5'000	3 520.00	0.00
	TOTAL ACTIFS TRANSITOIRES	84 934.17	20 341.20

Nous avons examiné l'inventaire nominatif des débiteurs et contrôlé des factures ou décomptes en procédant à de nombreux sondages.

NOTES (suite)

N°	RUBRIQUES	31.12.2023	31.12.2022
		CHF	CHF
4	Préavis 01/21 Roche - modules		
	Valeur au 1er janvier	103 000.00	225 609.00
	Investissements nets	55 578.44	53 291.60
	Sorties	0.00	0.00
	Amortissements planifiés	-138 578.44	-175 900.60
	Amortissements supplémentaires	0.00	0.00
	TOTAL PREAVIS 01/21 ROCHE - MODULES	20 000.00	103 000.00
5	Préavis 01/21 Villeneuve - pavillons		
	Valeur au 1er janvier	1 542 000.00	930 113.34
	Investissements nets	0.00	682 916.93
	Sorties	0.00	0.00
	Amortissements planifiés	-69 000.00	-71 030.27
	Amortissements supplémentaires	0.00	0.00
	TOTAL PREAVIS 01/21 VILLENEUVE - MODULES	1 473 000.00	1 542 000.00
6	Préavis 2/2023 - Tronchenaz - complexe scolaire		
	Valeur au 1er janvier	0.00	0.00
	Investissements nets	46 793.01	0.00
	Sorties	0.00	0.00
	Amortissements planifiés	0.00	0.00
	Amortissements supplémentaires	0.00	0.00
	TOTAL PREAVIS 02/23 TRONCHENAZ	46 793.01	0.00
7	Préavis 3/2023 - Tour-Rouge - agrandissement salle de gym		
	Valeur au 1er janvier	0.00	0.00
	Investissements nets	52 157.60	0.00
	Sorties	0.00	0.00
	Amortissements planifiés	0.00	0.00
	Amortissements supplémentaires	0.00	0.00
	TOTAL PREAVIS 03/23 TOUR-ROUGE - SALLE GYM	52 157.60	0.00

NOTES (suite)

N°	RUBRIQUES	31.12.2023	31.12.2022
		CHF	CHF
8	Préavis 4/2023 - Tour-Rouge - pavillon scolaire		
	Valeur au 1er janvier	0.00	0.00
	Investissements nets	70 200.00	0.00
	Sorties	0.00	0.00
	Amortissements planifiés	0.00	0.00
	Amortissements supplémentaires	0.00	0.00
	TOTAL PREAVIS 04/23 TOUR-ROUGE - PAVILLON SCOLAIRE	70 200.00	0.00
9	Immobilisations financières		
9.1	Banque Raiffeisen - caution loyer	2 974.70	0.00
9.1	Banque Raiffeisen - caution loyer	6 910.85	0.00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 885.55	0.00
9.1	Ces différents postes sont conformes aux extraits de comptes des banques concernées.		
10	Créanciers		
10.1	Créanciers	38 826.90	236 097.46
	TOTAL CREANCIERS	38 826.90	236 097.46
10.1	Ce poste regroupe différentes factures qui n'étaient pas encore honorées lors de l'établissement du bilan au 31 décembre. L'intégralité de ce poste est justifiée par une liste nominative. Nous avons effectué divers contrôles, notamment en ce qui concerne le respect de la délimitation des exercices comptables.		
11	Dettes à court terme		
	C.P. fonctionnaires de police 2.08% - 28.02.2024	1 500 000.00	1 600 000.00
	TOTAL DETTES A COURT TERME	1 500 000.00	1 600 000.00

NOTES (suite)

N°	RUBRIQUES	31.12.2023	31.12.2022
		CHF	CHF
12	Passifs transitoires		
	Dépôts de clés de casiers	7 050.00	7 200.00
	Provision pour litige en cours	0.00	25 000.00
	Acompte agrandissement Tour Rouge	20 800.00	0.00
12.1	Intérêts courus sur emprunts	2 820.80	3 400.00
	Caisse cant. VD AVS - décompte final	3 694.30	0.00
	DGEO - prestations salariales bibliothécaires	9 943.15	0.00
	Montants à rembourser aux communes	178 683.60	407 809.01
	Diverses positions inférieures à CHF 5'000	31 559.37	0.00
	TOTAL PASSIFS TRANSITOIRES	254 551.22	443 409.01
12.1	Il s'agit d'une provision pour les intérêts dus sur les prêts au 31 décembre, le paiement intervenant dans le courant de l'année suivante.		
13	Fonds de réserves		
13.1	Fonds de réserve - achats et animations	69 860.50	69 860.50
	TOTAL FONDS DE RESERVES	69 860.50	69 860.50
13.1	Ce fonds provient d'un versement de la Commune de Villeneuve. Il s'agit d'anciens comptes ouverts au nom de la direction des écoles.		

OBSERVATIONS ET REMARQUES

Nos observations et remarques sont spécifiées, cas échéant, dans nos notes et résumées ci-dessous.

Nouvelles demandes

N°	Détail	Note du présent rapport
1	Néant.	

Suivi des demandes de l'exercice précédent

N°	Détail	Modification effectuée
1	Néant	

Comptes 2023

	Emprunt au 31.12.2023	Art. 21 Convention scolaire	Répartition emprunt
	1'500'000.00		
Chessel		4.72%	70'800.00
Noville		11.21%	168'150.00
Rennaz		8.58%	128'700.00
Roche		20.22%	303'300.00
Villeneuve		55.27%	829'050.00
Total		100.00%	1'500'000.00

Fiduciaire: Multifiduciaire Léman SA, Av. du Casino 52, 1820 Montreux

Villeneuve, le 15 avril 2024